



Rapport
Développement durable
de La Cali



SYNTHÈSE 2025

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les ODD¹ sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD¹.



¹ ODD : objectifs de développement durable

Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action en matière de transition écologique.

Pour ce faire, La Cali, en 2025, a intensifié cet engagement, en renforçant ses politiques publiques.

Afin de lutter contre le changement climatique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout en répondant à ses obligations réglementaires, La Cali a poursuivi le travail engagé sur son Plan climat Air Énergie Territorial. Une stratégie chiffrée ambitieuse et un plan d'action ont pu être actés, et sont issus d'une large concertation, certes en interne auprès des élus et agents de la collectivité, mais aussi des acteurs du territoire. Ce travail transversal engagé, mobilisant la plupart des compétences de La Cali, est désormais un formidable levier pour agir sur l'ensemble des enjeux relatifs au climat, en particulier sur le volet énergétique. À ce titre, je souhaite que La Cali devienne autonome en électricité d'ici à 2040 en déployant des projets de production d'énergie renouvelable tout en travaillant sur notre sobriété.

Cette année, La Cali a poursuivi son soutien aux structures économiques du territoire, pour assurer son développement en stimulant la croissance et l'emploi. L'accent a été particulièrement mis sur la structuration d'équipement de centralité, l'attractivité du territoire et dynamisation du commerce local et de proximité, avec le soutien à de nombreux commerces (restaurant, boucherie poissonnerie, épicerie, fleuriste...), producteurs locaux à travers le programme NovaTerres (soutien aux maraîchers dans le but de promouvoir une agriculture locale) et aux viticulteurs avec la mise en place d'une étude sérieuse pour soutenir la diversification de la filière viticole..

Suite à un long processus de plusieurs années de travail mobilisant de nombreux acteurs et toutes les communes du territoire, le PLUI-HD de La Cali a été approuvé et arrêté. Voté à l'unanimité par l'ensemble des communes, ce succès est le reflet d'une volonté de tous les élus d'agir au nom de l'intérêt général du territoire.

La protection, au sens large a aussi été au cœur des préoccupations de La Cali : protection de la biodiversité avec sa prise en compte dans les nouveaux aménagements, mais aussi protection des publics vulnérables à travers notamment la politique de la ville et en particulier la politique de prévention et prise en compte des violences intra familiales. Les projets d'aménagements d'un sentier pédestre (installation de bancs relax, tables de pique-nique, signalétique, ouvrages de franchissement...) dans la forêt de La Cali à Le Fieu témoignent aussi de cette volonté de préserver et valoriser ce patrimoine naturel. Le Bus France services qui sillonne le territoire avec à son bord des conseillères qui proposent aux habitants des permanences pour les aider dans leurs démarches au quotidien (questions de santé, famille, retraite, logement, impôts...) est, dans un territoire semi rural, un marqueur fort de solidarité territoriale.

En interne, le complément indemnitaire annuel a été mise en place pour les agents. Ce nouveau régime indemnitaire permet d'individualiser les rémunérations, en tenant compte de l'engagement professionnel et de leur manière de servir. Cette indemnité est appréciée notamment dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation.

Cette année encore atteste l'engagement de La Cali en faveur de la transition écologique avec l'ambition de se rendre toujours plus utile et plus concret dans le quotidien de nos administrés. C'est ce qui nous motive, les élus et les services qui m'entourent, dans un état d'esprit écoresponsable, solidaire et audacieux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 15^{ème} rapport de développement durable de La Cali !

Philippe BUISSON
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

Table des matières

La Cali, un territoire, des compétences.....	6
Un territoire en transition	7
La mobilité, un enjeu fort pour le territoire	7
L'habitat : une compétence aux multiples enjeux	11
La transition écologique globale de l'agglomération, formalisée dans le plan climat air énergie territorial	17
La labellisation Territoire engagé transition écologique de l'ADEME	18
Le bilan de gaz à effet de serre	18
Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie	19
L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective	19
La gestion de la forêt et ses projets d'aménagement	20
Le programme NovaTerres, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture	21
La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité	25
La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau	25
L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.....	26
Un territoire de développement.....	32
Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises	32
Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire	43
La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion	45
Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....	47
Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique	47
Les bains de l'Isle.....	49
La petite enfance, enfance, jeunesse.....	51
La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen	59
L'accès à la culture pour tous.....	60
Le soutien aux associations sportives de haut niveau	64
Un territoire de solidarité.....	67
La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....	67
Le soutien aux actions de cohésion sociale	68
Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD	71
La mission santé publique pour garantir l'accès aux soins à tous	74
La gestion par le CIAS de services de proximité	75
La politique d'accueil des gens du voyage	76
Un territoire de projets durables.....	80
Les fonds de concours pour aider les communes à réaliser leurs projets.....	80
Le soutien au projet de campus des métiers de la santé sur le site de l'hôpital Garderose à Libourne.....	80
Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne.....	81
L'acquisition d'un bâti à Libourne appartenant à la MFR, nouveau lieu d'accueil pour les associations	82
La signature d'un contrat territorial d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants	82
L'élaboration d'une stratégie numérique responsable	82

Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit	82
L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes	82
L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement.....	84
La collectivité exemplaire et responsable	86
La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement	86
La gestion responsable du patrimoine.....	91
Le SIG au service des compétences de La Cali.....	92
L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique	92
Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....	93
Une direction commune « communication » mutualisée entre La Cali et la ville de Libourne	95

La Cali, un territoire, des compétences

Les chiffres clés (INSEE 2022)

- Population totale : 93 359 habitants
- 164,1 habitants par km² (densité moyenne)
- 45 communes, dont :
 - 1 ville centre, Libourne, de 24 668 habitants,
 - 5 pôles structurants : Coutras (8 695 habitants en 2022), Izon (6 347 habitants), Saint Denis de Pile (5 916 habitants), Vayres (4 414 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 161 habitants),
 - 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Émilion
- Une gare TGV / A89



Les compétences² de La Cali

Les compétences obligatoires	Les compétences facultatives
1- Développement économique 2- Aménagement de l'espace communautaire 3- Equilibre social de l'habitat 4- Politique de la ville 5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 6- Accueil des gens du voyage 7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés 8- Eau 9- Assainissement des eaux usées 10- Gestion des eaux pluviales urbaines	1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>) 2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (<i>anciennement optionnelle</i>) 3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>) 4- Action sociale d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>) 5- Aménagement numérique du territoire 6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse 7- Manifestations culturelles 8- Manifestations sportives 9- Incendie et secours (<i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i>)

² Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

Un territoire en transition

La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à se déplacer autrement), l'habitat ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).

La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est AOM (autorité organisatrice de la mobilité) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p.76).

Elle est aussi compétente dans l'organisation des services à destination des établissements scolaires, aux mobilités actives et aux mobilités partagées comme par exemple les services de covoiturage, de location de bicyclettes, des services de mobilité solidaire...

Calibus, un service de La Cali dédié à tous les déplacements

La Cali a réalisé en 2018 / 2019 son schéma directeur des transports collectifs qui a permis de mettre en évidence un besoin de :

- Desservir toutes les communes de La Cali,
- Répondre aux attentes de mobilité de tous les habitants du territoire (domicile-travail, hôpitaux, études, courses, démarches administratives, etc.),
- Développer l'usage des transports collectifs.

Ce schéma a donc abouti à la mise en place du **réseau Calibus**, 1er réseau d'agglomération, le 1^{er} septembre 2019.

Ce réseau hiérarchisé est **composé de 13 lignes, 5 zones TAD³ et 1 service TPMR⁴** :

- 4 lignes urbaines structurantes, dont 2 sortent de Libourne,
- 6 lignes non-urbaines structurantes en étoile (en direction de Coutas, Saint Seurin sur l'Isle, Izon, Saint Quentin de Baron, Moulon et Galgon),
- 2 navettes de centre-ville (à Libourne et Coutras),
- 1 ligne « Plage des Dagueys », circulant le dimanche en période estivale,
- 5 zones de TAD³ de proximité en zones peu denses, permettant de rabattre les usagers vers les communes-centres, les gares, les lignes non-urbaines,
- Un service TPMR⁴ en porte à porte.

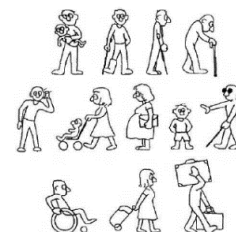
Toutes ces lignes sont gratuites, même pour les non résidant de La Cali, hormis le TPMR⁴ (2 € par course).

Un réseau de transports doté d'équipements de qualité et de plus de plus en plus accessible aux PMR⁴

Le réseau Calibus se compose de près de 550 arrêts, tous équipés de poteaux ou d'abris-voyageurs (près de la moitié des arrêts sont équipés d'abris-voyageurs).

La Cali a engagé d'importants travaux pour rendre accessibles aux PMR⁴ de nombreux arrêts de son réseau. Ainsi, le réseau compte, à la fin 2025 :

- 250 arrêts accessibles,
- 62 arrêts à rendre accessibles.



³ TAD : transport à la demande

⁴ TPMR : transport de personnes à mobilité réduite

Tous les véhicules du réseau sont accessibles aux PMR⁴ (palette rétractable et système d'agenouillement),

La Cali a inauguré en 2025 sa Maison des Mobilités, qui se compose :

- D'une aire d'attente et d'informations génériques :
 - o Offres de mobilités de La Cali : réseau Calibus, services à la demande (TAD³ et TPMR), réseau scolaire, offres vélos (VLS⁵, VLD⁶ et aide à l'achat), autopartage en gare de Libourne (Citiz), scooters électriques (eDog), application en temps réel...
 - o Offres de services de l'office de tourisme de La Cali, notamment ses boucles vélos touristiques
 - o Réseau de transport collectif de la Région
 - o Offres de services du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilité : application Modalis regroupant tous les réseaux de transports collectifs de Nouvelle-Aquitaine, application de covoiturage (Covoit' Modalis)...
 - o Offres de services de la plateforme mobilité du Libournais portée Alter&Go et Cars33
- D'une borne d'accueil physique des visiteurs,
- D'un atelier vélos destinés aux VLS⁵ et VLD⁶ de La Cali, et à la livraison de VLD⁶ aux habitants de Libourne,

Elle est accessible aux PMR⁴ et sourds et malentendants via le programme ACCEO.

Le service TPMR⁴ s'adresse aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non-voyants, âgées de 75 ans et plus, à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend en compte la fragilité des usagers et offre un accompagnement individualisé (prise en charge à domicile et jusqu'au lieu de destination). Ce service participe au maintien d'une autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées.

Une politique très volontariste qui porte ses fruits

La fréquentation du réseau Calibus a augmenté de 73% entre 2020 et 2024.

Près 1 600 000 voyages ont été réalisés en 2025, soit +3% par rapport à 2024.

Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

La Cali dessert les établissements scolaires de son territoire. Elle transporte 3 800 élèves tous les jours, via 73 lignes et près de 450 arrêts.

Tous les véhicules (autocars) sont équipés de places assises et de ceintures de sécurité.



Préparer la mobilité de demain

A travers la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali souhaite relever les défis majeurs s'imposant à elle, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux, ou économiques. En termes de mobilité, une des alternatives à l'usage individuel de la voiture, complémentaires à l'usage des transports en commun, existent : développement de l'usage du vélo, des scooters électriques, de l'autopartage. Ces modes de déplacement permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer la congestion urbaine, et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages.

CaliVélo

En complément d'une offre de transports en commun très volontariste, La Cali a mis en place, en moins d'une année, une offre vélos globale : aide à l'acquisition de vélos, location de vélos à assistance électrique en longue durée et en libre-service.

La Cali a lancé son 1^{er} Schéma Directeur des Mobilités Actives (vélos et piétons) en 2025, à l'échelle de son territoire. Ses résultats sont attendus pour mi-2026.



L'aide à l'acquisition de vélos concerne tout type de vélos (mécaniques, électriques, adaptés aux handicaps, neufs ou d'occasion, kit d'électrification...). Elle est offerte aux habitants de La Cali (1 aide par adulte du foyer fiscal), et est cumulable avec l'aide de l'État.

⁵ VLS : vélo en libre-service

⁶ VLD : vélo en location longue durée

Le service de location de vélos à assistance électrique en longue durée est ouvert aux habitants de La Cali de plus de 18 ans, coûte 40 € / mois ou 360 € / an en plein tarif, mais les étudiants et demandeurs d'emplois bénéficient de 50% de réduction. Aucun frais d'entretien n'est facturé aux usagers.

266 VLD : 178 locations en cours



220 VLD
classiques



30 VLD pliants



16 VLD cargos

Le service de location de vélos à assistance électrique en libre-service est ouvert à tous les 14 ans et plus, y compris s'ils n'habitent pas La Cali.



66 stations
292 VLS
20 communes équipées

Le service de scooters électriques en libre-service est ouvert aux majeurs, habitants ou non La Cali, qui sont en possession d'un permis AM, A1, A2, A, ou B, ou du BSR (Brevet de Sécurité Routière). Il est disponible sur la commune de Libourne.



Le service d'autopartage est ouvert en gare de Libourne et permet aux usagers de partager 4 voitures : 1 C4, 2 Yaris hybrides automatiques et 1 Panda.

citiz

Le soutien à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du Service express régional métropolitain

La Cali est pleinement engagée dans les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations.

La Cali bénéficie ainsi d'une offre TER conséquente avec notamment 121 trajets quotidiens entre Libourne et Bordeaux.

Ce projet en cours de déploiement renforcera l'attractivité de cette desserte et propose déjà plus de trajets entre Libourne et Arcachon sans rupture de charges à la gare de Bordeaux, et desservant notamment le pôle universitaire de Pessac. Ces services desservent également les gares de Vayres, Saint Sulpice / Izon, et dans une moindre mesure Coutras et Saint Denis de Pile.

Le plan de mobilité

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD¹¹⁶ (voir également p. 11, 25, 27, 59, 84), La Cali a décidé d'y adjoindre la réalisation de Plan de Mobilité (PDM). Ce document de planification, à horizon 10 ans, sera adopté début 2026.

Il retranscrit une volonté de cohérence entre urbanisme et transport, en canalisant le développement urbain du territoire là où l'offre de transport apporte une alternative crédible à la voiture. Il retranscrit également la façon dont La Cali entend développer ses offres de mobilité, améliorer l'accès à ses réseaux de transport et leur sécurité, améliorer l'usage de la voirie, organiser la politique de stationnement et les conditions d'approvisionnement (activités commerciales et artisanales) en son au sein.

Il fixe une ambition en matière d'évolution des parts modales :

- Réduire la part des « déplacements autosolistes » à moins de 50% (60% actuellement), en développant les transports collectifs routiers et ferroviaires, les modes actifs et en particulier le vélo (musculaire et vélo à assistance électrique), ainsi que le covoiturage,
- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques associés à l'évolution des parts modales et des motorisations (facteur technologique).

Les 4 volets du plan de mobilité :



→ Les volets sont déclinés en **fiches actions** qui précisent les **mesures** à mettre en place, le **pilotage** des actions, et le **calendrier** de mise en œuvre

L'habitat : une compétence aux multiples enjeux

La mise en œuvre du programme local de l'habitat

Le conseil communautaire a adopté le PLH⁷ le 17 octobre 2019, pour la période 2019-2025.

L'année 2025 a constitué la sixième année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH⁷, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH⁷ repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- Élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- Traduire le pacte de confiance du PLH⁷ en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Ce PLH⁷ constitue le cadre stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et guide l'ensemble des actions et règlements d'intervention de La Cali en ce domaine (aides aux particuliers pour la rénovation de leurs logements, aides à la production de logements pour les bailleurs sociaux, soutien aux associations qui œuvrent en faveur du logement...).

Le PLUI-HD¹¹⁶ (voir également p. 10, 25, 27, 59, 84) tenant place de nouveau PLH⁷ (voir également p. 70) a été arrêté en conseil communautaire, le 12 février 2025, et son approbation définitive est prévue pour le conseil commentaire du 26 février 2026. Le Programme d'Orientations et d'Actions Habitat (POA-H) prévoit en moyenne, la création de 492 résidences supplémentaires par an. Quatre grandes orientations politiques ont été déclinés :

- Produire un habitat de qualité sur l'ensemble du territoire
- Produire une offre abordable pour tous les publics et adaptée au territoire
- Améliorer le parc existant
- Animer la politique locale de l'habitat

Elargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant

Le dispositif Habitat Durable pour accompagner les particuliers dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, La Cali s'est fortement engagée dès sa création dans la mise en œuvre d'une politique globale d'amélioration de l'habitat privé.

Dès 2013, La Cali a mis en place, en partenariat notamment avec l'État, l'ANAH⁹, la Région et le Département, une plateforme de la rénovation énergétique dénommée « Habitat Durable », dotée d'un guichet unique permettant aux particuliers d'être informés, orientés vers le bon interlocuteur, conseillés et accompagnés dans leurs projets de travaux quels que soient leurs revenus.

L'organisation opérationnelle de ce dispositif reposait sur les 3 composantes suivantes :

- Un prestataire missionné par La Cali pour assurer l'accueil dématérialisé du guichet unique (tous publics) et animer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Habitat Durable assurant l'accompagnement des publics prioritaires (aux revenus modestes et très modestes, réalisant des travaux de rénovation énergétique d'ampleur, d'adaptation de leur logement à la perte de mobilité, ou de résorption d'indécence),
- Un prestataire missionné par La Cali pour assurer l'information et le conseil des autres publics,
- Le service habitat de La Cali qui assure le pilotage global de l'opération et l'instruction des demandes d'aides financières des particuliers, sur la base des règlements d'intervention communautaires en vigueur.

⁷ PLH : programme local de l'habitat

Ainsi, après douze années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 7 300 contacts ont été recensés. Près de 2 000 dossiers ont été validés, générant un montant total de travaux de près de 39 000 000 € financés par 22 400 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 4 770 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif (un ou plusieurs dossiers d'aides aux propriétaires recensés sur chaque commune).

Suite à l'arrêt du financement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique au 31 décembre 2024, dont une partie de l'activité de la Plateforme Habitat Durable dépendait, le conseil d'administration de l'ANAH⁹ a acté le lancement d'une nouvelle contractualisation à compter du 1^{er} janvier 2025 dénommée « **Pacte Territorial France Rénov'** ». Il a vocation à regrouper, dans une convention constituant un document unique, l'ensemble des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et à préciser tous les financements mobilisables auprès des partenaires (État, ANAH⁹, Région et Département).

Afin de poursuivre l'action de La Cali en matière de soutien à l'amélioration de l'habitat privé, la collectivité a signé une convention de Pacte Territorial France Rénov' pour 2025-2028.

Ainsi, la première année du Pacte Territorial de la Cali a abouti à l'information et au conseil de près de 1 000 ménages parmi lesquels 750 ont poursuivi leur engagement dans un projet de rénovation de leur logement (rénovations globales et monogeste confondues).

Concernant la deuxième année de l'OPAH⁸ Habitat Durable (2023-2028), la dynamique s'est maintenue avec un bilan très positif de 131 dossiers déposés, en dépit des incertitudes nationales sur la pérennité du dispositif.

Par ailleurs, plusieurs communes font l'objet d'une attention particulière : le centre-ville de Libourne, Coutras, ainsi que Guîtres et Saint-Médard de Guizières qui bénéficient d'une OPAH-RU⁸.

Un règlement d'intervention renouvelé en faveur de l'amélioration énergétique des copropriétés

La Cali a renouvelé son soutien financier en faveur l'amélioration énergétique des copropriétés de droit commun et l'a étendu aux copropriétés de 20 logements ou plus. Ce règlement d'intervention est complémentaire des aides nationales (Ma Prime Rénov' Copropriété).

En 2025, dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov', il est également possible pour les copropriétés de bénéficier de l'information et du conseil proposé par le dispositif Habitat Durable sur tout projet de rénovation énergétique.

La poursuite de l'OPAH-RU⁸ multisites sur Coutras, Guîtres, Saint Médard de Guizières

L'intervention de La Cali en vue de l'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras s'effectue, depuis 2018, dans le cadre d'une OPAH-RU /ORI⁸. Ce programme étant arrivé à échéance en juillet 2024, La Cali et ses partenaires ont ainsi lancé une nouvelle OPAH-RU⁸ multisites pour la période 2024-2029, afin de porter une action renforcée sur les centres-anciens des communes de Coutras, Guîtres et Saint Médard de Guizières.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptations des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH⁹, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement.

Pour cette année 2025, l'OPAH-RU⁸ a permis l'accompagnement de 17 propriétaires occupants (9 à Coutras, 4 à Guîtres et 4 à Saint-Médard-de-Guizières) et 4 bailleurs (à Coutras), et la rénovation de 3 façades.

⁸ OPAH-RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain) / ORI : opération de restauration immobilière

⁹ ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

Concernant le volet coercitif, la procédure d'ORI⁸ lancée dans le cadre de la première OPAH⁸ (2018-2024), visant la réhabilitation de 6 immeubles du centre-ville de Coutras, a permis d'aboutir à la réalisation des travaux sur 3 d'entre eux. Les propriétaires de deux autres immeubles continuent d'être accompagnés pour réaliser les travaux, tandis qu'un dernier immeuble a fait l'objet d'une ordonnance d'expropriation en cours d'année 2025.

De la même manière, une nouvelle phase de sélection d'immeubles a été engagée en fin d'année 2024 pour lancer une ORI⁸ sur Coutras, Guîtres et Saint Médard de Guizières. En 2025, des études de terrain à l'immeuble ont permis de proposer aux trois communes d'arrêter une liste d'immeubles à intégrer à cette nouvelle phase d'ORI⁸.

Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » à Libourne permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics

Pour mémoire, la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » vise à mettre en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m² environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une ORI⁸), le commerce (500 m² à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

L'avancement opérationnel en 2025 a permis d'engager des actions structurantes :

- Ilot Lyrot Gambetta : acquisition foncière auprès de l'EPF¹⁷ des immeubles de l'îlot (9 immeubles rue Gambetta et Président Doumer), études et diagnostics préalables à la démolition, engagement de la consultation des entreprises, travaux de sécurisation. Désignation du bailleur Gironde Habitat en tant que maître d'ouvrage de l'opération en charge de la réalisation des logements et espaces extérieurs,
- 6 Quai des Salinières : travaux de démolition et confortement avec les mitoyens, le bailleur CDC Habitat a été désigné pour développer cette opération, poursuite des études de conception et de programmation,
- 20, 21 Abel Surchamp : réception des travaux de confortement des immeubles. Engagement d'un travail de recherche d'un opérateur,
- 34 place Abel Surchamp : immeuble acquis en 2023 sur lequel des travaux de sécurisation ont été réalisés. Engagement des négociations en vue de la cession du bien à un opérateur qui maîtrisera également le 35 place Abel Surchamp afin de mutualiser l'accès,
- 76-78 rue Gambetta : acquisition du 78 rue Gambetta, engagement des études de faisabilité,
- 11-13 rue Orbe : la procédure d'expropriation engagée en 2023 n'a pas abouti suite au refus d'expertise contradictoire du propriétaire. La Cali, suite à la préemption de la moitié indivise, a obtenu un jugement favorable de la cour d'appel en décembre 2023. Poursuite des négociations amiables en vue de l'acquisition du 11 rue Orbe et de l'autre moitié indivise,
- Poursuite de l'animation des 8 immeubles de la première ORI⁸ dont la DUP¹⁰ a été prononcée le 15 février 2023,
- Poursuite des visites et des études préalables au choix des immeubles à intégrer dans la deuxième tranche d'ORI⁸.

Le permis de diviser sur Coutras Libourne et Saint Denis de Pile

Le permis de diviser a été mis en place sur la commune de Libourne en 2018, puis de Coutras en 2024. Ce régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant vocation lutter contre l'habitat indigne en contrôlant la création de logements par division, au regard de critères liés à la surface et à l'habitabilité du logement notamment.

Ce dispositif, dont la compétence est communautaire, a fait l'objet de discussions avec la commune de Saint Denis de Pile durant l'année 2025. Le Conseil communautaire de La Cali du 17 décembre 2025 a approuvé la mise en place du permis de diviser sur cette commune à compter du 1er mars 2026.

¹⁰ DUP : déclaration d'utilité publique

Le Permis de louer

Le PLH⁷ adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages et à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR¹¹, consacrant le rôle des EPCI¹² comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne en 2018.

Le permis de louer permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Suite à sa mise en place sur le centre-ville de Libourne en novembre 2018, La Cali a conclu une convention avec la CAF¹³ et la MSA¹⁴ dans le but de détecter les propriétaires qui contournent ce dispositif.

Ainsi, la CAF¹³ et la MSA¹³ se sont engagées à transmettre mensuellement les ouvertures de droits aux aides au logement sur la commune de Libourne, permettant ainsi à La Cali de découvrir des mises en location frauduleuses de logements dégradés, voire dangereux pour les occupants et d'engager des procédures à l'encontre des propriétaires.

Avant 2024, 75 signalements ont été transmis au Préfet, et 22 amendes administratives (pouvant aller de 5 000 € à 15 000 €) ont été prises en l'absence de régularisation par les propriétaires. Depuis avril 2024, la compétence en matière d'amendes liées au dispositif permis de louer a été transférée au Président de l'EPCI¹². Ainsi, 46 procédures coercitives ont été menées concernant des infractions et deux amendes ont été prononcées pour un montant total de 8 000 €.

Une plateforme « Permis de louer » est accessible depuis le 1^{er} juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte fin 2025, près de 3 300 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme.



En 2021, un guide pratique a été édité pour aider les propriétaires et agences immobilières à préparer au mieux le dépôt de leur dossier de demande de permis de louer et éviter des accords sous réserve de travaux ou des refus.

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2025, 4 562 dossiers ont été reçus, dont 4 119 dossiers complets. Parmi ceux-ci, 2 087 accords de mise en location ont été attribués ; 1 732 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...), 282 ont fait l'objet d'un refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...), les autres dossiers restent en cours d'instruction (18 dossiers).

¹¹ ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

¹² EPCI : établissement public de coopération intercommunale

¹³ CAF : caisse des allocations familiales

¹⁴ MSA : mutualité sociale agricole

Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement

Participation de La Cali au programme partenarial de travail de l'A'Urba



Déjà adhérente de l'A'Urba¹⁵, La Cali poursuit son partenariat avec l'agence d'urbanisme, afin d'engager en 2025 une réflexion sur l'avenir des quartiers de gare de La Cali. Le territoire est en effet desservi par 8 gares TER dont 3 concernées par le projet de SERM girondins¹⁶. L'agglomération s'intéresse aux enjeux en termes de développement urbain et territorial à plusieurs échelles : le quartier de gare, la commune, le territoire communautaire.

La mise en œuvre des conventions opérationnelles tripartites entre les communes, La Cali et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine

L'EPF¹⁷ de Nouvelle-Aquitaine assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut, à travers des conventions opérationnelles spécifiques, les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de restructuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF¹⁷. La convention-cadre entre La Cali et l'EPF¹⁷ a été renouvelée en 2024.

Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables

La poursuite des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement

La Cali, en tant qu'EPCI¹² dotée de la compétence en matière d'habitat et d'au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville¹⁸ (voir également p. 70), a eu l'obligation de créer une CIL¹⁹.

La réunion d'installation administrative de la CIL¹⁹ a été réalisée en 2022 et a permis de rappeler les enjeux des politiques d'attributions et de gestion de la demande de logements sociaux, d'approuver le règlement intérieur de cette instance co-pilotée par l'État et La Cali et de valider le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner La Cali dans l'animation des différents travaux de la CIL¹⁹.

En 2025, la Cali a finalisé la rédaction des documents réglementaires suivants :

- Le document cadre d'orientations d'attribution (DCOA) : la feuille de route qui fixe les grands objectifs relatifs à l'attribution des logements sociaux du territoire,
- La Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) : la déclinaison opérationnelle des orientations du DCOA que les partenaires s'engagent à respecter,
- Le Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) : l'outil qui permet de faciliter le suivi des demandes de logement social afin de mieux en informer les demandeurs.

L'ensemble de ces documents sera approuvé lors du conseil communautaire du 26 février 2026.

¹⁵ A'Urba : agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains

¹⁶ Le SERM girondin est un projet sur les rails depuis plusieurs années. Diamétralisation du réseau en étoile autour de Bordeaux, renforcement du cadencement, création de lignes de cars express complémentaires, réalisation d'un réseau cyclable de rabattement vers les gares, l'offre en transport collectif s'étoffe, se renforce, s'amplifie pour irriguer une grande partie des territoires girondins.

¹⁷ EPF : établissement public foncier

¹⁸ Depuis 2015 La Cali compte un quartier prioritaire « Quartier du Centre de Coutras », bénéficiant d'interventions renforcées et ciblées définies par le Contrat de ville pour la période 2015-2020, puis prolongé pour 2020-2022

¹⁹ La mise en place d'une CIL (Conférence intercommunale du logement) est une obligation pour les territoires, issue de la loi ALUR de 2014 et la loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté de 2017, qui voient leurs compétences renforcées sur le logement social, en matière de suivi de la demande et des attributions.

Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place, en juillet 2018, un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social.

Dans le prolongement de cette première mesure et après 4 ans d'existence, La Cali a poursuivi son ambition de soutenir le développement de la production du logement social en élargissant son intervention à l'ensemble du territoire (les aides étaient initialement réservées à Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres, déficitaires en logements sociaux au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU), en faisant évoluer son règlement et en élargissant son champ d'intervention via des aides spécifiques « Fabriquer CALI ». Un nouveau règlement a été adopté en 2022 et vise notamment à promouvoir le renouvellement urbain, la revitalisation des centre-bourgs, la lutte contre l'habitat indigne, ainsi que le développement d'opérations particulièrement innovantes.

Le 10 avril 2024, le règlement d'intervention a été actualisé avec une hausse conséquente des aides mobilisables (Primes de base augmentées de 50 %, Primes pour les publics spécifiques multipliées par 3 et toutes les autres primes multipliées par 2). Des nouvelles aides ont également été créées pour les opérations de moins de 10 logements et les opérations en réhabilitation particulièrement contraintes. Cette actualisation représente un budget d'investissement de 2 millions d'euros supplémentaires.

En 2025, La Cali a apporté son soutien aux bailleurs sociaux suivants :

- Domofrance - Libourne - Avenue Gallieni - 35 logements étudiants sociaux dans le cadre d'un projet en renouvellement urbain
- Domofrance - Guîtres - Rue portail de la barrière - 10 logements sociaux
- Domofrance - Vayres - Avenue de Libourne - 12 logements locatifs sociaux neufs
- Domofrance - Libourne - Rue Orbe - 9 logements locatifs sociaux
- Domofrance - Coutras - Rue Gambetta - 37 logements locatifs sociaux collectifs neufs
- CDC Habitat – Libourne – 14 rue de Barreau – 21 logements locatifs sociaux
- Gironde Habitat - Vayres - Avenue d'Izon - 48 logements locatifs sociaux neufs
- Gironde Habitat - Izon - Avenue des anciens combattants - 12 logements locatifs sociaux neufs
- Gironde Habitat - Saint Denis de Pile - Route de Paris - 11 logements locatifs sociaux et un tiers lieu
- Gironde habitat - Vayres - Rue du port - Maison individuelle en vue de réaliser des travaux de réhabilitation pour la conventionner
- Gironde Habitat - Libourne - Rue Gambetta / rue Lyrot -23 logements locatifs sociaux et deux commerces en rez-de-chaussée
- Gironde habitat - Izon - 6 Chemin de Lavergne – 8 logements locatifs sociaux
- Gironde habitat - Izon – 30 Chemin de Lavergne – 8 logements locatifs sociaux
- Gironde habitat - Vayres – Bellevue – 8 logements locatifs sociaux
- Gironde Habitat - Vayres - Rue de Segransan - Acquisition et travaux de remise en état d'une maison individuelle
- Gironde Habitat - Izon - Avenue des cavernes - 25 logements locatifs sociaux neufs
- Commune de Saint Christophe de Double - Réhabilitation de 2 logements communaux conventionnés.

Ainsi, depuis l'adoption du règlement d'intervention en 2018, 64 opérations immobilières (représentant 1 145 logements locatifs sociaux) ont fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire en vue d'être financées par La Cali.

En contrepartie de ces financements, La Cali bénéficie de droits de réservation de logements sociaux, contractualisés par une convention avec chaque bailleur présent sur le territoire. La collectivité peut ainsi proposer des candidatures d'habitants du territoire au bailleur, qui, une fois les conditions d'éligibilité validées, attribue le logement en commission d'attribution.

En 2024, La Cali a permis à 27 ménages d'accéder à un logement social grâce à son contingent réservé. 45% concernaient des publics aux revenus très modestes, 67% relevaient de publics qualifiés de prioritaires.

Répondre aux besoins des publics vulnérables

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier),
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme, calculée maintenant sur la base de la population totale de La Cali²⁰,
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.
- L'adhésion à l'AFIPADE (association des fichiers partagés de la demande de logement social en Nouvelle Aquitaine) permet à La Cali d'accéder au service « Imhoweb », qui recense en temps réel les demandes de logement social formulées dans le système national d'enregistrement.

La transition écologique globale de l'agglomération, formalisée dans le plan climat air énergie territorial

Depuis 2024, La Cali s'est engagée dans l'élaboration de son nouveau PCAET²¹ (voir également p. 59). Pour ce faire, elle s'est adjoint les services du bureau d'études NEPSSEN spécialisé dans les démarches de transition écologique des territoires.

Le PCAET est l'outil d'animation et de coordination de la transition énergétique et écologique à l'échelle du territoire de La Cali.

Il doit permettre, à l'échelle locale, de développer les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie, limiter les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et de s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique. Instaurés par la loi transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, les PCAET sont définis à l'article L. 229-26 du Code de l'environnement.

Cette démarche s'est déroulée suivant quatre grandes étapes :

- L'information et la sensibilisation des agents et des partenaires sur le changement climatique, puis la collecte des données nécessaires pour dresser un état des lieux, diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et des vulnérabilités du territoire face au dérèglement climatique,
- La définition d'une stratégie chiffrée aux horizons 2030, 2040 et 2050 avec les élus du COPIL PCAET²¹,
- La concertation de tous les partenaires techniques institutionnels et acteurs du territoire afin de co-construire un plan d'actions opérationnel concret,
- La validation du document après la mise à disposition du public et avis de l'État, de la DREAL (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement), DDTM, MRAE (Mission Régionale d'autorité environnementale) et de l'ADEME.

A chacune de ces étapes clés, un comité technique et un comité de pilotage du PCAET²¹, ouvert à de nombreuses structures partenaires, se sont réunis pour analyser et suivre l'avancement des travaux.

Le PCAET sera approuvé le 26 février 2026 en conseil communautaire.

Le plan d'actions pourra alors être mis en place à partir du mois de mars 2026. Il est construit autour de six axes stratégiques et 32 actions opérationnelles qui répondent aux enjeux climatiques identifiés par les partenaires et les diagnostics.

²⁰ Jusqu'en 2020, le financement reposait sur la participation volontaire de l'ex communauté de communes du Libournais, des communes de Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle

²¹ PCAET : plan climat air énergie territorial

Les axes du PCAET²¹ sont :

AXE 1 : Adapter le territoire à une raréfaction de la ressource en eau potable

AXE 2 : Devenir un territoire « autonome » en énergie

AXE 3 : Améliorer les conditions de déplacements en privilégiant de nouvelles pratiques sobres et décarbonées

AXE 4 : Adapter les activités du territoire et y préserver la biodiversité

AXE 5 : Innover pour un territoire sobre et compétitif

AXE 6 : Montrer l'exemple et soutenir collectivement un plan climat ambitieux

La finalisation du PCAET²¹ n'est que le début du travail de transition à engager.

Afin d'ancrer la démarche de transition de La Cali sur un temps long, l'agglomération dans la poursuite de la finalisation de son PCAET²¹, s'est engagée dans la démarche de labellisation TETE²² portée par l'ADEME.

La labellisation Territoire engagé transition écologique de l'ADEME

Le programme TETE²² est un outil de référence dédié aux collectivités, notamment aux EPCI¹², pour faciliter la structuration et la mise en œuvre de leur politique territoriale de transition écologique sur un champ d'action complet : performance énergétique des bâtiments publics, mobilité douce et durable, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets...

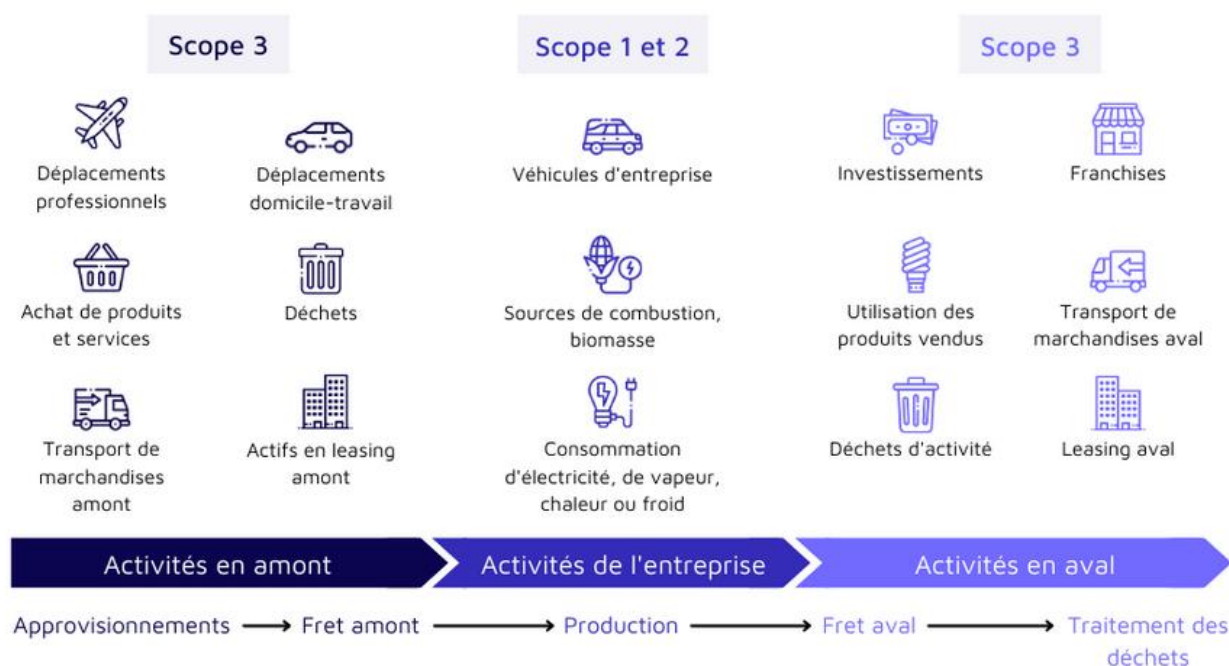
Le programme se déroule sur quatre années d'accompagnement et permet en lien avec le PCAET²¹ de travailler sur le fonctionnement interne des services et des actions qui y sont portées. L'ensemble des services de l'agglomération est intégré au dispositif et y participe activement.

L'objectif à terme étant la labellisation sur les deux référentiels Climat Air Energie et Economie circulaire.

Le bilan de gaz à effet de serre

Le dispositif BEGES²³ prévoit que les services de l'État, les collectivités territoriales (région, départements, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communes et communautés de communes) de plus de 50 000 habitants) le réalise.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la comptabilisation et la déclaration de l'ensemble des émissions indirectes, dont les émissions dites du « scope 3 » (chaîne logistique, transport des biens et personnes) devient obligatoire également. Afin de répondre à la réglementation, La Cali s'engage dans son BEGES²³ pour une finalisation en 2026.



²² TETE : territoire engagé transition écologique

²³ BEGES : bilan des gaz à effet de serre, encadré par l'article L.229-25 du code de l'environnement

Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie

Le partenariat avec l'ALEC pour accompagner la collectivité et les communes

Comme chaque année, un partenariat avec l'ALEC permet d'accompagner La Cali et ses communes membres dans leurs projets de rénovation énergétique, études ENR...



Pour la dernière année de la convention triennale entre l'ALEC²⁴ et La Cali, l'ALEC a poursuivi son accompagnement technique et a été en relation avec : La Cali pour son patrimoine communautaire, Bonzac, Guîtres, Saint Quentin de Baron, Moulon, Libourne.

La poursuite de l'opération avec Voltalis



En juillet 2024, La Cali a renouvelé son partenariat avec Voltalis par la signature d'une convention. L'entreprise propose aux ménages et entreprises chauffées à l'électricité, l'installation gratuite d'un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés aux appareils de chauffage électrique (radiateurs électriques, ballons d'eau chaude et/ou pompe à chaleur). Une application mobile permet de suivre la consommation et piloter le chauffage à distance. En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation de ces appareils, sans impact sur le confort. Ce système permet de faire des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à la sécurité du système électrique.

Cette année, Voltalis a poursuivi les installations de boîtiers : 561 ont été faites sur un grand nombre de communes du territoire (principalement sur Libourne (317), Coutras (66), Saint Médard de Guizières (28), Saint Quentin de Baron (33), Izon (25).

L'accompagnement des particuliers dans leurs projets photovoltaïques par Solévent

La Cali a développé un partenariat avec l'association Solévent afin de former, sensibiliser et accompagner les particuliers désireux de déployer des installations photovoltaïques en toitures.



L'association réalise des réunions d'informations auprès des particuliers et effectue des groupement d'achats en parallèles de son accompagnement technique. Résultat en une année, après 4 réunions publiques à Libourne, Izon, Porchères, Saint Denis de Pile, près de 40 projets en cours ou en finalisation sur le territoire.

L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Depuis 2017, La Cali anime, auprès des communes volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites inspirantes, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire. Cette initiative bénéficie du soutien financier du programme LEADER porté par le groupement d'action locale du PETR du Grand Libournais³⁰.

Le PETR du Grand Libournais³⁰ est d'ailleurs porteur d'un Programme alimentaire territorial, auquel La Cali contribue activement. Des actions ont ainsi été mutualisées et proposées à cette nouvelle échelle : ateliers collectifs d'information et formations cuisine.

²⁴ ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

Cette année, les actions suivantes ont été menées :

- Des accompagnements individualisés pour susciter des changements de pratiques

Afin d'impulser de réels changements de pratiques, des accompagnements individualisés ont été proposés aux communes souhaitant s'impliquer.

Ainsi, 4 communes (Bayas, Gours, Puynormand, Saint Seurin sur l'Isle) bénéficient d'un « **Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité** » par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde. Mobilisées autour d'une équipe projet composée d'élus et agents de la restauration collective, les communes pilotes ont bénéficié de la réalisation d'un diagnostic de leurs pratiques et la proposition de pistes d'action pour améliorer l'accès à une alimentation bio et de qualité, de conseils pour relocaliser leurs achats et participer à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM²⁵ (mise en place d'une calculatrice) en lien avec les objectifs de la collectivité. Une restitution de ces accompagnements sera organisée courant 2026.

- Un accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Les communes de Guîtres (1 école) et Saint Denis de Pile (2 écoles) ont elles bénéficié d'un accompagnement du CREPAQ Nouvelle-Aquitaine à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. La réunion de restitution s'est tenue le 17 décembre et a permis aux communes d'échanger sur leurs bonnes pratiques.

La gestion de la forêt et ses projets d'aménagement

La forêt de La Cali relevant du régime forestier et gérée par l'ONF

Depuis 2020, La Cali est propriétaire de 236 ha de forêt repartis sur les communes de Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle et Les Peintures.

Le Code forestier prévoit que l'ensemble des bois et forêts appartenant aux collectivités territoriales, dès lors qu'ils sont « susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution », relèvent du régime forestier²⁶. Cela a été acté cette année, et 204,23 ha relève désormais du régime forestier et sont gérés par l'ONF²⁷. Cette année, le patrimoine forestier de La Cali s'est enrichi de 17 ha achetés à la mairie de Le Fieu.

Des aménagements en projet pour la création d'un sentier pédagogique à Le Fieu

L'ONF²⁷ a accompagné La Cali dans son projet d'aménagement d'un sentier pédestre à Le Fieu. Il a été imaginé, avec de la signalétique, des panneaux d'information, un escalier et un platelage pour préserver une zone humide, des bancs relax et tables de pique-nique... Des marchés ont été passés avec 2 entreprises fin 2025 et début 2026, les travaux débiteront au printemps 2026.



Ce sentier a été balisé par la Fédération française de randonnée afin de permettre aux visiteurs de faire les 3 boucles et pouvoir se repérer.

Durant le mini camp nature organisé par l'espace jeunes d'Abzac (voir également p. 56) les jeunes ont participé à un chantier participatif encadré par l'ONF.

L'engagement dans un projet Label bas carbone pour réaliser des plantations d'arbres à Chamadelle

Accompagnée par la Coopérative carbone et avec l'appui de l'ONF²⁷, La Cali s'est engagée dans un projet Label bas carbone²⁸. Une première opération de boisement sur des parcelles localisées à Chamadelle sera engagée en 2026, avec pour objectif d'augmenter la séquestration de carbone dans des puits naturel (forêt).

²⁵ Loi EGALIM, pour un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dispose notamment que, depuis le 1^{er} janvier 2022, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques

²⁶ Article L. 211-1 du code forestier

²⁷ ONF : office national des forêts

²⁸ Le Label bas-carbone a été créé par le ministère de la Transition Ecologique avec la collaboration de nombreux partenaires, avec pour objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 de la France

Un partenariat avec L'Usine Végétale / Cargo 209 / Cantine 209

Le tiers lieu L'Usine Végétale (voir également p. 42, 53, 56), localisé au cœur du sentier qui sera aménagé à Le Fieu, est un acteur essentiel pour la dynamique locale qu'il impulse, notamment en lien avec le projet d'aménagement du sentier pédestre.

La Cali a soutenu le festival **Nuits des Forêts** organisé par L'Usine Végétale, et dont l'objectif est de permettre la rencontre entre les acteurs de la filière forêt-bois française et du secteur culturel et artistique, pour inviter le grand public à mieux connaître et comprendre les forêts françaises.

De nombreux événements se sont tenus en juin : tables rondes, spectacles, balades en forêt, concerts... à l'attention d'un public variés, de professionnels ou non, adultes, jeunes...

L'opérateur culturel, l'association Cargo 209, a conçu, avec un collectif d'artistes locaux, une **exposition éphémère** naturo-artistique « **Demain la Double** » qui a été soutenue par La Cali. La 2^{ème} édition, qui s'est tenue du 7 juin au 18 septembre, a rencontré un grand succès, accueillant plus de 3 500 visiteurs (touristes locaux et extérieurs au département, amateurs de marche, public familial, enfants et jeunes fréquentant les structures d'accueil de La Cali). Une convention quadripartite, signée entre la commune de Le Fieu, Cargo 209 et La Cali, a permis d'encadrer cette exposition et définir le rôle de chacune des parties. Afin de pérenniser cet événement, elle sera reconduite en 2026.



Le programme NovaTerres, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture

De même que les années précédentes, le secteur agricole reste marqué en 2025 par l'impact croissant des aléas géopolitiques, économiques, sanitaires et climatiques (droits de douane américains/conflit russo-ukrainien, variabilité des températures/pluviométries, variation des marchés des viandes et des vins, crise viticole/dermatose nodulaire bovine).

Malgré ce contexte difficile et la mise en place d'une stratégie nationale de réduction du déficit public, La Cali continue de mener une politique agricole volontariste : la collectivité a réalisé une étude économique d'envergure, des actions d'accompagnement financier et d'animation auprès des porteurs de projets et a poursuivi ses collaborations avec les acteurs publics et privés pour mener à bien des projets structurants. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du programme NovaTerres²⁹ afin de proposer des solutions opérationnelles et adaptées aux usagers du secteur agricole local. Le présent rapport décrit les actions réalisées en 2025 par le service agriculture rattaché à la direction du développement économique de la Cali dans le cadre du programme NovaTerres²⁹.

Le programme NovaTerres²⁹, mis en œuvre sur la période 2021-2025 priorise trois axes d'intervention :

- Le foncier agricole : accompagner les porteurs de projet en repérant et en mobilisant le foncier agricole,
- L'accompagnement des producteurs : soutenir la formation, l'installation d'agriculteurs, la transmission des fermes et la modernisation des exploitations,
- La commercialisation locale : développer la vente en circuits courts, optimiser la logistique, sécuriser la valorisation de la production par la transformation et structurer les filières agricoles locales.

Il oriente les interventions économiques, l'accompagnement de projets de production agricole et alimentaire territoriaux et la réalisation d'études qui sont réalisées. Ces actions relèvent de travaux réalisés en interne (service transition écologique, action sociale, culture, etc.) ou de collaborations (PETR du Grand Libournais³⁰, EPCI¹², Chambre d'agriculture, SAFER³¹...).

En 2025, La Cali a centré ses interventions sur le soutien à la modernisation des exploitations agricoles et le développement de projets structurants.

²⁹ NovaTerres : Nouvelle valorisation des terres en Libournais

³⁰ PETR du Grand Libournais : pôle d'équilibre territorial et rural, comprenant La Cali, les communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint Émilionnais et du Pays Foyen

³¹ SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Les interventions économiques auprès des entreprises exerçant une activité agricole

Accompagnant et soutenant les projets liés à l'agriculture, La Cali a cette année, centré son intervention sur le soutien à la modernisation des exploitations agricoles et le développement de projets structurants.

Ce soutien a permis d'accompagner le développement des exploitations agricoles suivantes :

- Le jardin des ZakYom

Créée en 2018, cette entreprise individuelle est spécialisée en production végétale. L'exploitation agricole s'étend sur une surface de 8 ha située sur la commune de Saint Antoine sur l'Isle et comprend un verger labellisé en Agriculture Biologique.



L'exploitante a fait le choix de compléter sa production de fruits en intégrant une production animale dans son système d'exploitation et en développant son activité de commercialisation. La gérante de l'entreprise souhaitait acquérir du matériel pour développer son activité d'élevage et vendre sa production sur les marchés de plein vent de La Cali.

La Cali a soutenu le projet en finançant une partie du matériel et des travaux nécessaires au développement de l'activité d'élevage. Ce soutien fait écho au programme Nova Terres au titre de l'accompagnement des producteurs.

- L'entreprise Clausure

L'entreprise individuelle Maxime Clausure a été créée en 2025 et exerce des activités liées à la production céréalière sur la commune de Saint Denis de Pile. L'exploitation compte un Equivalent Temps Plein et comprend une surface cultivée de 33 ha labélisée en Agriculture Biologique. La production céréalière de cette exploitation est destinée à être transformée et vendue en circuit long (coopérative), aux particuliers (vente directe) et à la restauration collective.

Le gérant de l'entreprise souhaite développer son atelier de production de céréales et de transformation. La réalisation de ce projet s'appuie sur :

- La construction d'un bâtiment agricole
- L'achat de matériels destinés à cultiver les céréales
- L'achat d'équipements dédiés au stockage des céréales

La Cali a répondu favorablement à la sollicitation de l'entreprise : des aides à l'installation (création d'entreprise), à l'achat de matériels de production et de à l'achat de cellules de stockage ont été octroyées.

- Le GAEC Fretard

La société exerce une activité de production animale en bovin viande sur la commune de Coutras depuis l'arrivée de Benjamin Fretard au sein du GAEC en 2020. L'exploitation réalise son activité d'élevage avec un cheptel d'environ 180 animaux. La production du GAEC est vendue en circuit long et aux particuliers (vente directe en caisse). Les gérants de la société souhaitent développer leur atelier de production bovine en sécurisant l'alimentation de leur cheptel : la réalisation de ce projet s'appuie sur l'achat d'équipements modernes dédiés à la fenaison et à la récolte des fourrages. La Cali a soutenu ce projet au titre de l'aide à l'installation et à l'achat de matériels de production.

- L'entreprise individuelle Olivier DANGUY

Créée en 2003, cette entreprise exerce des activités liées à la viticulture sur la commune de Saint Germain du Puch. La surface cultivée de l'exploitation s'élève à 25.8 ha et est labélisée en Agriculture Biologique. Olivier Danguy, gérant de l'exploitation, souhaite diversifier ses productions en arrachant 1.4 ha de vigne et en développant la culture de céréales. La production céréalière de cette exploitation est destinée à être transformée et vendue en circuit long (coopérative) et en circuits courts (professionnel de la boulangerie et particuliers). Le projet a reçu le soutien de La Cali au titre de l'aide à l'achat de matériels de production et de stockage.

- Le GAEC de la grande Chau

Créée en 2011, le GAEC exerce des activités liées à la production ovine laitière sur la commune de Saint Christophe de Double. Le GAEC élève un troupeau de 250 brebis sur surface de 53 ha de prairies pour produire des yaourts, des fromages blancs, des fromages à pâte cuites et non cuites labélisés en Agriculture Biologique. Les productions du GAEC, dont certains produits ont été primés au concours national des fromages au lait cru, sont vendues en circuit court aux particuliers, en circuit semi long (Grande et Moyenne Surfaces, fromagerie) et à la restauration collective. Les agneaux qui ne sont pas valorisés pour le renouvellement du troupeau sont vendus en circuit long. Les gérants du GAEC souhaitent développer l'atelier de transformation laitier afin de sécuriser l'installation de deux nouveaux associés et la réalisation de ce projet s'appuie sur l'achat d'un véhicule frigorifique, de matériels de transformation (moule à fromage, presse à fromage), de contention (barrière, clôtures, piquets) et d'animaux destinés à l'amélioration génétique du troupeau. Ce projet est soutenu par La Cali au titre de l'aide à l'installation et de l'achat de matériel (production/transformation).

Le soutien aux associations et aux groupements de producteurs

Le soutien aux associations et aux groupements de producteurs constitue la voie privilégiée par La Cali pour développer des projets agricoles collectifs sur le territoire.

Trois porteurs de projets ont été accompagnés en 2025 :

- L'association Deux bouts

Créée en 2017, l'association Deux Bouts propose un accompagnement aux personnes en difficulté (emploi/logement) en s'appuyant sur une exploitation agricole maraîchère de 2 ha située à Vayres. La production de l'exploitation, labélisée Agriculture Biologique, est vendue aux particuliers et aux collectivités. L'association a sollicité et obtenu le soutien de La Cali pour développer l'exploitation agricole et pérenniser sa situation économique.



Ce projet s'appuie sur l'augmentation de la production de légumes, le développement de l'activité commerciale, de l'approvisionnement de la restauration collective et de la formation.

- L'association Solidarité paysans d'Aquitaine



Créée en 2006, l'association Solidarité Paysans d'Aquitaine exerce des activités liées à la représentation, la promotion et la défense d'intérêts économiques des agriculteurs. Elle propose un accompagnement aux producteurs en difficulté par l'intermédiaire d'une aide individualisée. Cette aide intègre un soutien psychologique et des audits juridique, économique et technique. L'association compte deux Equivalents Temps Plein et 30 bénévoles pour réaliser ces missions.

La Cali a sollicité cette association, afin qu'elle développe ses activités d'accompagnement et de défense des agriculteurs sur les domaines liés aux droits en justice, à l'emploi et à la lutte contre l'exclusion en milieu rural sur son territoire.

- L'association des producteurs des Graves de Vayres

L'Association des producteurs des Graves de Vayres, créée en 2001, exerce des activités de promotion des vins produits dans les Graves de Vayres. Elle regroupe 18 viticulteurs pour une surface cultivée de 525 ha et un volume annuel de récolte de 13 000 hectolitres de vin. La Cali a répondu favorablement à la demande de l'association pour qu'elle puisse investir dans les matériels et réaliser les animations nécessaires au bon déroulement d'organisation de 3 apéros vigneron destinés à promouvoir les producteurs et les vins locaux.



L'accompagnement des groupements de producteurs : les missions d'animation réalisées dans le cadre de la structuration de filières

La Cali collabore avec les collectivités territoriales de Bordeaux Métropole, de Dordogne, de Charente, du Grand Libournais et les acteurs du monde agricole (associations de producteurs, CUMA³²) pour accompagner des groupements de producteurs qui portent des projets structurants.

Trois projets ont bénéficié de cet accompagnement :

- Projet de reprise de l'abattoir de volaille de la Roche Chalais porté par le collectif « L'abattoir paysan »
- Projet de structuration d'une filière chanvre et meunerie porté par un collectif de producteurs rattachés à l'association du chanvre Libournais
- Poursuite des travaux sur la structuration d'une filière Fruits et légumes portés par des membres du collectif Paysans et paysannes du Libournais

³² CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole

Une étude dédiée à diversification viticole

Le contexte sanitaire et économique actuel impacte fortement la filière viticole/vinicole du Libournais. L'État et le CIVB³³ ont mis en œuvre un dispositif d'arrachage sanitaire de vignes pour soutenir les viticulteurs, et engager la nécessaire restructuration de la filière viticole Bordelaise. Malgré ces aides, les viticulteurs du bassin du Grand Libournais restent parfois démunis pour mettre en place d'autres productions après avoir arraché leurs vignes.

La Cali et la Communauté de commune de Castillon Pujols se sont rapidement mobilisées pour répondre aux difficultés de ces viticulteurs. Les deux EPCI¹² sont associées pour mandater les cabinets CERESCO, CETIAC et RVS afin de proposer des solutions opérationnelles sur le sujet de la diversification viticole en tenant compte de l'urgence de la situation.

Cette étude s'axe sur les objectifs suivants :

- Identifier et proposer quelques filières complémentaires à la viticulture,
- Fédérer des viticulteurs autour de projets de développement d'unités de transformation.

L'étude comprend trois phases :

- Phase I (réalisée en 2025) : diagnostic du territoire (sol/climat/viticulteurs),
- Phase II (réalisée en 2025): analyse technico-économique des filières (itinéraire technique, marge, débouchés),
- Phase III (en cours de réalisation sur 2025-2026): structuration opérationnelle des filières constituant des compléments à la viticulture.

Lors des phases I et II, 16 filières ont été étudiées, 34 viticulteurs et 12 institutions (CIVB, etc.) ont été interrogés et des zones pédoclimatiques ont été identifiées.

Les conclusions de ces phases I et II se résument de la manière suivante :

- 7 zones pédoclimatiques ont été identifiées sur le territoire,
- Les zones de production situées à proximité des cours d'eau ont des sols profonds et peuvent accueillir des productions qui nécessitent de l'irrigation,
- Les zones au nord où les sols sont peu profonds, sont propices à l'arboriculture non irriguée et aux élevages (bovins, volailles),
- Les zones calcaires au sud et à l'est dont les sols sont peu profonds, sont propices aux cultures annuelles de chanvre/lentilles et aux fruits à coques,
- Les productions alternatives à la viticulture existent mais peu d'entre elles proposent un rendement revenu/temps de travail comparable à la viticulture,
- Des collectifs de producteurs portent des projets structurants sur les filières chanvre, volailles et olive.

La phase III se centre sur le développement des collectifs de producteurs et de leur projet de création d'unité de transformation. Elle s'appuie sur le choix des élus concernant les filières qui bénéficieront d'un soutien communautaire.

Les productions sélectionnées par les élus et qui bénéficieront d'un soutien communautaire sont le chanvre, la volaille de chair, l'olive, le kiwi.

La feuille de route de la phase III comprend les étapes suivantes :

- Identifier l'état d'avancement et les problématiques des projets de création de l'unité de transformation (chanvrière, abattoir, moulin),
- Identifier les investissements individuels et collectifs nécessaires pour développer les filières en partenariat avec l'association Chanvre Libournais, l'abattoir paysan et l'AG ONA (association girondine des oléiculteurs de Nouvelle Aquitaine),
- Identifier les possibilités d'accompagnement techniques et juridiques dont les collectivités doivent disposer pour accompagner les projets de diversification (investissement/gouvernance),
- Identifier les besoins financiers des partenaires qui accompagneront les collectifs suite à la clôture de l'étude et mettre en place les partenariats idoines.

L'étude se clôturera lorsque le cabinet d'étude CERESCO et les organismes de développement agricole se relayeront pour assurer le suivi des collectifs de producteurs à long terme.

³³ CIVB : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité

Le soutien à l'événement « Libournais territoire d'eau » porté par l'association LINK

La Cali a renouvelé son soutien à la 6^{ème} édition du festival "Libournais territoire d'eau" porté par l'association LInK³⁴, qui s'est tenu du 25 au 27 septembre à Libourne et les 14 et 15 novembre à Saint Denis de Pile.

Cette manifestation a proposé des visites guidées sur le climat dans l'histoire, des balades naturalistes, des ateliers d'intelligence collective autour de l'économie de l'eau, des visites commentées de sites à Libourne (station d'épuration de Condat, le bassin de stockage de l'eau, l'usine des bords (château d'eau)), La fresque de l'eau, des ateliers de pratiques « Chez moi, je change mes pratiques ! » pour apprendre à consommer responsable.

De nouvelles animations ont été proposées cette année, avec un focus sur les femmes dans les sciences et l'intelligence collective.



L'animation du dispositif Clubs nature Gironde du département de la Gironde

La Cali bénéficie du dispositif Club nature porté par le département de la Gironde, visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire.

Les séances sont animées par des acteurs locaux et structures d'éducation à l'environnement, au bénéfice des enfants des centres de loisirs (voir également p. 53) et des jeunes fréquentant les espaces jeunes (voir également p. 56)

Sur l'année scolaire 2025/2026, 11 clubs nature de 15 séances sont en cours de déploiement auprès des structures de la collectivité.



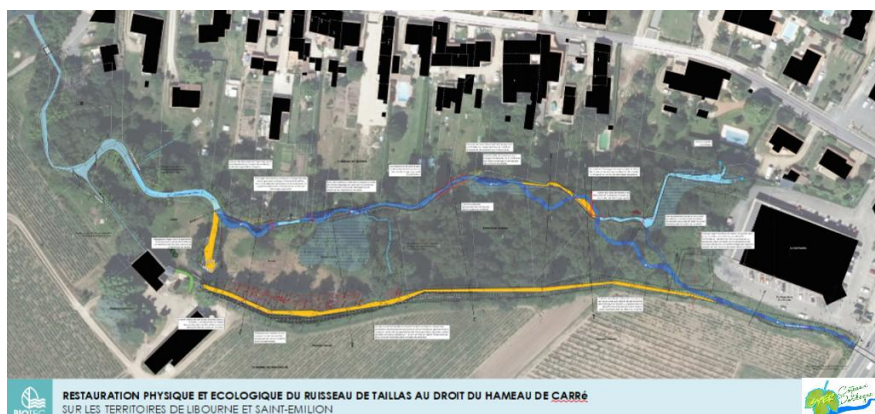
La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau

La compétence GEMAPI³⁵ est une opportunité pour replacer les cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Cette année 2025 a encore été marquée par de multiples actions afin de poursuivre la reconquête du bon état écologique des rivières du territoire communautaire. Le service GEMAPI³⁵ s'est particulièrement impliqué dans le PLUIHD¹¹⁶ (voir également p. 10, 11, 27, 59, 84), le SCOT du Grand Libournais sur le volet milieux aquatiques et prévention des inondations avec les syndicats de rivières. Il a également suivi l'élaboration du SAGE Dordogne Atlantique en étroite collaboration avec EPIDOR.

Le déploiement de Systèmes d'Alertes Locaux, en lien avec les communes et les Syndicats de Rivières, se poursuit pour permettre l'optimisation de la gestion de crises lors d'inondations. Cette démarche s'inscrit en parallèle de la surveillance et des prévisions de Vigicrues sur les cours d'eau principaux de La Cali : Dordogne, Isle et Dronne.

Un projet de renaturation et de remise en talweg de la partie aval du ruisseau du Taillas avec le SYER des Coteaux de Dordogne a été porté tout au long de l'année 2025. Les travaux sont prévus à l'automne 2026.



³⁴ L'association libournaise LInK a pour mission de créer et d'organiser des actions visant à sensibiliser tous les publics aux enjeux de notre époque. Sa mission première est la vulgarisation scientifique, culturelle et technologique

³⁵ GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Les compétences techniques du service GEMAPI³⁵ ont une nouvelle fois été mises à la disposition de la ville de Libourne pour la restauration d'un effondrement de quai en amont du pont de Fronsac. Les travaux de remise en état sont prévus pour 2026.

L'élaboration du dossier pour la reconnaissance des systèmes d'endiguement de La Cali s'est poursuivi tout au long de l'année 2025 et devrait se finaliser sur 2026. Une collaboration très interactive avec les acteurs historiques des palus, les ASA³⁶ de propriétaires, s'est développée et se poursuivra sur 2026.

A l'automne 2024, un soutien financier à la mise en place de protections individuelles contre les inondations a été voté en Conseil Communautaire. Pour 2025, 9 personnes ont manifesté leur intérêt et 5 protections individuelles contre les inondations ont été réalisées.

Les nombreuses interactions avec les services assainissement et eaux pluviales urbaines ont permis l'amélioration des épisodes de pollution diffuse dans les cours d'eau communautaires.

L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion de l'eau et l'assainissement sur La Cali est assurée :

- Directement par La Cali sur les communes de Libourne, Les Billaux et Lalande-de-Pomerol,
- Par les syndicats d'eau et d'assainissement (le SIAEPA³⁷ d'Arveyres, le SIEA³⁸ de l'Est Libournais, le SIEPA³⁹ du Nord Libournais, le SIAEPA³⁷ des Vallées de l'Isle et de la Dronne) sur les autres communes.

L'assainissement collectif

- Les réseaux d'assainissement de Libourne

La Cali a poursuivi en 2025 ses engagements pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement de Libourne (rue de la Bordette partie Sud, Cours Tourny, rue de la Glacière, rues Boyer et Lacaze) dans le but d'améliorer la collecte des eaux usées et la protection des milieux naturels.

En parallèle, d'autres travaux d'assainissement ont été étudiés sur Les Billaux : dévoiement d'une canalisation d'eaux usées au droit d'une parcelle privée en bordure de la RD910 et renouvellement de canalisations au droit du chemin des Gauthier.



- La station d'épuration à Libourne

Le projet d'extension-reconstruction de la station d'épuration de Condat à Libourne a franchi une étape cruciale en 2025 : le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, démontrant le respect de la démarche Eviter-Réduire-Compenser par La Cali, a obtenu un avis favorable des services instructeurs de l'État. L'enquête publique obligatoire a ensuite pu se dérouler fin 2025, donnant lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur. La Cali est désormais dans l'attente de l'arrêté préfectoral permettant le démarrage des travaux fin 2026. La nouvelle station d'épuration permettra de traiter de manière optimale, dans les années à venir, les eaux usées des habitants et des autres usagers (activités économiques) du territoire. Soucieux des exigences de sobriété en matière de consommation d'eau potable et d'énergie fossile, La Cali a souhaité que cette nouvelle installation permette de produire du biogaz par méthanisation (300 à 500 foyers alimentés) et de recycler jusqu'à 87 000 m3/an (5 fois les besoins annuels de Libourne) par réutilisation des eaux usées traitées.

³⁶ ASA : associations syndicales autorisées

³⁷ SIAEPA : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

³⁸ SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement

³⁹ SIEPA : Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement

- Le renouvellement du dispositif d'aide aux travaux de mise en conformité des branchements privés d'assainissement collectif sur le territoire de Libourne

En 2025, La Cali a maintenu le dispositif de soutien financier aux usagers de Libourne pour la réhabilitation des branchements particuliers en domaine privé, en octroyant une participation financière aux propriétaires de logements, pour les travaux de mise en conformité des raccordements privatifs au réseau d'assainissement collectif, en fonction des ressources financières des foyers (et sur la base du quotient familial). Cette opération est cumulable avec une aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, jusqu'à présent équivalente à 50% du montant HT des travaux sans condition de ressource.

De plus, dans le cadre de la politique sociale portée par La Cali, une aide complémentaire est proposée, sous forme de « chèques eau », en fonction des ressources financières des foyers (et sur la base du quotient familial).

- L'actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectif des communes de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance et le fonctionnement de l'assainissement des eaux usées, les nouveaux schémas directeurs d'assainissement, dits diagnostics périodiques, véritables outils de gestion et de programmation, ont été finalisés fin 2025.

Obligatoire tous les 10 ans, cette révision a permis à La Cali :

- o De mettre à jour le programme de travaux sur les réseaux d'assainissement,
- o D'établir un nouveau programme de travaux sur les réseaux d'assainissement de Les Billaux et de Lalande de Pomerol.

L'alimentation en eau potable

- Des actions importantes pour la préservation de la ressource

Sur 2025, La Cali a poursuivi ses efforts d'économies d'eau sur Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol, avec des opérations de renouvellement de réseaux d'eau potable (en parallèle des actions menées par son délégataire AGUR) ce qui a amené à une amélioration du rendement (80,25%) et une réduction toujours plus forte des fuites.

Dans un contexte d'approbation du PLUi-HD (voir également p. 10, 11, 25, 59) avec l'enjeu central de l'eau, des actions importantes sont envisagées dans les années à venir sur l'ensemble du territoire communautaire de La Cali, par les syndicats d'eau pour réduire également la pression sur les ressources en eau et améliorer les rendements des réseaux d'eau.

- L'actualisation du schéma directeur d'eau potable des communes de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance et le fonctionnement des réseaux d'eau potable, La Cali a poursuivi l'actualisation du schéma directeur d'eau potable en 2025. Obligatoire tous les 10 ans, cette révision a permettra à La Cali de mettre à jour le programme de travaux sur les réseaux d'eau potable de Libourne, Les Billaux et de Lalande de Pomerol.

- De nouveaux contrats de DSP⁴⁰ eau et assainissement

En 2025, les nouveaux contrats de DSP⁴⁰ eau (AGUR) et assainissement (SUEZ) ont fait l'objet d'une procédure de passation pour une durée de 8 ans à partir du 1^{er} janvier 2026 avec des objectifs forts de rendements d'eau potable (85% d'ici 2032), mise en place de compteurs télérelevés pour tous les usagers, poursuite des contrôles de l'assainissement, harmonisation des tarifs et des règles pour les usagers des 3 communes Les Billaux, Lalande-de-Pomerol et Libourne...

⁴⁰ DSP : délégation de service public

La compétence gestion des eaux pluviales urbaines

La Cali a la compétence obligatoire GEPU⁴¹ depuis le 1er janvier 2020. Les eaux pluviales urbaines correspondent aux eaux de pluie ruisselant en milieu urbain. Leur bonne gestion a pour principal objectif de lutter contre le risque d'inondation et de pollution directement liées aux eaux pluviales urbaines.

Conformément aux délibérations prises par La Cali en décembre 2023, l'exercice de la compétence est actuellement assuré par les services de La Cali uniquement sur 4 communes : Libourne, Guîtres, Izon et Saint Germain du Puch. Sur le reste du territoire de La Cali, les communes exercent directement l'exercice de cette compétence sur leur territoire administratif (via des conventions de délégation de la compétence GEPU⁴¹).

⁴¹ GEPU : gestion des eaux pluviales urbaines

Territoire en transition - Les indicateurs

La mobilité

Le réseau de transport public Calibus

13 lignes, dont 4 urbaines et 6 non urbaines 2 navettes de centre-ville et 1 ligne « Plage »

5 zones de transports de proximité en zones peu denses

1 service de transport des personnes à mobilité réduite et/ou âgées de 75 ans et plus

550 arrêts

Près d'1 600 000 voyages en 2025

Près des ¾ des habitants de La Cali (70 000) résident à moins de 300 mètres d'un point d'arrêt

1 réseau de transport scolaire Calibus

3 800 élèves transportés tous les jours sur 73 lignes

450 arrêts

1 politique vélo, CaliVélo

Aide à l'acquisition de vélos

60% de vélos achetés sur La Cali

57% de vélos achetés par des femmes

40% de vélos achetés par les 60 ans et +

Location de vélos à assistance électrique en longue durée

266 vélos mis à la location : 220 vélos à assistance électrique classiques, 30 vélos à assistance électrique pliants et 16 vélos à assistance électrique cargos

178 locations sont en cours fin 2025

Location de vélos à assistance électrique en libre-service

8 972 usagers inscrits au service

4 381 utilisateurs depuis le lancement du service

211 631 locations

369 096 km réalisés par les usagers

76,4 tonnes de CO² économisées

Près de 58 000 habitants de La Cali résident à moins de 15 minutes à vélo mécanique d'une gare ou halte ferroviaire

2 services : scooters électriques en libre-service et voitures en autopartage

L'habitat

Chiffres clés du dispositif « Habitat Durable »

1 000 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

260 logements dont le dossier de rénovation a été déposé auprès de l'ANAH

205 logements rénovés livrés

920 000 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF¹³...)

8 750 000 € TTC de travaux réalisés

Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras, Guîtres et Saint-Médard-de-Guizières

147 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

17 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (10 rénovations énergétiques / 7 maintien à domicile)

4 nouveaux dossiers de propriétaires bailleurs

3 nouveaux dossiers de restaurations de façades

115 000 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF¹³...)

925 000 € de travaux engagés

Bilan à 7 ans d'activité du permis de louer :

4 119 demandes complètes reçues

2 087 accords

1 732 accords sous réserve

282 refus

Soutien à la production de logements sociaux publics

1 633 500 € d'aides votées par le conseil communautaire

16 opérations subventionnées totalisant 262 logements sociaux

3 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 6 communes

5 associations subventionnées : AFIPADE, HAJPL, FSL, Le Lien, ADIL33

1 plan climat air énergie territorial

Réunions publiques animées par SOLÉVENT

4 réunions d'informations

40 projets en cours chez les particuliers

1 convention avec l'ALEC

5 communes accompagnées sur leurs projets de rénovation énergétique, ENR + La Cali pour son patrimoine communautaire

1 convention avec Voltalis

561 installations de boîtiers en 2025

1 980 installations cumulées sur le territoire de La Cali depuis le début de la campagne

Forêt

236,89 ha de forêt dont La Cali est propriétaire sur les communes de Chamadelle, Coutras, Les Eglisottes-et-Chalaure, Le Fieu et Les Peintures

204.23 ha gérés par l'ONF²⁷ sous le régime forestier

1 document d'aménagement 2023-2042 acté pour une gestion durable de la forêt

1 accompagnement de l'ONF²⁷ pour la création d'un sentier pédestre à Le Fieu

1 projet LBC#1Boisment à Chamadelle engagé avec la Coopérative carbone et l'ONF

Agriculture / NovaTerres

10 entreprises, associations, coopératives agricoles soutenues
3 projets de structuration de filières accompagnés
1 étude dédiée à la restructuration viticole

Animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

4 communes accompagnées par Interbio et la Chambre d'agriculture « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité » : Bayas, Gours; Puynormand, Saint Seurin sur l'Isle
3 écoles accompagnées par le CREPAQ à la lutte contre le gaspillage alimentaire à Guîtres et Saint Denis de Pile

Education à l'environnement : Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde

11 Club nature Gironde créés grâce au département au bénéfice des enfants des centres de loisirs et des jeunes des espaces jeunes

1 compétence GEMAPI pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

3 compétences : eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines

Les indicateurs du service à retenir sont ceux de performance réglementaire pour les services d'eau et d'assainissement fixés par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007.

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

						
---	---	---	---	--	---	---

Un territoire de développement

Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.

Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

Le développement des zones d'activité économique communautaires

La délibération du bureau communautaire en date du 22 janvier 2018, a défini le périmètre des 16 zones d'activité économique communautaires :

- Eygreteau et Marais d'Eygreteau à Coutras,
- Anglumeau et La Landotte à Izon,
- Piconnat à Lapouyade,
- La Ballastière, Les Dagueys, Le Carré et Jean Arnaud à Libourne,
- Beaumale et Frappe à Saint Denis de Pile,
- Laveau à Saint Médard de Guizières,
- Bentéjac et du Barry à Saint Seurin sur l'Isle,
- Camparian à Vayres,
- Grand bois à Saint Germain du Puch.

Afin d'être en conformité avec la loi Climat et Résilience⁴², La Cali a établi un inventaire de ces zones d'activité économique, qui comporte, pour chaque, les éléments suivants :

- Un état parcellaire des unités foncières (surface, identification du propriétaire),
- L'identification des occupants,
- Le taux de vacance,
- Les potentiels de densification.

Le territoire a saisi cette opportunité de s'appuyer sur la démarche du PETR du Grand Libournais³⁰, qui a confié à un cabinet la réalisation d'une étude d'un schéma d'attractivité territoriale du Grand Libournais. Son objectif est de doter le territoire d'une stratégie de développement économique territorial intégrant le projet de territoire et les stratégies des 5 EPCI¹² en liaison avec Bordeaux Métropole et les territoires voisins.

En 2025, La Cali a poursuivi la commercialisation de la zone d'Eygreteau à Coutras, 8 lots sont disponibles. Des projets nouveaux d'implantation sont venus remplacer numériquement des projets abandonnés.

La Cali a commencé les acquisitions foncières stratégiques pour les extensions des zones d'activités économiques. Celles-ci sont désormais achevées sur les zones d'Eygreteau à Coutras et de Laveau à Saint-Médard-de-Guizières, tandis que les démarches se poursuivent sur la zone de la Frappe à Saint Denis de Pile.

⁴² Loi Climat et résilience du 22 août 2021 rappelant les engagements de la France en matière de gaz à effet de serre et introduisant plusieurs mesures liées à la lutte contre l'artificialisation des sols par le biais de l'urbanisme avec notamment un objectif de sobriété foncière

La Cali affirme son engagement dans l'économie sociale et solidaire

La Cali a la volonté de conforter et soutenir le tissu de TPE⁴³ et structures de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles) qui sont pourvoyeurs d'emplois. À l'échelle du territoire, c'est près de 1 470 TPE et structures l'économie sociale et solidaire qui emploient 6 890 salariés, cela représente 10% de l'emploi salarié.

Les structures suivantes ont été soutenues :

- France Active Nouvelle-Aquitaine



Cette association est membre du réseau France Active, qui accompagne, finance et met en réseau les TPE⁴³ et structures de l'économie sociale et solidaire engagées en faveur d'une gouvernance partagée, de l'accès de publics éloignés à l'emploi, de la préservation du lien social, de l'écologie et du développement

local.

En 2025, La Cali a signé une convention de partenariat avec France Active Nouvelle-Aquitaine prévoyant notamment l'accompagnement de 16 structures du territoire. Au total, 6 porteurs de projet ont été financés et 5 emplois ont été créés ou maintenus.

- La Recyclerie de Saint Denis de Pile

Localisée à Saint Denis de Pile et créée en 2002, l'association La Recyclerie compte 15 bénévoles et emploie une personne. Cette structure de l'économie sociale et solidaire œuvre en faveur du développement économique et de l'économie circulaire à travers son activité de réemploi (récupération de meubles pour leur redonner une seconde vie) et du lien social. Très dynamique et connue des dyonisiens, elle souhaite aujourd'hui étendre et diversifier son activité au niveau du territoire de La Cali. Ainsi, elle porte des projets d'investissement en matériel et en travaux afin d'organiser, notamment, des ateliers participatifs sur le réemploi.

La Cali a soutenu La Recyclerie au titre d'une aide à l'investissement pour le financement d'une partie du matériel et des travaux nécessaires au développement de son activité (outillage, pose de portes vitrées pour faciliter l'accès au lieu et créer une pièce dédiée aux ateliers...) et de l'aide au règlement des loyers (qui ont augmenté).



Le soutien aux structures économiques du territoire

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire, et c'est la raison pour laquelle les projets suivants ont été soutenus :

- La Caisserie Abzac

Créée en 2008, la société familiale Abzac Caisserie, est implantée sur la commune de Sablons. Elle est spécialisée dans la fabrication de caisses en bois, standards ou sur mesure, destinées à l'emballage de bouteilles de vin et de spiritueux. Toute la production provient de bois issu de forêts gérées durablement, principalement du pin maritime. L'entreprise compte aujourd'hui un gérant et cinq salariés, elle s'inscrit dans une démarche responsable et locale.



Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, l'entreprise souhaite acquérir un nouveau système d'éclairage, ainsi qu'un nouveau groupe d'aspiration. Parallèlement, elle prévoit également l'achat d'un nouveau serveur informatique afin de renforcer la performance et la sécurité de son système d'information.

La Cali a soutenu ces investissements qui permettront d'une part d'améliorer l'ergonomie et la sécurité des employés en réduisant la pénibilité du travail et en assurant un environnement plus sain sur le site de production, et d'autre part de renforcer la performance et la fiabilité du système d'information de l'entreprise.

⁴³ TPE : très petites entreprises

- La Caisserie bordelaise

La société Caisserie bordelaise, entreprise familiale créée en 1965 à Libourne, est un acteur historique et reconnu de la filière bois-emballage. Spécialisée dans la fabrication de caisses bois pour le secteur vitivinicole, avec 35 salariés répartis sur trois bâtiments à Libourne et un site industriel à Arveyres.



Forte d'un savoir-faire alliant artisanat et production industrielle, elle maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur (découpe, assemblage, marquage, personnalisation). Elle travaille principalement pour des châteaux, domaines et négociants implantés dans les plus grandes régions viticoles françaises, avec un ancrage fort en Nouvelle-Aquitaine.

La société évolue dans un environnement économique fortement perturbé par la crise actuelle du secteur viticole, qui impacte directement la demande en emballages bois traditionnels. Cette conjoncture a entraîné une baisse significative de son chiffre d'affaires.

Face à ces difficultés, l'entreprise ne se résigne pas. La Caisserie bordelaise a au contraire choisi de se transformer, en diversifiant ses marchés et en montant en gamme, notamment grâce à des synergies industrielles avec Wildcat Packaging, autre entité du groupe spécialisée dans les coffrets premium multi-matériaux.

Ce projet de diversification répondant aux priorités économiques de La Cali de maintenir l'emploi industriel sur le territoire avec la création de 3 emplois, de diversification et de sobriété foncière, les travaux immobiliers réalisés (réfection de toiture, création d'une pièce blanche, atelier de teinte, amélioration des conditions de travail) ont été soutenus par La Cali.

- L'entreprise Dumarchez Paysage

Située à Saint Denis de Pile, l'entreprise Dumarchez Paysage, spécialisée dans l'aménagement paysager, l'entretien d'espaces verts, l'élagage ainsi que la vente de végétaux, de matériaux et de créations bois, a été créée en janvier 2025 sous forme de société (EURL), en continuité de l'entreprise individuelle éponyme.



La Cali a souhaité soutenir les investissements en projet de cette entreprise qui s'ancre fortement sur le territoire Libournais : la construction et l'aménagement d'un bâtiment professionnel (bureaux, atelier de réparation et de maintenance, une zone de stockage, espaces destinés à améliorer les conditions de travail des salariés). Ce projet permettra de consolider l'activité existante, et prévoit la création de 4 nouveaux postes d'ici 2026 (bureau d'études, ouvriers de chantier et poste logistique).

- L'entreprise DISCAC



La société DISCAC, créée en 1991 et implantée à Izon sur la zone d'activités économiques intercommunale d'Anglumeau, est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de meubles de cuisine et de salle de bain. Elle constitue un acteur industriel structurant du territoire, reconnu pour son savoir-

faire, la qualité de sa production et sa capacité d'innovation. L'entreprise emploie aujourd'hui 180 salariés, contre 130 en 2017, traduisant une dynamique de croissance continue et une contribution significative à l'emploi industriel local. Elle travaille principalement avec des distributeurs et cuisinistes à l'échelle nationale, participant au rayonnement économique du territoire du Libournais. Dans un contexte de forte concurrence internationale, notamment face à des industriels allemands bénéficiant d'importantes économies d'échelle, DISCAC a engagé une stratégie de développement ambitieuse visant à renforcer sa compétitivité et à se positionner sur le marché des grandes enseignes de distribution.

Pour accompagner cette trajectoire, l'entreprise a engagé un programme d'investissements matériels destiné à accroître ses capacités de production et à moderniser son outil industriel. Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités économiques de La Cali en matière de soutien à l'industrie, de création d'emplois pérennes et de consolidation des filières productives locales. L'acquisition de nouveaux équipements industriels structurants a ainsi été soutenue par La Cali afin d'accompagner le développement de l'entreprise sur le territoire.

- L'entreprise Scientia Natura Distribution

La société SAS Scientia Natura Distribution, implantée à Coutras sur la zone industrielle d'Eygreateau, est spécialisée dans la fabrication et la distribution de compléments alimentaires naturels et de produits d'hygiène. Ses produits sont commercialisés en France dans plus de 800 pharmacies, en magasins biologiques, ainsi qu'à l'export, avec une stratégie marketing largement tournée vers le digital.

L'entreprise connaît une croissance très soutenue de son chiffre d'affaires, portée notamment par le développement de ses ventes à l'international. Cette dynamique s'accompagne d'une progression continue des effectifs, passés de 25 salariés en 2023 à 36 en 2025, avec une projection à 55 salariés à court terme.

Afin d'accompagner cette forte montée en charge, la société a engagé un projet structurant visant à regrouper l'ensemble de ses activités industrielles sur un site unique à Coutras. Ce projet prévoit la conservation du bâtiment existant et la réalisation d'une extension permettant d'accueillir les activités de production, de contrôle qualité, de stockage et des zones réglementées répondant aux normes sanitaires en vigueur.

Ce projet répond aux priorités de La Cali en matière de développement économique, de création d'emplois et de renforcement des filières industrielles locales à forte valeur ajoutée. Il permettra d'optimiser l'organisation industrielle, de sécuriser la qualité des produits et de soutenir la stratégie de développement national et international de l'entreprise. À ce titre, les investissements immobiliers ont été accompagnés financièrement par La Cali.



- La société Gratraud-Laroche

La société Gratraud-Laroche, créée en 1973 et implantée à Saint Denis de Pile, exerce une activité de fabrication et de pose de menuiseries bois, PVC et aluminium. Elle intervient principalement auprès d'une clientèle locale et bénéficie d'un ancrage territorial fort, contribuant au maintien d'une activité artisanale et industrielle de proximité. L'entreprise évolue dans un contexte

économique marqué par la hausse significative des coûts de l'énergie, particulièrement impactante au regard de la nature de son activité. Afin de s'adapter à cette contrainte, elle a mis en place des mesures d'organisation interne visant à limiter ses charges tout en préservant la continuité de l'activité et l'emploi. La société emploie 14 salariés et accueille également deux apprentis, avec la volonté affirmée de les intégrer durablement à l'issue de leur formation. Cette démarche traduit l'engagement de l'entreprise en faveur de la formation, de la transmission des savoir-faire et de la fidélisation de la main-d'œuvre. Le projet soutenu porte sur la rénovation, l'amélioration et l'extension du bâtiment existant, comprenant notamment le remplacement de la toiture, la rénovation des plafonds isolants et phoniques, l'extension des surfaces de production et la mise aux normes des installations électriques. Ces investissements visent à améliorer la performance énergétique du site, à réduire durablement les coûts d'exploitation et à garantir des conditions de travail adaptées. Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités de La Cali en matière de transition énergétique, de maintien de l'emploi et de soutien aux entreprises artisanales du territoire, justifiant l'accompagnement financier apporté.



- La société Luc Camborieux

La société SAS Luc Camborieux est une entreprise spécialisée dans les activités de chaudronnerie et de soudure, implantée sur la zone d'activités économiques de Laveau à Saint Médard de Guizières. Elle exerce son activité au sein d'un atelier de 400 m² et intervient principalement dans la réparation et la remise en état de bennes. L'entreprise travaille majoritairement pour des entreprises de gestion et de collecte des déchets, des entreprises de travaux publics ainsi que pour des artisans du territoire. Une part significative des interventions est réalisée directement sur site grâce à deux camions spécialement équipés, permettant des opérations rapides chez les clients. Par ce positionnement, la société s'inscrit comme un acteur de proximité, reconnu pour son expertise technique dans la maintenance et la remise en état de bennes d'occasion. L'activité de l'entreprise connaît une progression régulière de son chiffre d'affaires, traduisant une dynamique économique positive malgré un contexte concurrentiel exigeant. La société emploie actuellement quatre salariés, comprenant le gérant soudeur, son épouse en charge des fonctions administratives, ainsi que deux soudeurs itinérants. Dans le cadre de son développement, l'entreprise envisage la création d'un poste supplémentaire ainsi que le recrutement d'un à deux apprentis, traduisant une volonté de structuration et de transmission des savoir-faire.

- La Maison Charmeilles - Le Comptoir, un projet d'incubateur

Porté par 2 entrepreneures. Cet incubateur permettra à des praticiens du secteur du bien-être, des artisans et des co-workers de tester ou développer leur activité dans un cadre atypique et raffiné inspiré de la Belle Époque. Ce concept est unique et innovant, il associera un coworking modulable, 6 kiosques bien-être éphémères louables à la demi-journée ou journée « clé en main », 1 salon de thé ouvert au public et 1 boutique de créateurs. Ce lieu « hybride » a pour objectifs de créer du lien social, soutenir l'entrepreneuriat tout en participant activement à l'attractivité économique de la commune de Libourne et de La Cal.

Ce projet, qui s'inscrit dans la réhabilitation d'une ancienne friche commerciale, est en cohérence avec la volonté de la commune de Libourne, lauréate du dispositif national « Action Cœur de Ville », de réinvestir les friches de son centre-ville et a donc été soutenu par La Cal.

Zoom sur l'accompagnement des commerçants du territoire

- Le développement du camping Le chêne du lac

La société AQUILEO SAS a été créée en 2011 et exerce des activités liées à la gestion de terrains de camping et de parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs sur la commune de Bayas. Elle emploie 3.5 Equivalent Temps Plein pour assurer la gestion, l'entretien et l'accueil des voyageurs du camping Le chêne du lac. La gérante de la société souhaite développer le camping en aménageant de nouveaux emplacements et en modernisant la structure d'accueil du site. Ce projet d'agrandissement et de modernisation a été soutenu par La Cal.

- Le restaurant Bon'heure

Suite à la fermeture du seul restaurant implanté sur la commune de Lagorce après l'épidémie de COVID-19, un couple expérimenté dans la restauration et la gestion d'entreprise a repris le restaurant rebaptisé « Au Bon'heure ». La Cal a soutenu ces entrepreneurs pour la prise en charge d'une partie du matériel acquis dans le cadre de la reprise et nécessaire à l'activité quotidienne du restaurant : verres, carafes, armoires, marmites, vitrines réfrigérées...



- Le commerce l'Escale du Boucher



La Cal a accompagné un jeune boucher expérimenté, qui a repris la dernière boucherie située sur la commune d'Arveyres et fermée depuis 2023. Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés, et le soutien a porté sur la prise en charge d'une partie du matériel nécessaire à l'activité (vitrines murales, climatisation du laboratoire et du magasin, signalétique, hachoir, trancheuse, siphon, balance, caisse) et d'une partie des frais de travaux.

- Le commerce l'embarcadère à Libourne

La guinguette « L'embarcadère » à Libourne, ont été soutenue par La Cal pour la réalisation de nouveaux investissements (container plus grand, un congélateur, un four, une hotte et du mobilier de terrasse) nécessaires au développement de son activité.



- Le commerce Chrisflor's



Ce commerce de fleurs, a ouvert fin 2024 à Les Billaux, et constitue un levier d'attractivité pour la Cal, qui, ne comptait pas jusqu'alors de fleuriste dans son tissu commercial, sur un territoire compris entre le nord de Libourne et le sud de Saint Denis de Pile. La commerçante propose des compositions florales et réalise des prestations sur-mesure pour différents événements (mariage...). En parallèle, pour diversifier son activité et poursuivre son développement, elle souhaite organiser des cours d'art floral, et La Cal a contribué au financement des nouveaux investissements en matériel nécessaires (évier, plan de travail, caisse enregistreuse).

- Le commerce Léonie, épicerie italienne



Ce commerce « Léonie, épicerie italienne » est installé depuis le début de l'été dans les halles. La commerçante, qui a l'expérience des marchés plein-air, souhaite proposer une offre de produits frais (charcuterie, pâtes, fromages italiens...) et de produits secs (biscuiterie). L'ancienne cuisinière projette aussi de développer une offre de snacking à emporter pour les déjeuners du midi.

Afin d'ouvrir son banc aux halles de Coutras, la commerçante souhaite réaliser des investissements en matériel (couteaux de cuisine, plans de travail, vitrines de présentation, étagères...) et a été soutenue par La Cali.

- L'ouverture d'un commerce "Multiple rural"

Localisé à Saint Martin du Bois, un multiple rural sous l'enseigne « Vival » a ouvert en mai dernier. Cette ouverture s'inscrit dans une démarche de revitalisation du centre-bourg de la commune, qui, en dix ans, a perdu ces trois derniers commerces (deux épiceries et un restaurant).

La Cali est intervenue sur la construction de ce multiple rural à différents niveaux.

En 2021, sur demande du maire de la commune, La Cali a missionné la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde pour mener une étude de potentiel commercial pour l'implantation d'une supérette multiservices à Saint Martin du Bois, et l'étude ayant confirmé le potentiel de l'implantation de ce commerce. La commune a donc porté le projet de construction de cette supérette. En 2024, La Cali a attribué un fonds de concours à la commune de Saint Martin du Bois pour ce projet de construction.

L'ouverture du commerce a créé deux emplois sur la commune et ce commerce « hybride » propose de nombreux services aux habitants : supérette alimentaire et non alimentaire, relais colis et bar.

La Cali a répondu favorablement à la sollicitation du commerçant pour la réalisation des investissements en matériel nécessaire à l'ouverture de son commerce (vitrines réfrigérées, chaises, tables...).



- Le restaurant Le prieuré

LE PRIEURÉ

L'ouverture en juillet du nouveau restaurant Le prieuré à Guîtres, a permis de redonner une seconde vie à la Maison Gagnebée qui avait été rachetée par la commune afin de la louer aux deux entrepreneurs (avec une promesse d'achat dans les trois ans). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du quartier de l'abbatiale, la commune souhaite en faire une destination touristique (voir également p. 62 et 80)

La Cali a soutenu cet établissement qui a été entièrement restauré pour accueillir près de 80 clients (dont 40 sur une terrasse arborée qui donne directement sur l'abbatiale) et s'inscrit dans le projet sur la revitalisation du centre-bourg de Guîtres (voir également p. 62 et 80).

- La poissonnerie "Plaisir des océans"

Le gérant de la poissonnerie "Plaisir des océans" implanté à Les Billaux, est, depuis cet été, également présent, aux halles de Coutras. Cette nouvelle offre est complémentaire de celle des commerçants déjà installés : fromager, boucher, épicerie italienne...

La Cali apporté son soutien à cette nouvelle activité pour le financement d'une partie de l'investissement en lien avec l'ouverture de son banc : plans de travail, évier, étagères, vitrine, couteaux.



- L'épicerie Chez Jim



Fin mai, une épicerie fine a ouvert à Vayres. Elle jouit d'une situation de monopole dans la commune, a un emplacement stratégique au cœur du bourg de Vayres et à proximité d'axes routiers majeurs et de commerces. Des produits frais (fromages, charcuterie, fruits et légumes bio) et secs, des bouteilles de vin ainsi qu'une offre snacking (tartines et sandwich) sont proposés à la vente. La Cali a soutenu le gérant pour une aide à l'investissement en matériel et en travaux.

- Le restaurant Le dépôt

Situé à Libourne, ce restaurant, à la décoration industrielle, offre la possibilité à ses clients de s'attabler au comptoir qui donne sur la cuisine. Ouvert début janvier, les gérants ont mis en place un concept innovant qui permet aux clients de choisir directement dans la cave du restaurant les bouteilles qu'ils souhaitent déguster et de partager lors du service du soir des tapas gastronomiques. La Cali les a soutenus dans leur développement en contribuant au financement des investissements en matériel et travaux nécessaires.



- Le restaurant Carnes et bar Le rencard

Ces 2 commerces sont situés dans les nouvelles halles de Coutras. Les gérants ont été soutenus par La Cali pour la réalisation des investissements en matériel et en travaux (peinture, faux plafond...) : chaises, tables, cave à vin, bar, hachoir, vaisselle, mobilier extérieur, caisse enregistreuse, matériel du bar.



- L'entreprise O'Chai Dionysien

Le gérant du gîte, basée à Saint Denis de Pile, a sollicité le soutien de La Cali car il souhaite investir dans une salle de dégustation attenante à celui-ci (et à son chai dans lequel il vinifie) afin d'y développer une activité de commerce de vins. La Cali a contribué à ses dépenses d'investissement (crachoir, tire-bouchons, verres, vidéoprojecteur, tables, chaises...).

- La reprise du bar PMU « Chez Patou »

Un couple expérimenté dans le secteur de la restauration a repris fin 2024 un bar-PMU situé à Saint Denis de Pile. En complément du PMU, les gérants y proposent une activité de snacking à base de produits locaux.



Chez Patou PORTE F

La reprise de cet établissement, situé à l'entrée du centre-bourg de la commune, est vecteur de lien social pour les dionysiens et contribue aussi à l'attractivité commerciale de la commune et plus largement de La Cali. C'est la raison pour laquelle La Cali a soutenu cette activité, en aidant au règlement du loyer et en finançant une partie du matériel et des travaux nécessaires à la reprise (terrasse, bar, peinture, caisson, mobilier...).

- Le commerce « La crèmerie des vignes »

La fromagerie « La crèmerie des Vignes » située sur la commune de Les Billaux a été ouverte en 2021. Ce commerce propose de la vente de fromages au détail, des glaces, crème, réalisation de plateaux dégustation. L'offre de l'entreprise, située dans la zone commerciale de la rue Bacchus, est complémentaire de celle des commerces existants : boucherie, primeur, poissonnerie, fleuriste...

Le développement de ce commerce est un levier d'attractivité pour la commune de Les Billaux et plus largement pour La Cali et a donc été soutenu pour l'acquisition d'une climatisation afin de maintenir la boutique dans des conditions optimales.

- Le commerce « Jeux Barjo »

En avril 2018, Pauline Herbert et Romain Lebleu ont ouvert le bar à Jeux « Jeux Barjo » à Libourne. Dans un contexte post-covid marqué par un fort regain d'intérêt pour les jeux de société, l'entreprise s'est développée avec la proposition d'un concept inédit à Libourne : un lieu « hybride » qui offre la possibilité de boire un verre tout en jouant aux jeux de société et d'acheter des jeux sur place.

En 2025, les associés ont souhaité dédoubler leur activité pour clarifier leur offre commerciale. En juillet dernier, les deux associés ont donc inauguré une nouvelle boutique, située rue Gambetta, dans l'artère commerciale de Libourne, pour y proposer exclusivement un espace de vente de jeux, marquant ainsi une séparation entre la vente et le bar. Le commerce de la rue Gambetta se concentre sur la vente de jeux tandis que le bar, situé rue Fonneuve, conserve son identité festive et conviviale. La Cali a soutenu l'entreprise dans le cadre de ses investissements en matériel.

- La mise en œuvre d'une action collective de proximité « Revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes / centres-bourgs »

Dans un contexte inflationniste et de croissance atone où les coûts explosent et pénalisent les commerces et artisans indépendants, et afin de prioriser les centres-villes / centres-bourgs, La Cali a intégré les aides du dispositif Actions Collectives de Proximité dans son nouveau règlement d'intervention.

Ce dispositif, d'une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2024, vise à soutenir les TPE artisanales et commerciales qui contribuent à l'attractivité des centres-villes / centres-bourgs en les accompagnant dans leur modernisation, leur repositionnement et leur capacité à innover (investissement matériel, travaux d'aménagement du point de vente...).

Ce dispositif comporte trois volets :

- Un appui technique aux entreprises à travers la réalisation de bilans-conseils
- Un soutien direct aux investissements des entreprises
- Un soutien à la mise en œuvre d'au moins une action collective, portant sur des thématiques préalablement définies.

La mise en œuvre effective de ce dispositif a débuté en 2025. La Cali a soutenu le commerce libournais « Jeux Barjo » grâce à ce dispositif.

- La reconstruction du dernier multiple rural sur la commune de Les Eglisottes et Chalaures

Dans le cadre de la compétence « Politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », La Cali aide la commune de Les Eglisottes et Chalaures à maintenir l'accès au commerce et à l'approvisionnement de produits de première nécessité auprès de la population de la commune et de sa zone de chalandise. Dans ce contexte, La Cali a donc décidé d'accompagner la commune dans laquelle se trouve, depuis plus de 5 ans, une friche commerciale, et d'acquérir ce bien pour en faire une supérette. La vente de cette supérette au profit de La Cali a été signée en janvier, et la supérette a été démolie en novembre 2023. En 2024, un appel à candidature pour l'exploitation de la supérette a été lancé ainsi qu'une consultation pour sélectionner le maître d'œuvre.

En 2025, le futur exploitant a été sélectionné et le permis de construire a été déposé. La livraison des travaux est estimée au plus tard pour la fin du second trimestre 2027.

- L'ESAT⁴⁵ Les Ateliers du Breuil

L'APEI⁴⁴ du Libournais est une association à but non lucratif qui œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle se consacre au soutien, à l'accompagnement et au développement des compétences professionnelles de ces personnes, afin de favoriser leur autonomie et leur intégration dans la société. Pour ce faire, l'APEI⁴⁴ du Libournais gère deux ESAT⁴⁵ où elle accueille et forme 210 travailleurs handicapés, répartis dans ses deux établissements.

Fondé en 1975 et situé à Les Églisottes et Chalaures, l'ESAT⁴⁵ Les Ateliers du Breuil, est l'un des établissements de l'APEI⁴⁴. Il dispose d'une capacité d'accueil de 80 travailleurs handicapés, encadrés par une équipe de 20 salariés. Les Ateliers du Breuil réalisent diverses activités professionnelles : menuiserie industrielle, entretien d'espaces verts, sous-traitance industrielle et conditionnement. À travers ses projets et son encadrement, l'ESAT⁴⁵ vise à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de ses travailleurs en leur offrant un cadre propice à l'acquisition de compétences, à l'épanouissement personnel et à une insertion durable dans le milieu professionnel.

La Cali a apporté son soutien à l'ESAT⁴⁵ qui prévoit de moderniser ses installations avec un programme de modernisation de son atelier de menuiserie industrielle et un investissement dans une machine à commande numérique 5 axes, une scie à panneau et un compresseur à débit variable.

- L'association des Industriels de La Cali



Cette association propose et développe des services mutualisés pour les entreprises. Sa principale mission concerne la gestion de la restauration inter-entreprises. Elle propose ainsi une gamme diversifiée de repas répondant aux besoins des entreprises, tels que le self-service, les repas d'affaires, la livraison de plateaux-repas, les cocktails et les petits déjeuners. L'association propose également un service de gardiennage pour les entreprises, ainsi que la mise en place

d'actions collectives telles que la mutualisation des ressources, les échanges et la mise à disposition de salles de réunion.

De nombreuses entreprises utilisant régulièrement le restaurant, et les principales entreprises de Libourne étant membres de cette association (CEVA Santé Animale, Arena, Carpenter, Thierry Bergeon Embouteillage, MCC, Meilleur Contact, Papillons Blancs, Schneider Electric, Renault etc.), La Cali a subventionné cette structure pour la réalisation de travaux d'isolation et d'étanchéité du toit-terrasse du bâtiment.

⁴⁴ APEI : association de parents d'enfants inadaptés

⁴⁵ ESAT : établissements de soutien et d'accompagnement par le travail

Le soutien aux structures accompagnatrices du développement économique local

La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, l'emploi et l'innovations sur son territoire et ce par le biais de partenaires identifiés et agréés par La Cali.

- Renouvellement du partenariat avec l'association APESA pour une aide psychologique aux chefs d'entreprises de La Cali

Dans un contexte économique incertain voire anxiogène, les chefs d'entreprise peuvent de retrouver en souffrance (ras le bol général, perte de confiance, difficultés d'embauche, conjoncture économique délicate, crise viticole...) et pourraient avoir besoin d'un soutien, d'une écoute voire bénéficier d'un accompagnement psychologique.

La Cali a ainsi renouvelé sa convention avec l'association APESA 33, pour pérenniser un dispositif d'aide psychologique gratuit à destination des entrepreneurs en souffrance aiguë par le biais de repérage par les sentinelles qui maillent le territoire.

- Signature d'une convention pluriannuelle avec la chambre des métiers et de l'artisanat de la Nouvelle-Aquitaine relative au versement d'une subvention

La Cali qui a toujours tissé des liens forts avec la Chambre des métiers et d'artisanat de la Région Nouvelle-Aquitaine, a signé une nouvelle convention pluriannuelle (2025-2027) avec la chambre consulaire.

Cette convention comporte principalement deux volets : l'accompagnement à la transmission-reprise et l'accompagnement des entreprises en difficulté. Le versement de la subvention se fait sur objectifs.

L'artisanat représente 44% du tissu économique du territoire, et La Cali et la Chambre des métiers et d'artisanat ont en commun la volonté de conforter ce tissu d'entreprises, de favoriser la transmission, l'emploi, de développer le territoire et de prendre en compte les nouveaux enjeux auxquelles elles font face.

- Signature d'une convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde

La Cali a développé un partenariat avec la chambre de commerce de Bordeaux Gironde sur les années 2021-2024, afin de se doter des outils nécessaires à la mise en place d'un plan d'actions « commerce ».

En 2024, un bilan sur les actions menées durant la durée du partenariat a été réalisé.

Cette nouvelle convention a pour objectif de répondre au mieux aux nouveaux besoins des entreprises fragilisées par la conjoncture économique morose et aux priorités du territoire. Elle prévoit notamment les actions suivantes : accompagnement au développement de l'oenotourisme des structures viticoles, animation des réseaux sociaux sur les halles de Coutras et Libourne, accompagnement sur mesure des commerçants...

En 2025, une étude de potentiel commercial a été réalisé pour la reprise du dernier commerce de la commune de Daignac.

La gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret à Izon

La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali est une pépinière « généraliste » qui propose une offre immobilière aux entreprises exerçant des activités variées. Elle peut également offrir aux entrepreneurs un parcours évolutif. En effet, au fur et mesure de leur développement, les entreprises peuvent d'abord opter pour un simple service de domiciliation, puis en co-working, poursuivre en pépinière et terminer en hôtel d'entreprises. Cette offre de services est complétée par deux salles de réunions ouvertes aux usagers extérieurs à la pépinière. Les entreprises résidentes bénéficient d'une gamme de services et de lieux de vie partagés, propices à l'échange et à la synergie entre les entrepreneurs.

Les entreprises de moins de cinq ans qui choisissent d'être hébergées sous « le statut pépinière » bénéficient également d'un accompagnement par le personnel de la pépinière et, si besoin, par l'intervention des membres du réseau d'experts mis en place par la collectivité : avocats, notaires, experts comptables, professionnels du marketing, etc. Au-delà des entreprises qui y sont installées depuis plusieurs années, cet outil immobilier permet de continuer à aider de nouveaux porteurs de projets à implanter leur entreprise sur le territoire, dans la modalité pépinière, hôtel ou encore en co-working. Le taux d'occupation est aujourd'hui de 55%.

La pépinière continue de soutenir le développement des entreprises résidentes en les accompagnant. Les entreprises se développent sur le territoire et créent des emplois (180 chauffeurs dans une société de transport de personnes en situation de handicap et 1 formateur SST⁴⁶, 2 d'agents entretiens et 1 assistante administrative).

Suite à ces créations d'emploi, deux des entreprises résidentes ont emménagé dans des locaux plus grands au sein même du bâtiment (ATM et MASE SUD OUEST).

Elle poursuit sa participation au groupe de travail d'immobilier d'entreprises de La Cali.

Enfin, deux semaines dans l'année sont toujours consacrées à la sensibilisation au recyclage des déchets à destination des anciennes et des nouvelles entreprises, des usagers et du personnel de nettoyage.

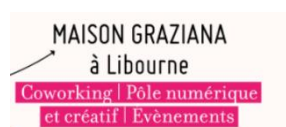
Les espaces de coworking pour contribuer à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur le territoire

Le déploiement d'espaces de coworking⁴⁷ sur le territoire s'inscrit dans la stratégie économique de La Cali et répond notamment à la mise en place d'outils permettant de développer de nouvelles organisations de travail adaptées aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et demain.

La Cali est partenaire de l'association L'Arrêt Minute, qui développe une fonction d'accueil et d'animation de la vie économique, sociale et culturelle de l'agglomération, autour d'un noyau d'entrepreneurs engagés et bénévoles, ouverts à toutes sortes d'initiatives et ce, en conformité avec l'esprit des tiers-lieux.

Ces tiers-lieux sont répartis comme suit sur le territoire :

- Libourne



Cette année, la convention avec Arrêt Minute, qui prévoit la mise à disposition de la maison Graziana, a été renouvelée pour une durée de 10 ans (du 30 juin 2025 au 30 juin 2035). Il est aussi prévu que La Cali (et non plus la mairie de Libourne) finance désormais les travaux de rénovation.

- Coutras

C'est la ville de Coutras qui met à disposition de l'association Arrêt minute un local de 150 m². Une convention entre la ville de Coutras et l'association Arrêt Minute régit les modalités d'occupation et le loyer versé.

La Cali a renouvelé l'octroi de la subvention afin de prendre en charge la quasi-totalité du loyer réglé par l'association à la ville de Coutras.



- Nérigean



Depuis 2023, l'association Arrêt Minute a ouvert un nouvel espace de coworking à Nérigean. Le local, d'une superficie de 60,60 m² appartient à la mairie de Nérigean. Une convention a été signée entre l'Arrêt Minute et la mairie et prévoit le règlement d'un loyer, que La Cali prend également en charge.

⁴⁶ SST : santé et sécurité au travail

⁴⁷ le coworking est un type d'organisation du travail qui propose aux travailleurs indépendants, aux salariés et aux associations, un espace partagé afin de rompre leur isolement et de créer des synergies

La plateforme d'accompagnement de porteurs de projets sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation par L'Usine Végétale



La Cali soutient le tiers-lieu **L'Usine Végétale** (voir également p. 21, 53, 56) implanté à Le Fieu dans des locaux dont la collectivité est propriétaire, pour les activités qu'elle propose dans les domaines de l'agroécologie, l'écoconstruction, les services et le numérique.

L'Usine Végétale s'est engagée, à travers un consortium d'acteurs, dont la Cali, à mettre en place une plateforme d'accompagnement de porteurs de projets, sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation en milieu rural. Cette plateforme, appelée Eclosion, a pour objectif de répondre à une carence de structures d'accompagnement implantées localement. La Cali verse à L'Usine Végétale une subvention, au prorata du nombre de porteurs de projet accompagnés.

Le soutien au pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » à Libourne

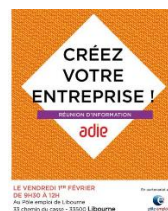
Installé à Libourne depuis 2021, le 8^{ème} incubateur de Bordeaux Technowest, développé en partenariat avec La Cali, a vocation à attirer et d'accompagner des startups innovantes.

En 2025, un bilan du partenariat a été réalisé et a permis de montrer l'impact positif de l'action de l'incubateur sur le territoire de La Cali en termes d'attractivité, conduisant l'agglomération à renouveler son partenariat avec cette association.

Le soutien à la création d'entreprises

L'ADIE⁴⁸, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire. Cette aide se traduit par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 euros.

Dans le cadre de ce partenariat, en 2025, l'ADIE⁴⁸ a financé 72 dossiers sur le territoire de La Cali. Le versement de la subvention de La Cali se fait au prorata du nombre de dossiers financés par l'ADIE⁴⁸.



Initiative Gironde, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.

En 2025, 10 dossiers situés sur le territoire de La Cali ont été présentés en commission d'agrément et 9 ont été financés. Le versement de la subvention de La Cali se fait également au prorata du nombre de dossiers présentés en commission d'agrément.



⁴⁸ ADIE : association pour le droit à l'activité économique

Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

Une politique touristique orientée sur la valorisation des atouts communautaires

La Cali possède un terroir favorable au développement des activités touristiques. La renommée internationale du vignoble local et des appellations d'origine contrôlée viticoles participe significativement à l'attractivité touristique du territoire.

L'attractivité touristique du territoire ne se limite pas aux seules activités œnotouristiques. La Cali dispose également d'une offre conséquente en matière de tourisme vert, fluvial et de cyclotourisme liée à la richesse du patrimoine bâti et des espaces naturels locaux. En outre, La Cali dispose de la compétence en matière de développement touristique, ce qui légitime son intervention dans les domaines liés à la gestion et au développement touristique sur le périmètre communautaire.

En 2025, La Cali a orienté sa politique d'intervention sur deux axes :

- Le développement qualitatif et quantitatif de l'offre touristique territoriale,
- La promotion des acteurs locaux.



La Cali a opérationnalisé la mise en œuvre de cette politique en octroyant un soutien financier aux structures, en réalisant des études d'opportunité et en déléguant l'exécution des actions de promotion et d'animation à l'office de tourisme du Grand Libournais.

Les interventions économiques de La Cali : un soutien orienté vers l'accompagnement des projets structurants

Le soutien de La Cali aux entreprises s'appuie principalement sur l'octroi d'aides aux projets d'aménagement des infrastructures, de développement ou de modernisation des installations, d'amélioration de la qualité d'accueil des touristes, ainsi que pour soutenir la création d'activités œnotouristiques ou de logements insolites.

- L'aménagement des berges du Nord Libournais par EPIDOR

Concernant l'aménagement des infrastructures, La Cali a soutenu EPIDOR afin de poursuivre l'aménagement des abords des rivières sur le nord Libournais. Ce soutien s'inscrit dans la stratégie communautaire de redynamisation de la dynamique fluviale, qui constitue l'un des axes prioritaire dans le cadre du développement du tourisme fluvial Libournais.

- Vivons avec le moulin de Porchères,

Le moulin de Porchères est un site remarquable pour le territoire de La Cali. L'attractivité et le potentiel touristique du site ont été reconnus grâce à l'étude concernant le développement des équipements touristiques réalisée en 2016.

C'est dans ce cadre que La Cali intervient auprès de l'association en octroyant une aide au fonctionnement pour la seconde année consécutive. L'aide permet à l'association de poursuivre son projet de développement de l'accueil, d'animation et de commercialisation du site du moulin de Porchères. Concrètement, l'aide permet de consolider l'offre touristique du moulin en développant :

- Les animations (visites culturelles, réalisation d'ateliers « Fabrique ton pain »),
- Les événements culturels,
- Les activités (waterbikes),
- La commercialisation avec une boutique de vente des produits locaux,
- La restauration,
- La promotion du site.



- L'association Grands Crus Classés de Saint Émilion,

L'Association Grands Crus Classés de Saint Émilion est une association créée en 1982. Elle exerce des activités liées à la promotion des vins des adhérents de l'association. Cette association regroupe 55 viticulteurs autorisés à produire des vins sous l'appellation Saint Emilion Grands Crus classés. La surface exploitée par cette appellation d'origine contrôlée s'étend sur une superficie de plus de 3 500 hectares, et certaines de ses surfaces sont situées sur la commune de Libourne.



La Cali a soutenu cette dans l'organisation de la 3^{ème} édition la Fête des vendanges. La manifestation a pour objectif de promouvoir les vins, les paysages et la richesse culturelle liés au terroir de Saint Émilion.

L'association a reçu ce soutien de La Cali dans le cadre de sa compétence dédiée à la promotion du tourisme et de sa politique de soutien aux activités commerciales et touristiques.

La réalisation d'une étude : le cas de l'étude d'opportunité concernant l'implantation d'un hôtel sur Libourne

Dans le cadre de sa compétence touristique, La Cali conduit des études visant à éclairer la prise de décision publique. En 2025, elle a ainsi lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'opportunité portant sur la création d'une nouvelle structure hôtelière à proximité de la gare de Libourne.

À l'issue de cette étude, La Cali a mandaté le prestataire afin d'identifier et de sélectionner un exploitant.

Une politique touristique communautaire conjointement mise en œuvre par l'office de tourisme et La Cali

Au-delà du soutien direct aux entreprises et de la réalisation d'études, La Cali s'appuie sur l'expertise de l'office de tourisme intercommunal du Libournais pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la politique touristique communautaire.

Créé en 2014, l'office de tourisme est un établissement public local à caractère industriel et commercial. Il assure les missions d'accueil, d'information, de promotion du territoire et de coordination des prestataires touristiques, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens conclue avec La Cali. Cette convention, couvrant la période 2025-2028, prévoit le versement d'une subvention annuelle destinée à permettre la mise en œuvre des actions prévues.

En 2025, les actions menées par l'office de tourisme ont couvert des champs variés :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques, notamment via la vente en ligne ;
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion du territoire dans le cadre de dispositifs nationaux, régionaux et départementaux, ainsi qu'à l'échelle internationale,
- L'accompagnement des professionnels touristiques locaux,
- La valorisation de l'artisanat local, notamment au travers d'une boutique de produits locaux et d'une boutique de Noël.

L'objectif poursuivi est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs auprès des prestataires locaux, en favorisant les flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours touristiques.

La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion

Une compétence de La Cali

Depuis le 1^{er} janvier 2021, La Cali est compétente, en lieu et place de la commune de Libourne, pour la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne - Saint Émilion⁴⁹.

L'activité de ce port est importante pour le territoire, car il accueille des paquebots de croisière fluviale, des bateaux-promenades et des bateaux de plaisance professionnels comme de particuliers. Cet équipement participe au rayonnement touristique du territoire et génère une activité économique bénéfique, notamment pour le commerce local comme l'offre de restauration proposée sur les quais de Libourne.

Dotée d'une régie autonome, présidée par le Président de La Cali et piloté par un conseil d'exploitation, il constitue un SPIC⁵⁰.

De plus, la réglementation des ports maritimes prévoit la création d'un Conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers du port et consulté sur de nombreux objets⁵¹. Celui-ci a été acté en 2021.

Les activités du port s'intègrent dans les objectifs de développement du tourisme fluvial à l'échelle du bassin de navigation de la Gironde. L'association Cruise Bordeaux, regroupant les ports et haltes concernés, en est l'organe de gouvernance auquel participent activement les membres du port de Libourne - Saint Émilion.



Le développement de la navigabilité de l'Isle

L'installation de pontons permet de développer la navigation sur l'Isle. C'est pourquoi, afin de répondre aux enjeux de développement de la navigation fluviale et en soutien des professionnels du secteur, un projet de construction d'un ponton éphémère dédié à la pratique du canoé a été amorcé à Saint Denis de Pile, de l'autre côté du pont. L'étude et l'achat des équipements ont été effectués cette année, et l'installation se fera en avril 2026.

Le développement de la navigabilité de la Dordogne

Un groupe de travail est animé en collaboration avec Cruise Bordeaux afin de développer la navigation de plaisance sur la Dordogne, et d'une manière générale sur le bassin de navigation (Estuaire, Dordogne, Garonne). Un chargé de mission, également référent et interlocuteur pour le port de Libourne - Saint Émilion, a pour mission de faire connaître les escales du Libournais.

Le développement de l'accueil de croisiéristes

L'année 2025 a été marquée par un travail de développement de l'attractivité du port de Libourne – Saint Émilion qui a entraîné cette année une nouvelle hausse du nombre de croisiéristes à Libourne, et l'accueil effectif d'une sixième compagnie de croisiéristes, Avalon, induisant un nombre record de croisiéristes à Libourne.



Crédit : Vincent Dugos

⁴⁹ Auparavant, le transfert du port de Libourne – Saint Émilion du département de la Gironde à la ville de Libourne s'était opéré au 1^{er} janvier 2017

⁵⁰ SPIC : service public industriel et commercial

⁵¹ Délimitation administrative du port et ses modifications, budget prévisionnel, tarifs et conditions d'usage des outillages...

Territoire de développement - Les indicateurs

Développement économique

Zones d'activités

1 offre multi sites de parcs d'activités économiques

9 projets soutenus permettant aux entreprises d'investir sur le territoire et d'œuvrer, notamment à la création d'emplois locaux

Pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret

5 modalités d'accueil : pépinière, hôtel d'entreprises, coworking, domiciliation, location de salles

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE⁵²

1 journée portes ouvertes des pépinières de la Nouvelle-Aquitaine (GRAPE⁵²)

2 moments de convivialité

Développement touristique

1 office de tourisme intercommunal du Libournais

1 bureau d'information touristique à Libourne Bastide

3 associations soutenues

1 convention d'objectifs et de moyens signée avec l'OTIL

Activité portuaire

6 compagnies de paquebots fluviaux (environ 25 000 passagers)

208 escales de paquebots fluviaux

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

 1 PAS DE PAUVRETÉ	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 15 VIE TERRESTRE
---	---	---	--	--	--

⁵² GRAPE : grand réseau néo Aquitain des pépinières d'entreprises

Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, loisirs...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : infrastructure sportive, structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...

Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique

La Calinésie est le centre aquatique intercommunal du Libournais. Implanté à Libourne, en bordure du lac des Dagueys, l'équipement s'inscrit dans un environnement naturel structurant et propose 4 lagons complémentaires : un lagon sportif et d'activités, un lagon ludique, un lagon détente et un lagon d'été. Cette organisation permet de répondre à une grande diversité d'usages, mêlant apprentissage, sport, loisirs et bien-être.

L'accueil et la fréquentation du public

En 2025, La Calinésie maintient un haut niveau de fréquentation, avec 268 000 entrées, confirmant la bonne montée en puissance de l'équipement observée depuis l'ouverture du site. Ce volume demeure supérieur à l'exercice précédent et témoigne d'un équipement solidement ancré dans les pratiques du territoire.

- 64 816 entrées enfants pour les activités, la piscine et le parc aquatique,
- 8 313 entrées dans le cadre d'établissements thérapeutiques ou de groupes (centres de loisirs, espaces jeunes, etc.),
- 23 880 entrées scolaires, en léger retrait,
- 31 495 entrées clubs, associations et corps constitués, en progression.

La baisse modérée de la fréquentation scolaire est compensée par une augmentation de la fréquentation du public individuel, traduisant un retour affirmé des usages de loisirs et de sport santé (lutte contre la sédentarité). Cette dynamique est portée en grande partie par une saison estivale pleinement exploitée, malgré des conditions météorologiques moins favorables que l'année précédente, notamment en juillet et septembre, qui ont limité le potentiel du parc aquatique sur certaines périodes.

Accessibilité et inclusion

Dès sa conception, La Calinésie a été pensée comme un équipement accessible à tous. Des aménagements spécifiques ont été intégrés pour les personnes en situation de handicap : boucles pour malvoyants et malentendants, cheminements adaptés et accès PMR⁴. Un travail particulier a également été mené autour de l'accueil du handicap mental, champ encore peu encadré réglementairement, traduisant une volonté d'anticipation et d'inclusion renforcée.

Une dimension sportive, culturelle et sociale affirmée

La Calinésie confirme sa polyvalence en accueillant tout au long de l'année plusieurs événements sportifs et culturels : 2 compétitions départementales, 1 régionale, ainsi que 3 concerts estivaux.

En 2026, La Calinésie sera hôte d'accueil d'un Championnat de France de Natation. Ceci vient traduire la bonne intégration du site dans le vivier des structures sportives portées par la FFN⁵³. Durant la période estivale, des animations quotidiennes en cœur de journée, à destination des plus jeunes, ont complété cette programmation, renforçant l'attractivité familiale du site et son rôle de lieu de vie.

⁵³ FFN : fédération française de natation

Une intégration progressive et réussie dans le territoire

Depuis un an, le tour complet du lac des Dagueys est accessible, notamment par le passage devant la Calinésie (parcours de la course Octobre Rose), renforçant l'intégration de La Calinésie dans un espace de pratiques sportives et de promenade très fréquenté.

La proximité du siège social mondial de la CEVA, structure un pôle innovant et attractif, désormais mieux desservi en transports en commun. Les stations de vélos électriques, fortement utilisées, complètent cette dynamique.

Le prolongement des cheminements vers le centre-ville de Libourne, viendra achever l'intégration territoriale du site. Les défis à relever dans la gestion des installations techniques.

Les solutions techniques mises en œuvre depuis l'ouverture du site continuent de démontrer leur pertinence :

- Production d'eau potable à partir du lac des Dagueys : 31 928 m³,
- Production photovoltaïque : 38 % de la consommation totale du site, soit 848 508 kWh produits sur une consommation globale de 2 247 948 kWh,
- Chaudière biomasse : 78 % d'utilisation dans le mix énergétique, hors périodes d'interruption. Un travail de reprise de paramétrage mené avec l'entreprise Compte-R a permis d'améliorer les performances dès les premiers mois de l'année suivante,
- Ces résultats confirment l'efficacité globale des choix technologiques opérés, tout en mettant en évidence une usure progressive des installations, avec près de 44 000 heures de fonctionnement cumulées depuis l'ouverture,

L'année 2025 a néanmoins été marquée par plusieurs contraintes :

- Un arrêt de l'installation biomasse durant près de trois mois, lié à des difficultés d'approvisionnement de pièces, à la réparation de la porte du silo bois et à des opérations de maintenance,
- Une indisponibilité du système de potabilisation pendant 63 jours, du fait des crues et du remplacement de la masse filtrante (charbon actif), nécessitant un recours accru à l'eau de ville durant une période estivale stratégique,
- Des microcoupures sur le parc photovoltaïque liées à des dysfonctionnements du SEPAM⁵⁴. L'installation est désormais stabilisée et pourra exprimer pleinement son potentiel en 2026. Il est important de rappeler qu'il sera impossible de viser une autonomie totale, des installations techniques énergivores devant continuer de fonctionner de nuit – hors production photovoltaïque. Nous atteignons là le système sans capacité de stockage pour réutilisation déportée. L'autonomie est possible en journée grâce à la lumière du jour.

Dans le cadre de l'application du décret n°2025-1285 du 19 décembre 2025, La Calinésie a par ailleurs fait le choix de ne pas procéder à la vidange des bassins lors de l'arrêt technique annuel. Cette décision a permis de générer des gains significatifs en eau, en énergie et en produits de traitement. Une stratégie de vidange biennale a été arbitrée. Malgré ces aléas, les consommations énergétiques constatées demeurent inférieures aux prévisions initiales.

Plusieurs leviers d'optimisation, identifiés antérieurement, seront déployés à compter de 2026 :

- La réduction du débit de filtration nocturne,
- La limitation des pertes d'eau estivales par adaptation des toboggans (opération inscrite au budget d'investissement 2026),
- La conduite d'une étude sur la quantité et la qualité des rejets d'eaux de baignade vers le réseau d'assainissement, afin de définir un plan d'action visant à réduire l'impact de l'équipement sur le bien commun. Les premiers résultats sont attendus avant la saison estivale.
- Une réorganisation du service technique permettant une meilleure vigilance et anticipation des maintenances afin de conserver le plein potentiel de nos technologies.

⁵⁴ SEPAM : système électronique de protection et d'automatisation modulaire

Innovation et reconnaissance

Après avoir été distingué l'an passé par le premier prix de l'Innovation à l'occasion des 30^{èmes} assises des piscines publiques à Saint Quentin en Yvelines, La Calinésie a été mise à l'honneur par La Piscine de Demain lors d'une émission qui lui a été consacrée.

L'équipement continue par ailleurs d'accueillir de nombreuses délégations d'élus, de responsables techniques et de professionnels du secteur, venus partager retours d'expérience, réussites et enseignements, contribuant ainsi à l'amélioration continue des pratiques.

Ces résultats ont permis à La Cali de mobiliser des financements significatifs auprès de partenaires institutionnels : l'État (TEPCV ⁵⁵), le CNDS⁵⁶, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'ADEME (Fonds chaleur) et la Préfecture de la Gironde via le FSIL⁵⁷.



Les bains de l'Isle

Un équipement structurant pour le nord du territoire

Après 4 années de fermeture et à l'issue des derniers réglages techniques, la piscine Les Bains de l'Isle, située à Saint Seurin sur l'Isle, a rouvert ses portes en avril 2025. Cet équipement emblématique de la commune a fait l'objet d'une réhabilitation complète portée par La Cali, qui en assure désormais la gestion en régie directe.



Les Bains de l'Isle deviennent ainsi le 2^{ème} centre aquatique exploité par La Cali, après La Calinésie à Libourne, et s'inscrivent comme une antenne territoriale complémentaire du centre aquatique intercommunal. Ce projet répond à un besoin clairement identifié : le déficit d'équipements aquatiques dans le nord du territoire communautaire. Il s'inscrit également dans une démarche de santé publique, avec une priorité forte accordée à la lutte contre les noyades, première cause de mortalité accidentelle chez les enfants de moins de 15 ans.

Une réhabilitation lourde au service de la transition énergétique

Initialement ouvert en 2003, l'équipement présentait un état de vétusté avancé de ses organes majeurs de fonctionnement (centrale de traitement d'air, chaudière, réseaux). Leur remplacement s'est avéré indispensable et a conduit à une revalorisation du budget global des travaux, sur une durée de chantier de huit mois.

Les principaux postes de travaux ont porté sur :

- Le remplacement de la centrale de traitement d'air,
- Le changement de la chaudière,
- La rénovation complète des réseaux,
- Le remplacement des menuiseries vitrées,
- La rénovation du filtre à billes de verre,
- Le remplacement de l'armoire électrique de traitement d'eau.

Ces interventions ont permis d'atteindre des gains énergétiques estimés à 35 % par rapport à la version initiale du projet, traduisant une amélioration significative des performances environnementales de l'équipement.

⁵⁵ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

⁵⁶ CNDS : centre national pour le développement du sport

⁵⁷ FSIL : fonds de soutien à l'investissement public local

Organisation de l'exploitation et mutualisation

Le fonctionnement des Bains de l'Isle a permis la création de sept emplois directs.

La gestion en régie directe permet une mutualisation étroite des ressources humaines et techniques avec La Calinésie, favorisant :

- Le transfert de savoir-faire,
- La cohérence des pratiques à l'échelle intercommunale,
- La complémentarité fonctionnelle entre les deux équipements.

Cette organisation contribue à sécuriser l'exploitation tout en optimisant les moyens publics engagés.

Premiers résultats d'exploitation

L'année 2025 constitue la première année pleine d'exploitation des Bains de l'Isle après réhabilitation. Les résultats enregistrés dépassent très largement les hypothèses initiales.

Sur l'ensemble de l'exercice :

- La fréquentation globale s'élève à 19 464 usagers, dont :
 - o 14 512 entrées "public",
 - o 4 952 entrées scolaires et associatives.

Ces résultats ont été obtenus malgré un arrêt technique total de 15 jours, consécutif à une panne majeure en fin d'année, soulignant à la fois la résilience de la fréquentation et l'adhésion rapide des usagers à l'équipement.

Message clé – Développement durable et service public

Les Bains de l'Isle confirment, dès leur première année pleine d'exploitation, une forte attractivité et la pertinence du projet de réhabilitation. L'équipement s'impose comme un service public de proximité à fort impact, combinant aménagement du territoire, prévention des risques, cohésion sociale, performance énergétique et amélioration du cadre de vie.

Ce projet incarne une politique publique ambitieuse et responsable, illustrant la capacité de La Cali à porter des équipements structurants, solidaires et durables au service de l'ensemble de son territoire.



La petite enfance

Les accueils collectifs soutenus par La Cali :

- Gestion de 5 établissements d'accueil petite enfance :
Crèches de Peidenis, de Fonneuve et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une délégation de service public pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative : « Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel via son relais petite enfance. Il a pour mission d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres), a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche et leur choix de modes d'accueils ou dans leur mission d'employeur s'ils choisissent une assistante maternelle.

Le soutien à la parentalité

Cet axe majeur est porté par les **LAEP⁵⁸** de La Cali (mise à disposition des parents et de leurs enfants de moins de 4 ans, d'un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit) et par l'association La Grande Ourse soutenue financièrement par La Cali.

La Cali compte trois **LAEP⁵⁸** répartis sur les communes de Libourne, Coutras, Vayres.

Des travaux pour améliorer l'accueil au sein des structures

Afin d'améliorer l'état des locaux, La Cali s'est engagée cette année à réaliser d'importants travaux dans les crèches :

- Travaux de mise aux normes des locaux communautaires des crèches pour répondre aux exigences du référentiel national bâtiminaire au 1er septembre 2026,
- La création d'un nouveau bâtiment pour la crèche des Girondins avec une livraison prévue au printemps 2027,
- Le relogement de la micro-crèche Fonneuve,
- La rénovation de la crèche Peidenis,
- L'adaptation des locaux de la micro-crèche de Saint Germain du Puch.

⁵⁸ LAEP : lieu d'accueil enfants parents

La Cali reste confrontée à l'accentuation des problématiques du secteur petite enfance identifiées au niveau national

Le constat est le suivant :

- Un métier qui devient moins attractif (en accueil collectif et individuel),
- Des professionnels qui rencontrent de grandes difficultés (physiques et psychologiques) générant de l'absentéisme ou des départs vers d'autres métiers ou façons de l'exercer,
- Un manque de temps de formation, d'analyse des pratiques pour bien accompagner l'évolution des familles, des enfants et de leurs besoins,
- Un vieillissement des assistantes maternelles avec des départs en retraite attendus d'ici 2030, des cessations d'activité liées aux contraintes de l'exercice à domicile. L'installation des MAM⁵⁹ contribue à atténuer ce mouvement, en permettant aux assistantes maternelles de trouver le plaisir de travailler à plusieurs et en dehors de leur domicile personnel,
- Des difficultés de gestion des crèches associatives en général, et à gestion parentale en particulier. La Cali soutient ces structures et reste à leur écoute (amélioration des locaux et soutien financier consolidé).
- Des micro-crèches privées qui interpellent les pouvoirs publics sur leurs difficultés à maintenir un équilibre économique,
- La natalité est en forte baisse en 2025 en France.

La Cali poursuit l'amélioration des conditions de travail des agents de la petite enfance

Afin d'atténuer ces difficultés, les actions suivantes ont été menées :

- La mise en place d'une journée pédagogique commune pour l'ensemble des personnels des crèches communautaires,
- Le renforcement des crèches des Girondins et Peidenis : 2 directrices adjointes désormais à temps plein, une éducatrice de jeunes enfants détachée de l'encadrement pour se consacrer à l'accompagnement pédagogique de l'équipe des Girondins,
- La création d'un binôme de coordination Petite enfance pour répondre aux ambitions politiques de La Cali et aux enjeux du Service Public de la Petite Enfance.

Le service info accueil petite enfance proposé aux parents



Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**. Il oriente et accompagne les parents dans leurs démarches. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoin. Il est effectué sur l'ensemble du territoire communautaire dans les 6 Relais petite Enfance.

La Cali renouvelle son soutien à l'association La Grande Ourse

Créé en 2021 à partir d'un noyau fédérateur de parents et de professionnels bénévoles, l'association La Grande Ourse a pour objectif de permettre à des jeunes parents de se rencontrer, d'échanger entre eux, et de participer à des ateliers ou activités adaptées à leur phase de vie, depuis la grossesse, jusqu'à l'arrivée du bébé.



Cette association est soutenue financièrement par La Cali depuis 2023, car le territoire a besoin d'une l'offre associative, en matière d'accompagnement à la parentalité. Elle existe déjà, mais l'association « La Grande Ourse » a cette spécificité d'être spécialisée pour le plus jeune âge et de s'adresser aux futurs parents. Elle a pour objectif de travailler en lien avec les partenaires du territoire, pour permettre un maillage sur l'ensemble du territoire.

Elle est désormais identifiée comme porteuse de projet « Lieux Ressources 1 000 premiers jours » par la CAF¹³, avec comme projet de déployer des actions hors les murs, à destination des familles les plus isolées et notamment dans le nord de La Cali.

⁵⁹ MAM : maison d'assistantes maternelles

L'enfance et les centres de loisirs

Dans le cadre de sa compétence Enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (les mercredis seulement) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le territoire compte 22 centres de loisirs présents sur 16 des 45 communes de l'agglomération⁶⁰, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali.

Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun.

L'engagement vers un projet éducatif de territoire et l'obtention du label Plan Mercredi

Dans l'intérêt des enfants fréquentant ces structures, La Cali s'est engagée dans un PEDT⁶¹.

Cette démarche permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

En outre, ce PEDT⁶¹ est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi⁶² avec l'État.

Ainsi, La Cali est accompagnée par l'État et la CAF¹³ pour mettre en œuvre un PEDT⁶¹ de qualité et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, avec une attention particulière donnée aux enfants porteurs de handicap.

Dans l'objectif d'obtenir le label Plan mercredi, La Cali s'engage à respecter sa charte qualité, qui s'articule autour de quatre grands principes :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics, notamment les enfants en situation de handicap,
- La mise en valeur de la richesse des territoires,
- Le développement d'activités éducatives de qualité,
- Soutenir la fonction parentale.

Cette démarche vise ainsi à permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, et aux enfants d'avoir accès à une offre éducative et ludique de qualité en dehors de l'école.

Des démarches exemplaires mises en place au sein des structures

En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants des centres de loisirs maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une participation au parcours culturel **L'art de grandir** (voir également p. 60),
- Les enfants des centres de loisirs bénéficient du **dispositif Club nature Gironde du département** (voir également p. 25), animés par de nombreux acteurs locaux et/ou d'éducation à l'environnement, comme Fourmidables, la fédération de pêche de la Gironde, La forêt qui danse, Cantine 209 du tiers lieu L'Usine Végétale (voir également p. 21, 42, 56), Isle et Dronne, La petite fabrique d'autonomie, la ferme aux salamandres.
- En continuité de ce dispositif, les centres de loisirs sensibilisent les enfants et jeunes de 3 à 15 ans au jardinage en créant sur chaque site une parcelle de jardins ou carrés de jardin et en proposant des thématiques liés à l'éducation à l'environnement, comme découvrir les couleurs à travers la nature, observer la nature à chaque changement de saisons à travers des balades autour du patrimoine local, l'environnement rural facilitant l'observation et la curiosité des enfants et des jeunes des centres de loisirs,

⁶⁰ Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Lapouyade, Les Eglisottes et Chalaures, Libourne, Moulon, Nérigeau, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

⁶¹ PEDT : projet éducatif territorial

⁶² Le Plan mercredi a été mis en place par les ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports, et celui de la Culture. Il vise à maintenir, restaurer ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre accessible au plus grand nombre d'enfants

- Le développement de projets visant à favoriser les liens intergénérationnels ou des liens sociaux. Des conventions de partenariat sont mises en place avec des établissements pour personnes âgées et/ou des associations recevant des personnes en situation d'handicap physique. Encourager la solidarité, l'écoute, l'empathie, l'inclusion, l'entraide à travers diverses actions (jeux de coopération, activités créatives en lien avec le recyclage ...) sur certains centres de loisirs. Vivre une expérience de lien social toute l'année avec des rencontres de publics différents sur une périodicité d'une fois par mois dans l'année,
- L'organisation de journées inter centres sur le territoire de La Cali pour découvrir le patrimoine local de chaque commune qui accueille les 21 structures communautaires



La jeunesse : l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 7 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir, à Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, le service se mobilise pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

Le nouveau local acheté à Guîtres est situé à proximité de l'actuel Espace Jeunes et du collège Jean Aviotte. Il sera aménagé durant le premier semestre 2026.

Chaque été, le **programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes** du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali. Il est diffusé habituellement dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours.

L'ensemble des informations sont aussi disponibles sur le site : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>

Les mobilités proposées aux jeunes

Les jeunes du territoire peuvent bénéficier de nombreuses opportunités de mobilités.

Pour la France, les jeunes (12 à 17 ans) sont allés : Dordogne (16 jeunes), Ile d'Oléron (16 jeunes), Meschers (15 jeunes) les Sables d'Olonne (16 jeunes), Futuroscope (57 jeunes) Le Fieu (21).

A l'étranger (14-17 ans) pour les séjours de découverte: ils sont allés à Prague, en République Tchèque (24 jeunes), à Dublin et Cork en Irlande (23 jeunes).

Les mobilités / échanges

Un voyage de 15 jeunes à Stuttgart, avec immersion dans une classe de lycéen, a été organisé avec l'office franco-allemand pour la jeunesse (organisation internationale qui s'engage en faveur de la coopération franco-allemande).

Grâce au **programme Erasmus +**, des échanges ont permis à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer, de vivre ensemble et de travailler sur des projets communs :

- Piran, en Slovénie (14 jeunes de La Cali + 13 jeunes Slovènes) : réalisation de jeux numériques sur la base du patrimoine et contes / légendes du pays avec l'utilisation de l'intelligence artificielle. Jeux présentés à la Vidéo Games Week, en octobre,
- Strasbourg (15 jeunes de La Cali + 15 jeunes espagnols) : ateliers et travail autour de l'engagement citoyen (visite du parlement européen, réflexions et présentations d'actions citoyennes) en avril,
- Montechiarugolo⁶³, en Italie : dans le cadre d'un festival, le court métrage « Last Danse », réalisé en 2024 lors d'un échange international, a été présenté. Trois jeunes et un référent de La Cali étaient invités en mai,
- Itinérance La Rochelle / Bordeaux / Pays Basque (15 jeunes de La Cali + 15 jeunes espagnols) : découverte et rencontre avec la culture et les coutumes du territoire à travers un reportage type « J'irai dormir chez vous » en juillet,
- Vayres (14 jeunes de La Cali + 17 jeunes Slovènes) : réalisation de jeux numériques sur la base du patrimoine et contes et légendes du territoire avec l'utilisation de l'intelligence artificielle. Jeux présentés à la Vidéo Games Week, en octobre.
- Larnaca à Chypre (18 jeunes de La Cali + 20 jeunes Chypriotes) : réalisation de jeux de société (non numérique) sur la thématique de l'eau en octobre,
- Libourne : accueil d'une délégation Slovène, 2 jeunes Slovènes et leur animatrice pour participer à la représentation des jeux vidéo pendant « la vidéo Games Week » en octobre.



Certaines de ces mobilités sont également cofinancées par la Région Nouvelle Aquitaine.

⁶³ Ville jumelée avec Libourne

Le BIJ⁶⁴ de Libourne, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ⁶⁴ :

- L'accès des jeunes à la formation BAFA⁶⁵ s'est développée, une nouvelle session a été créée à Coutras afin de couvrir un peu plus le territoire. Ce sont aujourd'hui 65 jeunes qui sont formés chaque année.
- Le renouvellement du label « Relais Eurodesk en région », dont la vocation est d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe. Le BIJ⁶⁴ a ainsi des missions d'information et de communication sur les dispositifs mobilisables dans le cadre des projets de mobilité européenne,
- Accompagnement et information auprès des jeunes sur la mobilité internationale, via la plateforme numérique « So mobilité ». Il est possible de prendre RDV avec un opérateur pour orienter et conseiller les jeunes sur des questions de mobilité à l'étranger, en lien avec les études, le travail, le bénévolat, les stages, le loisir... Un agent du service est opérateur « So mobilité ».

Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes

De nombreuses animations contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs objectifs du développement durable, ont été portées comme par exemple :

- Les camps nature dans la forêt de Le Fieu proposés aux jeunes

Les mini camps nature sont issus d'un travail collaboratif entre les services jeunesse et transition écologique. Suite au succès des précédentes éditions, un nouveau mini camp nature a été organisé en juillet, sur un terrain du tiers lieu L'Usine Végétale (voir également p. 21, 42, 53), en lisière de la forêt de Le Fieu. L'opportunité de conduire des projets pédagogiques dans la forêt de la Double appartenant à La Cali. L'objectif était de permettre aux jeunes de se connecter à la nature, la forêt, pour mieux appréhender cet environnement. Ils ont ainsi participé à un chantier participatif animé par l'ONF²⁷ (voir également p. 20). Grâce à du remblai récupéré gracieusement au SMICVAL, ils ont comblé les ornières du sentier pédestre en cours d'aménagement.



- Les jeunes des espaces jeunes bénéficient du dispositif Club nature Gironde du département (voir également p. 25, 53)

- Des projets bénéficiant de financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse

Divers projets ont été conduits au sein des structures : une journée « Graph et culture urbaine » durant les vacances d'été, des ateliers de création, la construction d'une borne arcade, la réalisation d'émissions de radio « It dadio », un séjour à Meschers ...

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des **partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans**, développé en particulier sur l'Espace jeunes de Libourne

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs.

En 2025, de nombreux jeunes se sont investis dans l'organisation d'événements : la dinguerie, des journées événementiels, le Calidéo Live (Le taratata de la chaîne youtube des jeunes), des concerts « BoXson »...

- Le soutien à l'association « Jeun's attitude »

L'objet de cette association subventionnée par La Cali, est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines, autour de projets ludiques, sportifs, culturels ou éco-citoyens (voir également p. 80).

⁶⁴ BIJ : Bureau information jeunesse

⁶⁵ BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs



- Le partenariat avec l'association « **Osons ici et maintenant** » a continué en 2025

7 jeunes en service civique étaient accueillis pour développer des actions de leurs propres initiatives. Ce projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session avait débuté début novembre 2024 et s'est terminée en juin 2025. Les 7 services civiques étaient basés sur l'Espace Jeunes à Libourne, et travaillaient en collaboration afin d'élaborer des projets pour le territoire.

- Des **partenariats accrus avec les collèges, lycées et MFR**⁶⁶

En 2025 le service jeunesse de La Cali a consolidé ses liens avec les établissements scolaires, en organisant des permanences et actions communes.

- Un travail partenarial régulier avec **l'association LEPI**⁶⁷, **la Mission locale** (voir également p. 67, 73, 77), **le Réseau Santé Social Jeunes** (le réseau arrêtera son activité en 2026).
- Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville** (voir également p. 67), en participant à différentes cellules de veille, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 15 et 70), au comité technique du quartier Est à Libourne...

- Re conduite du dispositif **Cali Pass été**

Afin de faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs, culturelles et sportives, un Cali Pass estival a été proposé. Les jeunes domiciliés sur le territoire⁶⁸ et adhérant au service jeunesse de La Cali, ont pu bénéficier d'un chéquier d'activités. L'ensemble des 1 600 exemplaires proposés ont été distribués.

La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Ils ont ainsi pu bénéficier des dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »**, avec notamment le soutien à Maxence Jouet pour la réalisation d'un court-métrage, à Ugo et Louis Simon pour leur participation au 4L Trophy,
- **La chaîne youtube « Calidéo »**, est toujours gérée en coopération avec les élèves en option cinéma du lycée Max Linder. Elle permet de valoriser les productions audio visuelles réalisées en atelier ou en autonomie par des jeunes. Elle est gérée par un comité de jeunes, il est possible d'emprunter du matériel pour réaliser leurs propres productions. Le 7 juin, Calidéo proposait "La Calidéo fait son live" à l'Espace Jeunes de Libourne. Une organisation "#LaCaliJeunesse" en lien avec Le Kar, l'école de cinéma 3IS et Périphéries productions. Les jeunes talents du territoire étaient filmés par les étudiants de 3IS et des jeunes de l'option cinéma du lycée Max Linder. Fabio et Aurélien ont animé l'émission,
- **De nombreuses rencontres inspirantes** ont été organisées en 2025. En présentiel ou filmés pour la Calidéo, elles permettent de valoriser des parcours, de faire découvrir des pratiques sportives ou artistiques, des personnalités. Pour exemple : : Tom Boudet (humoriste, comédie Libourne), Enzo Gomez (président Eden Esport Coutras), Shéryne Rozic (étudiante Master MEEF et TDAH), Ilyes Ech Charrat (footballeur, bourse mobilité formation à l'étranger Suède), Elien Kerdudou (étudiant, co-président association Nérigens épicerie solidaire)

⁶⁶ MFR : maison familiale et rurale

⁶⁷ LEPI : Libournais Equipe Prévention Insertion, association spécialisée dans la protection de l'enfance à Libourne et sur le secteur nord

⁶⁸ Jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2011 inclus

L'organisation d'événements ponctuels

- La 9^{ème} édition du « **Vidéo Games Week** » (plus de 4 000 participations) a eu lieu à Coutras en octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis aux jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés. A noter cette année la participation de jeunes de La Cali et d'une délégation Slovène (2 jeunes et leur animatrice) pour présenter le projet « **Legendary Encounters** », création de jeux vidéo avec l'IA sur les contes et légendes du territoire du Libournais et de la ville de Piran (Slovénie) dans le cadre des mobilités et échanges à l'international.
- 
- Les 8^{ème} **Rencontres des acteurs de l'éducation aux images**
Cet événement s'est tenu fin octobre à l'espace Jeunes à Libourne, proposant aux jeunes des ateliers « Bruitage et doublage de films ». Différents groupes de jeunes se sont retrouvés pour des ateliers d'éducation aux images de bruitage et doublage de films, avec le soutien de l'association Passeurs d'images et la coordination régionale Alca.
 - La 22^{ème} édition du « **Festival les 6 Trouilles** » s'est déroulée au cinéma Grand-Ecran à Libourne, en présence de nombreux spectateurs. En plus des 11 films en compétition de nombreux projets cinéma étaient présentés. Aussi, beau succès pour « Les 6 trouilles » comme aux Oscars !
A l'accueil du Grand Ecran, « Piscine Club » a proposé aux participants de jouer les stars comme Brad Pitt ou Eva Longoria, en posant devant le « GlamBot ». Ce robot « motion control » utilisé pour les plus grands festivals de film a immortalisé le passage des participants sur le tapis rouge. Un best-off était diffusé à la fin du festival !
Les films, très courts, réalisés en autonomie et hors compétition, ont été appréciés tout comme le retour en image des ateliers « doublage et bruitage » organisés durant les vacances d'automne à l'espace jeunes de Libourne. Les jeunes ont refait les bandes sons de séquences de films connus. Les organisateurs du FLIP (festival des littératures policières de Libourne), qui a lieu les 29 et 30 novembre ont décerné leur prix au film « copie double » pour le diffuser dans le cadre de leur manifestation.
 - Les **concerts « BoXson »** de l'espace jeunes à Libourne organisés en collaboration avec des associations de jeunes regroupant des formations musicales.
 - La 5^{ème} édition du **concours d'éloquence** s'est adressée aux classes de seconde des lycées et MFR⁶⁶ du territoire de La Cali. La finale a eu lieu le jeudi 18 décembre au théâtre du Liburnia. Devant un public conquis, les 10 finalistes ont débattu sur les 5 sujets à controverse qui leur étaient proposés.



La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen

L'instance du Conseil de développement a été installée en 2021 par Monsieur Philippe Buisson, Président de La Cali. Des rencontres d'intervenants experts dans leur domaine, des réunions ont été organisées afin de permettre un travail de fond sur les thématiques choisies.

En 2025, les groupes de travail ont poursuivi leur réflexion sur l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes, et ont fait émerger plusieurs propositions.

Les thématiques sur lesquels ses membres se sont positionnés et ont pu faire émerger des propositions concrètes sont les suivantes :



- **Comment permettre à la Cali d'être autonome en électricité à l'horizon 2040 ?**

3 propositions : Encourager la sobriété énergétique citoyenne / La production d'EnR, une dynamique nouvelle impulsée par La Cali / Emmener l'ensemble des acteurs locaux vers une dynamique de développement des EnR via le PLUI HD¹¹⁶ (voir également p. 10, 11, 25, 27, 84) et le PCAET (voir également p. 17) pour donner l'exemple.

- **L'intelligence artificielle au service des citoyens**

2 propositions : Création d'un GTIA (Groupe de Travail Intelligence Artificielle) / Accompagner les managers à l'usage de l'intelligence artificielle

- **Les déchets, pédagogie, sur la durée, autour du tri**

3 propositions : Mieux informer, sensibiliser et éduquer les citoyens / Favoriser le réemploi et les filières locales / 2026-2032 une vraie stratégie pour la prochaine mandature

- **Quel tourisme pour demain ?**

3 propositions : Le développement du tourisme scolaire / Le tourisme fluvial / La maison du Père Noël.

L'accès à la culture pour tous

« L'Art de grandir » : l'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

Le dispositif L'Art de grandir s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC⁶⁹, co-construit avec la DRAC⁷⁰ Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'IDDAC⁷¹ et la DSDEN⁷² de la Gironde.

Véritable colonne vertébrale de la politique culturelle de l'agglomération, ce dispositif, entièrement gratuit pour ses bénéficiaires, contribue, année après année, à irriguer le territoire et à compenser les disparités d'accès à la culture des enfants et des jeunes. Il participe aussi à une visibilité et une légitimité accrues aux opérateurs culturels du Libournais et à professionnaliser les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la petite enfance et de l'animation). Leurs témoignages sont éloquentes : « Les projets de L'Art de grandir sont enrichissants et épanouissants, des respirations tournées vers le beau, des projets incontournables pour ouvrir les enfants [...] à de la culture de qualité qui rend intelligent... ».

Rencontrer des artistes, s'initier à une pratique artistique, assister à un spectacle, visiter une exposition, découvrir des lieux culturels, mais aussi présenter au public ses recherches et créations : autant de bouffées d'oxygène vivifiantes qui ravissent les enfants et les jeunes du Libournais. « L'Art de grandir » ou l'art de s'épanouir et de ré-enchanter le monde aux côtés des artistes...

Signalons, adossé à ce dispositif, le programme « Vivre livre en Libournais » impulsé et mis en œuvre avec les médiathèques municipales L'Aïga (Izon), Boma (Saint Denis de Pile), Condorcet (Libourne), Jean Cocteau (Saint Seurin sur l'Isle) et la bibliothèque des Églisottes et Chalaures. Depuis 2022, ce programme promeut l'art du lire auprès des plus jeunes et des habitants en mettant à l'honneur des auteurs et illustrateurs jeunesse venus de Nouvelle-Aquitaine et d'ailleurs. Faire du livre et de la création (littéraire, graphique) une joie partagée et créer de nouveaux lecteurs et de nouvelles façons de lire : voilà toute l'ambition de cette coopération professionnelle exemplaire.

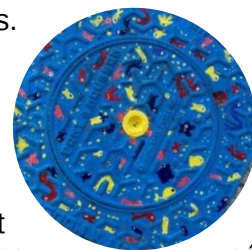
Ainsi, à la rentrée 2025, ce sont près d'une quarantaine d'artistes aux commandes de 21 projets qui, du sud au nord libournais (de Daignac à Lapouyade), d'est en ouest (de Gours à Izon), ont poussé les portes des écoles, collèges, lycées et structures communautaires (crèches, relais petite enfance, centres de loisirs, espaces jeunes) avec 2 343 enfants et jeunes engagés dans au moins un projet culturel.

Zoom sur le projet « Le Parcours des regards. Regards d'eau »

En 2025, la commune de Coutras a accueilli la 1^{ère} édition du « Parcours des regards. Regards d'eau », un projet éco-artistique à destination des enfants des centres de loisirs (voir également p. 53) et des jeunes de l'École de la 2^{ème} Chance et du SAVA (Institut médico-social).

Cette aventure, née de la forte implication du SIAEPAVID⁷³ et de l'adhésion de la Direction de l'Eau de La Calvi, a réuni, entre mai et juillet 2025, 40 enfants et jeunes qui ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau et ses traitements. Pour ce, ils ont tout d'abord visité, aux côtés des médiateurs du groupe Suez, le bassin de stockage d'eaux usées et pluviales des Tonneliers (Libourne). Ensuite, aux côtés des agents du SIAEPAVID⁷³, ils se sont rendus à la station d'épuration de Saint Médard de Guizières pour cerner le rôle des stations d'eau potable, l'importance des gestes de préservation de la ressource, la gestion des eaux usées, etc.

Puis, début juillet, les habitants ont vu circuler ces enfants et jeunes, pinceaux et pots de peinture en main, dans le centre-ville de Coutras. Encadrés artistiquement et techniquement par Sébastien Chebret (illustrateur et plasticien), ils ont partagé leurs connaissances sur l'eau (faune et flore aquatiques), brouillonné et bouillonné, débattu et envisagé intentions et partis pris artistiques. Très vite et tout naturellement, le thème des poissons l'a emporté avec, pour ambition, de peindre /transformer chacun des 22 regards de chaussée en aquariums ou « extraits » d'aquariums !



⁶⁹ COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

⁷⁰ DRAC : direction régionale des affaires culturelles

⁷¹ IDDAC : institut départemental de développement artistique et culturel

⁷² DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

⁷³ SIAEPAVID : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement des vallées de l'Isle et de la Dronne

Paroles d'habitants :

- « Maman, regarde, on dirait une flaque d'eau avec plein de poissons. Ça donne envie de sauter dedans. »
- « Oui, mais, attention tu risques de blesser un poisson ! »
- « Tous ces aquariums sur les trottoirs de Coutras : c'est super ! »
- « Vous mettez de la couleur sous mes fenêtres, merci les enfants ! »
- « Oui, vous avez raison, les enfants, l'eau c'est l'avenir... »



L'école intercommunale de musique (sites Vayres et Izon)

Pour répondre aux besoins d'apprentissage musical du territoire, l'école de musique s'appuie sur un projet d'établissement élaboré en 2019, qui définit ses orientations pédagogiques, artistiques et culturelles, dans le respect des textes de référence du ministère de la Culture et du Département de la Gironde.

Implantée sur deux sites d'enseignement, à Vayres et Izon, l'école accueille aujourd'hui 256 élèves. Elle propose une offre d'enseignement structurée autour d'un parcours pédagogique cohérent, allant de l'éveil musical au 3^{ème} cycle. Ce parcours associe étroitement formation musicale, cours instrumentaux (12 disciplines) et pratiques collectives (12 ateliers ou ensembles), afin de favoriser une approche globale de la musique, le développement de l'autonomie de l'élève et le plaisir de jouer ensemble.

L'établissement veille à inscrire chaque élève dans un cheminement de formation complet, combinant acquisition des savoirs fondamentaux, pratique artistique régulière et ouverture à la diversité des esthétiques musicales. La formation musicale constitue ainsi un pilier essentiel du projet pédagogique, en lien direct avec les pratiques instrumentales et collectives.

Soucieuse de son rôle culturel sur le territoire, l'école développe également une programmation artistique régulière tout au long de l'année, à travers concerts, auditions publiques et temps de rencontre avec les familles et le public. La journée portes ouvertes, organisée chaque année à la fin du mois de juin, constitue un temps fort de cette dynamique, visant à susciter de nouvelles vocations et à renforcer les liens avec les habitants.

En 2025, un nouveau programme, « De la musique avant toute chose », a été proposé ; il vise à développer les interventions musicales en milieu extrascolaire (centres de loisirs) et à impulser progressivement des actions partagées avec les autres établissements d'enseignement musical du territoire (formations, masterclass, ateliers, mini-orchestres...). Ce programme s'inscrit dans le dispositif « L'Art de grandir ».

(Le Libournais compte 11 équipements d'enseignement musical – 4 écoles en régie, 7 écoles associatives – et dénombre environ 1 700 élèves.)



Le soutien aux associations et manifestations locales

- L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire et ses acteurs

La Cali soutient les associations portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire. Ces événements représentent un vecteur d'image contribuant à la promotion et au rayonnement du Libournais.

En 2025, la collectivité a soutenu 15 festivals, dont principalement :

- La saison musicale de l'abbatiale et chant choral, organisé par Les Amis de l'abbatiale de Guîtres (voir également p. 37 et 80),
- MusiK à Pile, organisé par MKP-MusiK à Pile,
- Invasion de Lucanes, organisé par Lucane Musiques,
- Littérature en jardin, organisé par Permanences de la littérature,
- Les amis de la comédie de Libourne pour leur programmation et actions culturelles,
- Le Printemps photographique de Pomerol, organisé par Images et lumière,
- Multipiste, organisé par Le Bleu du ciel,
- Mascarock, organisé par Mascarock,
- Contes et raconte, organisé par Étincelle,
- FLIP / Festival des Littératures policières, organisé par La lamproie bleue,
- Podium, organisé par Podium Les Peintures,
- Ouvre la Voix, organisé par Parallèles Attitudes Diffusion, etc.
- La Tournée des ateliers d'artistes, organisée par la Tournée, etc.

En 2025, les 15 manifestations ont comptabilisé un total de 53 691 spectateurs/visiteurs.



- L'appui porté à l'association « L'Accordeur » pour la programmation de sa salle de musiques actuelles
- Géré par l'association « L'Accordeur », ce lieu culturel dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m² à Saint Denis de Pile, d'un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, d'un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.



Afin d'accompagner la mise en œuvre du projet artistique et culturel porté par L'Accordeur, aux côtés de la Direction des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la

Gironde et de la commune de Saint Denis de Pile à travers une convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2025), La Cali a renouvelé son soutien à l'association.

L'Accordeur s'est ainsi engagé à mettre en œuvre des actions artistiques et culturelles aux esthétiques diversifiées en faveur des habitants du Libournais, et des jeunes en particulier, à proposer des tarifs préférentiels sur sa saison culturelle pour les habitants de La Cali et à programmer des temps gratuits tout au long de l'année (concerts, rencontres festives, ateliers de médiation, etc.).

- La scène « Révélation » et la Fête de la Musique de Saint Quentin de Baron

À l'occasion de la Fête de la Musique de Saint Quentin de Baron, le 21 juin, La Cali a organisé la 2^{ème} édition de la scène « Révélation » en collaboration avec la commune de Saint Quentin de Baron.

Six groupes du Grand Libournais ont été sélectionnés sur appel à candidatures et se sont produits dans des conditions professionnelles devant plus de 3 500 personnes (Artlonga, Atom Circus, Katleya, MAD, The Moody Game Boy, Wild Jive). Cette opération a permis de mettre en avant le vivier d'artistes musiciens du territoire.



© La Cali et JIEL

- L'appui porté au Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

Depuis 1977, le GRAHC⁷⁴ collecte des données sur l'histoire, le patrimoine et la mémoire du canton du Nord-Libournais (38 communes) pour une plus grande appropriation du territoire par la population.

Afin de valoriser et partager ces connaissances avec le plus grand nombre et de promouvoir la recherche et les publications dans le domaine de l'histoire locale, l'association bénéficie, entre autres, du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Communauté de communes du Grand Saint Émilionnais. La Cali a abondé ces aides afin de contribuer au succès de ce travail de recherche et d'analyse. Les activités du GRAHC sont suivies par 3 000 personnes.

G.R.A.H.C



⁷⁴ GRAHC : groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

Le soutien aux associations sportives de haut niveau

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a apporté son soutien aux associations et clubs sportifs suivants :

- Association Critérium cycliste professionnel de Saint Seurin sur l'Isle (nouvelle structure soutenue). La seconde édition de ce Critérium s'est tenue le mardi 5 août, 4 courses étaient organisées, dont une avec des coureurs professionnels ayant participé au Tour de France (4 000 spectateurs).
- Grand Libournais Handball. Ce club fédère sous convention plusieurs associations de La Cali (Libourne, Izon et Coutras) et au-delà (Branne et Fronsadais). L'objectif est de former une élite de joueurs et de la conserver en lui permettant de jouer au plus haut niveau régional et national amateur, ce qui représente un formidable espoir pour tous les jeunes handballeurs du territoire.
- US Coutras Rink Hockey (participation au Coupes européennes et aux Championnats de France Elite féminin et masculins),
- Club nautique de Libourne-section aviron (appui au développement des compétitions d'envergure nationale et internationale au Pôle international des Dagueys et soutien aux athlètes de haut niveau)
- Tennis club de Saint Germain du Puch (participation au championnat de France Nationale 2),
- MV Jet compétition (participation d'une athlète aux Championnats de France, d'Europe et du monde de Jet Ski.
- Canoë Kayak Sport Libourne (appui au développement des compétitions d'envergure nationale au Pôle nautique des Dagueys et soutien aux athlètes de haut niveau,
- Club Challenger Taekwondo (participation d'un athlète aux compétitions internationales de Taekwondo dont le championnat du Monde),
- JLA Racing (participation d'un jeune pilote, Champion de France de Formule 4 organisés par la Fédération Française de Sport Automobile Academy),
- Association Escrime Club de Libourne (participation au Championnat de France de Nationale 2 par équipe à l'épée),
- Association Twirling Club Tizac de Lapouyade : participation de 2 athlètes à la Coupe des Nations et aux Championnats du Monde de Twirling Bâton du 2 au 10 août 2025 à Turin en Italie.



Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

La Calinésie à Libourne

267 891 visiteurs dont 23 880 scolaires
1 111 088 visiteurs dont 116 461 scolaires depuis l'ouverture en mai 2021
Entre 27 et 33°C dans l'eau toute l'année, en fonction des types de bassins et de leurs usages
4 toboggans géants
31 928 m³ d'eau potable produits à partir de l'eau du lac des Dagueys
848 505 kWh produits grâce aux installations photovoltaïques

Bains de l'Isle à Saint Seurin sur l'Isle

19 464 usagers, dont :
14 512 entrées "public"
4 952 entrées scolaires et associatives

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Petite enfance

4 crèches en gestion directe et 1 en DSP (délégation de service public) proposant 127 places
6 crèches associatives à gestion parentale ou d'entreprise (CEVA, 9 places) financées par La Cali offrant 141 places
374 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en activité offrant 1 450 places dont 25 MAM⁵⁹ offrant 256 places
3 LAEP⁵⁸

Enfance et centres de loisirs

22 centres de loisirs répartis sur 16 communes
Capacité maximale : 124 820 places à l'année
Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du développement durable

Jeunesse

7 Espaces jeunes gérés par La Cali, fréquentés par environ 4 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans
Plus de 3 500 adhésions de jeunes à ces structures
1 600 Cali pass distribués
282 jeunes participant à des séjours

1 BIJ⁶⁴ à Libourne

Plus de 2 500 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...
9 000 en accueil groupe au BIJ⁶⁴ ou à l'extérieur
Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR⁶⁶ du Libournais (Les Eglisottes), MFR⁶⁶ de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc de Saint Médard de Guizières
1 site internet dédié : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>
1 Web TV : <https://www.youtube.com/channel/UC1fulNLvV2Qglbhp5pyvIYQ/featured>

Conseil de développement de La Cali

58 membres : candidatures spontanées et tirés au sort
1 000 heures passées en visioconférences, présentiel, auditions, visites de sites, groupe de travail en autonomie
4 groupes de travail
10 visites de site
25 intervenants experts invités pour faire avancer les travaux des membres et leurs propositions
11 propositions-solutions

Culture

L'Art de grandir

72 classes, 15 centres de loisirs élémentaires, 1 centre de loisirs maternel, 4 crèches, 5 relais petite enfance, 1 espace jeunes, 1 institut médico-social

2 343 enfants et jeunes engagés dans au moins un projet culturel aux côtés d'un artiste ou d'une compagnie

34 communes concernées

1 programme « Vivre livre en Libournais »

1 école de musique intercommunale sur les sites de Vayres et Izon

256 élèves inscrits

15 festivals soutenus ou manifestations culturelles d'intérêt communautaire

1 fête de la musique de Saint Quentin de Baron

1 appui porté au GRAHC⁷⁴

Sport

11 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

				
---	---	---	---	---

Un territoire de solidarité

La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence, nécessitant un accompagnement dans le domaine de la santé, du numérique, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.

La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

Le soutien à l'association PLIE du Libournais, un nouveau protocole d'accord 2022-2027



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economie », structure d'animation et de gestion du PLIE⁷⁵ du Libournais créée depuis 1996. Le PLIE⁷⁵ a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail, en proposant un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé.

Un nouveau programme opérationnel national Fonds Social Européen (FSE +) signé pour la période 2021-2027, permet de poursuivre le financement de ce dispositif.

La Cali s'est engagée de nouveau à soutenir la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire au travers la signature d'un nouveau Protocole d'Accord 2022-2027. Cela implique d'une part, la poursuite de son adhésion à l'association PLIE⁷⁵ du Pays du Libournais et donc le versement d'une cotisation annuelle, et d'autre part à porter les postes des 5 Référents de Parcours et des 2 Référents Emploi pour lesquels elle bénéficie du co-financement du Fonds Social Européen à environ 75% des coûts de personnels.

La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais** (voir également p. 57, 67, 77).

Sur le territoire communautaire, 7 permanences sont présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle, Izon, Saint-Médard de Guizières, et accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

Le soutien à la Maison de la mobilité solidaire du Libournais

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient depuis plusieurs années, avec le concours du Département de la Gironde, du Fond Social Européen, de France Travail et des autres communautés de communes du Libournais, les services proposés en la matière par la Régie de territoire Lib'RT (voir également p. 70) et Alter Ego.

Ces derniers ont initié un guichet unique pour les habitants du territoire avec la création de la « Maison de la Mobilité Solidaire » ouverte en avril 2019, pilotée par le Régie de territoire Lib'RT.

Accessible à pied depuis la gare de Libourne, elle regroupe dans un même lieu les services des différents acteurs de la mobilité :

- Des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego,
- Un service de location et de réparation de deux-roues à vocation sociale par la Régie de territoire Lib'RT,
- Une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras co-pilotée par Alter Ego et D-Place (voir également p. 70).

La Maison de la Mobilité Solidaire du Libournais centralise ainsi l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise également l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire au plus près des publics en difficulté à travers différents lieux de permanences.

⁷⁵ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

Le soutien à une antenne de l'École de la deuxième chance sur la commune de Coutras

L'AFEPT⁷⁶ a créé en 2019, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'École de la 2^{ème} chance de Bordeaux Métropole sur la commune de Coutras (voir également p. 73).

Elle propose à des jeunes en situation de décrochage scolaire depuis plus d'un an, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force du dispositif est de proposer un parcours individualisé de 9 mois basé sur :

- La découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stages en entreprise aboutissant à la formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- L'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale, ...),
- Le vivre-ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- L'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille, ...) et la prévention à la santé.

La Cali soutient cette association, afin de lui permettre d'atteindre son objectif, de réaliser 3 entrées de groupe par année, avec 8 à 12 jeunes par groupe.

Le soutien aux actions de cohésion sociale

Un Bus France Services qui sillonne le territoire

Face à la fracture numérique et au taux de non-recours aux droits sur le territoire, La Cali a décidé en décembre 2023, de déposer une demande de labélisation France Services. Après un audit, la collectivité a été labellisée le 30 juillet 2024, avec pour objectif d'ouvrir un Bus France services le 2 décembre. La mission de France Services est de permettre à tous d'avoir un accès facilité aux services publics du quotidien et un accompagnement personnalisé, le tout centralisé au sein d'un seul lieu.

Il s'agit d'une offre de 12 services publics sur lesquels il est proposé l'appui à la réalisation de démarches administratives : France Titres (pour un accompagnement dans la réalisation des démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité), Finances Publiques, CPAM⁷⁷, CAF¹³, MSA¹⁴, CARSAT⁷⁸, France Travail, URSSAF⁷⁹, La Poste, Point-justice, France Rénov', Chèque Energie.

Le service est gratuit, sans rendez-vous et ouvert à tous.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le bus se déplace sur 42 communes toutes les 5 semaines, excepté sur Libourne où le service est présent tous les 15 jours compte-tenu du nombre d'habitants.



⁷⁶ AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

⁷⁷ CPAM : caisse nationale d'assurance maladie

⁷⁸ CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

⁷⁹ URSSAF : union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

L'inclusion linguistique

Dans le cadre de sa politique insertion, La Cali soutient depuis 2020 le CLAP⁸⁰ / CRI⁸¹ du Sud-Ouest, référent régional en faveur de l'inclusion linguistique.

La Cali, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Gironde, cofinancent le CLAP⁸⁰ / CRI⁸¹ pour décliner le plan national de lutte contre l'illettrisme à travers les missions suivantes :



- Mettre en œuvre la plateforme d'évaluation des capacités linguistiques, d'orientation et de suivi du Libournais (8 lieux de permanences sur le territoire) qui évalue le niveau linguistique et les savoirs de base de toute personne lors d'un entretien puis l'oriente vers une structure compétente pour l'accompagner dans son apprentissage selon ses besoins (association, organisme de formation, ...). La plateforme assure également le suivi des personnes dans leur parcours d'inclusion linguistique. Sur La Cali, 164 personnes ont été reçues en 2025 pour une évaluation linguistique et la proposition d'un suivi de parcours,
- Gère le centre de ressources illettrisme alphabétisation par la mise à disposition de ressources, l'appui méthodologique et pédagogique des acteurs de proximité (12 structures associatives et organismes de formation) et l'animation territoriale auprès des collectivités.

Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF¹³

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali et de la Convention d'Action Sociale de La Cali 2022-2026 avec la CAF¹³, la MSA¹⁴ de la Gironde avec laquelle La Cali a également signé en 2025, pour une durée de 3.5 ans de mars 2025 à septembre 2028, une charte des familles concernant les 28 communes du nord du territoire et 2 des structures d'animation de la vie sociale de cette partie du territoire (le centre socio culturel « Portraits de familles » et l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité »). Le Département de la Gironde est également partenaire non-signataire, mais il partage l'un des objectifs d'accompagner le déploiement et l'ancrage territorial des structures d'animation de la vie sociale sur l'agglomération, en s'appuyant sur les habitants, acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique.

La Cali est partenaire de 6 structures agréées d'animation de la vie sociale, auprès desquelles s'associent également la CAF¹³, la MSA¹⁴, le Département de la Gironde et les communes concernées :

- Le centre socio culturel « Portraits de familles » à vocation intercommunale basé à Saint Denis de Pile,
- L'espace de vie sociale «PoCli⁸²» à vocation intercommunale, basé à la gare d'Espiet depuis le début de l'année,
- L'espace de vie sociale « Esprit de solidarité » à Coutras,
- L'espace de vie sociale « La Consigne » à Libourne,
- L'espace de vie sociale « Tendons la Main » à Saint Seurin sur l'Isle,
- L'espace de vie sociale « Lib'RT / Recyclerie » à Libourne.

⁸⁰ CLAP : comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabetisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

⁸¹ CRI : centre ressources illettrisme

⁸² PoCli : pour créer des liens

Le contrat de ville du quartier du centre de Coutras

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire Quartier de Centre de Coutras.

Un nouveau Contrat de Ville de Coutras pour la période 2024-2030⁸³, a été signé, autour des orientations stratégiques suivantes :

- Un territoire de plein emploi,
- Un territoire attractif,
- Mieux vivre dans son quartier,
- Faire citoyenneté.

Chaque année, les associations répondent à un appel à projet porté par La Cali, la ville de Coutras et la Préfecture de la Gironde, permettant de bénéficier de financements pour la conduite d'initiatives.

Cette année encore, la mobilisation des associations a été importante, démontrant leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoir-faire. Après instruction conjointe, sur les 44 projets déposés, 41 ont été retenus.

Pour sa part, La Cali a fléchi son soutien sur 7 actions :

- « Image de soi pour l'emploi » par Imagin'actions : ateliers permettant de sensibiliser les participants à prendre soin de soi. Aider les personnes à redevenir acteurs/trices de leur vie
- « Coup de pouce numérique » par Imagin'actions : permanences et ateliers collectifs afin d'accompagner les publics éloignés dans les démarches en ligne, d'apporter les bases du numérique pour une meilleure autonomie. Lutter ainsi contre "l'illectronisme",
- « Coutras viti jeunes » par Régie Lib'Rt (voir également p. 67) : chantier formation en viticulture pour 8 jeunes 3 semaines du 9 au 27 juin 2025 et qui a été reporté en début d'année 2026,
- « Auto-école solidaire » par Alter Ego Conseil : mise en place d'une auto-école sociale et solidaire qui agira sur Coutras et offrira un accompagnement personnalisé (voir également p. 67),
- « Mobilisation et accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi » par La cravate solidaire : mobilisation et accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi de 270 personnes résidentes des Quartiers Prioritaires de la Ville de Gironde,
- « Une télévision locale et citoyenne à Coutras » par NA TV :
Programmes adaptés sur les objectifs pré-cités sur les 3 ans :
 1. Forum citoyen : débat interactif avec des habitants et des experts,
 2. Chroniques locales : portraits d'initiatives positives et innovantes,
 3. Voix des jeunes : émissions conçues et animées par des jeunes citoyens,
 4. Patrimoine en images : découverte du patrimoine culturel et naturel local,
 5. Ateliers formations aux médias : sessions éducatives pour apprendre à produire des contenus,
- « Court métrage photographique » par Collectif API : immersion cinématographique de deux semaines pour six jeunes du quartier prioritaire de Coutras, explorant les coulisses du 7^{ème} Art.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier politique de la ville, La Cali soutient également **l'association Conseil Citoyen de Coutras** dont la nécessité de remobilisation des habitants du quartier est une priorité. La Cali s'appuie également sur les habitants qui adhèrent et fréquentent l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité », son café associatif, son épicerie solidaire, ses jardins associatifs, ses meubles solidaires.

⁸³ 2015-2020 premier contrat de ville de Coutras, prolongé par avenant sur 2020-2022, puis 2023

Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD⁸⁴

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD⁸⁴, qu'elle a choisi d'articuler autour de 5 axes d'intervention prioritaires, à savoir :

- L'aide aux victimes et la lutte contre les violences,
- La prévention de la délinquance chez les jeunes,
- La prévention des pratiques addictives,
- La lutte contre le repli communautaire,
- La prévention de la récidive

Le CISPD⁸⁴ encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux, et soutient plus particulièrement le fonctionnement de 7 associations compétentes sur plusieurs des axes précités.

- Le CIDFF⁸⁵ pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- Le service d'aide aux victimes « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco qui intervient sur l'arrondissement du libournais auprès de toute victime d'infraction pénale (majoritairement les victimes de violences intrafamiliales) par de l'information et de l'accompagnement juridique, la proposition d'un suivi psychologique, et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister les personnes en situation de vulnérabilité (écoute, accompagnement social, aide au dépôt de plainte, orientation vers les professionnels compétents en fonction des besoins),
- L'association RUELLE⁸⁶, qui accueille, écoute, accompagne et oriente les victimes faisant l'objet de traite des êtres humains (travail forcé, exploitation sexuelle, esclavage domestique, mendicité ou délinquance forcée),
- L'observatoire Libournais de la laïcité (O2L), qui anime des débats publics sur la laïcité (« rencontres laïcité »), répond aux questions posées par les professionnels du privé / public sur l'exercice du principe de laïcité (médiation juridique) et organise chaque année des rallyes pédagogiques à destination de classes de 5^{ème},
- Les Cygnes de Vie, qui dans le cadre de leur bureau-bus PAEJ⁸⁷, apporte une écoute, informe et oriente les jeunes de 13 à 25 ans en complément des structures déjà présentes (LEPI⁶⁷...),
- Les unités médico-judiciaire de proximité (UMJP) et d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger (UAPED) du Centre Hospitalier de Libourne, qui réalisent l'évaluation sanitaire des victimes majeures et mineures du Grand Libournais, sur rendez-vous et sur réquisition judiciaire. La Cali soutient le soin psychique des victimes reçues qui ne bénéficient pas des ressources financières suffisantes, en prenant en charge les coûts afférents à un suivi psychologique assuré par des professionnels libéraux conventionnés,
- L'association Action fierté.es qui organise des événements de prévention et d'écoute à destination de la communauté LGBTQIA+, et la marche des fiertés de Libourne.



La coordination d'un Point-justice

La Cali coordonne, en partenariat avec le CDAD⁸⁸, un Point-justice (voir également p. 82) permettant l'accès à des permanences juridiques gratuites à plus de 600 usagers par an. Il est composé de 3 antennes réparties sur le territoire : au CCAS⁸⁹ de Libourne (depuis 2015), au CCAS⁸⁹ de Coutras (depuis 2018), et au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile (depuis 2022).

En 2025, quatre associations sont financées par La Cali pour réaliser des permanences d'information juridique : Info Droits (droit généraliste), CIDFF (droit généraliste) et Alifs (droit des étrangers) bénéficiant d'un cofinancement avec le CDAD⁸⁸ et VICT'AID (aide aux victimes d'infraction pénale).

⁸⁴ CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

⁸⁵ CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

⁸⁶ RUELLE : Relais urbains d'échanges et de lutte contre l'exploitation

⁸⁷ PAEJ : point d'accueil écoute jeunes

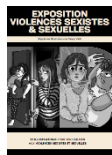
⁸⁸ CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

⁸⁹ CCAS : centre communal d'action sociale

La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

Plusieurs supports de prévention ont été créés par La Cali en association avec le centre hospitalier de Libourne, les services de l'État et les associations du territoire : la carte locale des numéros utiles de proximité et une plaquette « Stop aux violences » à destination des victimes et témoins de violences, une affiche, et deux vidéos de prévention créées par des lycéens à destination des jeunes (partenariat avec la classe cinéma du lycée Max Linder de Libourne – [disponibles à ce lien](#)).

Une affiche de la FNACAV⁹⁰ à destination des auteurs de violences est également distribuée auprès des lieux accueillant du public.



L'exposition sur les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales à destination du grand public a été utilisée dans 6 lieux cette année (mairies, tribunal judiciaire, maison départementale des solidarités de Libourne, Bureau information jeunesse).

Des actions ont été réalisées dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences intrafamiliales du 25 novembre, avec :

- La diffusion de ces supports aux 45 communes de La Cali, aux partenaires associatifs et institutionnels, ainsi qu'aux professionnels du territoire (médico-social, santé, insertion) afin qu'ils les mettent à disposition de la population,
- La diffusion des affiches auprès de 37 commerces du sud de La Cali par deux jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif TAPAJ⁹¹ (association CEID-Addictions),
- L'organisation d'une matinée de sensibilisation sur les violences au sein du couple par le théâtre auprès de 170 élèves de seconde du lycée Jean Monnet, en partenariat avec la compagnie Fenêtre sûr, la gendarmerie, VICT'AID et le tribunal judiciaire de Libourne.



Comme chaque année, une journée de sensibilisation a permis de toucher plus de 60 professionnels du territoire sur le repérage, l'accueil et l'orientation des personnes victimes de violences intrafamiliales.



L'année 2025 marque la fin du déploiement du dispositif « Demandez Angela », initialement lancé à Libourne en 2023 puis étendu sur le territoire de La Cali. Ce dispositif a permis de créer un réseau de lieux d'accueil du public (services publics, commerces, organisateurs d'événements festifs) engagés et sensibilisés à l'accueil et à l'orientation des victimes de violences dans l'espace public. Au total, ce sont 50 lieux sensibilisés répartis sur cinq communes de La Cali (Izon, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres).

L'accompagnement des jeunes en difficultés et / ou exposés à la délinquance

La Cali déploie depuis plusieurs années des actions de prévention au sein des établissements scolaires volontaires sur le vivre ensemble (écoles élémentaires), la laïcité (5^{ème}) et le rapport au corps (4^{ème}).

Depuis 2021, La Cali participe au financement du dispositif PAEJ⁸⁷ de l'association Les Cygnes de Vie. Il s'agit d'un « bureau bus » qui se déplace notamment sur le territoire de La Cali pour accueillir, sensibiliser, soutenir, et orienter les jeunes de 11 à 25 ans en situation de vulnérabilité, ainsi que leurs proches. L'objectif est de permettre aux jeunes de pouvoir exprimer leur mal-être, et de les raccrocher aux institutions de droit commun. En 2025, le PAEJ⁸⁷ a rencontré 82 jeunes parmi lesquels 63 ont été accompagnés, principalement au sein de la MFR⁶⁶ de Les Eglisottes et Chalaures et du complexe de Saint Médard de Guzières.

⁹⁰ FNACAV : fédération nationale des associations et centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales et familiales

La prévention des pratiques addictives

Nouvel axe d'intervention depuis cette année, le CISPD⁸⁴ a organisé deux journées de formation animées par l'association du CEID-Addictions. 15 professionnels du territoire ont pu être outillés sur les pratiques existantes et leurs mécanismes, ainsi que les techniques d'accompagnement vers le soin.

La promotion du dispositif TAPAJ⁹¹ auprès des 45 communes et services communautaires (co-financement Cali) a permis la réalisation de 4 chantiers sur 2025, au bénéfice de 14 jeunes. Porté par l'association du CEID-Addictions, ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité et d'addiction, un accompagnement global avec comme levier d'insertion un « travail alternatif payé à la journée » (TAPAJ). Il s'agit de travaux ne sollicitant pas de qualifications particulières : entretien, distribution de communications, évènementiel.

La lutte contre le repli communautaire

Nouvel axe d'intervention du CISPD⁸⁴ depuis cette année, 12 professionnels du territoire ont pu être formés à la prévention de la radicalisation par le prisme de l'interculturalité, en partenariat avec la Préfecture de la Gironde.

La prévention de la récidive

Le CISPD⁸⁴ travaille également en partenariat avec le SPIP⁹² dans le développement des mesures de TNR⁹³ et TIG⁹⁴ auprès des 45 communes de La Cali. Ces mesures alternatives aux poursuites (TNR⁹³) et à l'incarcération (TIG⁹⁴) permettent aux personnes placées sous-main de justice d'effectuer un travail non rémunéré dans l'intérêt collectif. Il s'agit d'une peine qui a 5 objectifs : sanctionner, réparer, insérer, prévenir et socialiser. A ce jour 26 communes sont habilitées à ces accueils et proposent des missions en fonction de leurs besoins (aide administratif, entretien, manutention, etc.).

Le CISPD⁸⁴ propose une aide de 300 € par service / commune pour l'achat de petit matériel (chaussures de sécurité, EPI, etc.) nécessaire à l'ouverture d'un poste d'accueil.

Les contractualisations de La Cali

La Cali a signé en 2022, avec la CAF¹³, la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026, et d'autre part la Convention d'Action Sociale 2022-2025 avec la MSA¹⁴. Ces conventions définissent un cadre de coopération partenariale avec la CAF¹³, la MSA¹⁴ et le Département de la Gironde, permettant de bénéficier d'une vision transversale et partagée des enjeux en matière sociale, éducative et familiale afin d'aborder les besoins des habitants dans leur globalité.

En 2025 la MSA¹⁴ porte la charte des familles avec le soutien de La Cali pour les 21 communes du nord du territoire.

Les 3 conventions signées se veulent donc être des outils au service de la politique de cohésion sociale de La Cali permettant d'engager des réflexions interinstitutionnelles, en vue de développer de nouvelles actions sur le territoire ou de repenser et adapter celles existantes pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Dans ce cadre, les actions portées par les opérateurs suivants ont été soutenues via la subvention annuelle dans le cadre de la CAS :

- CIDFF⁸⁵, pour une insertion socioprofessionnelle des femmes en milieu rural et les permanences juridiques de Saint Denis de Pile et Coutras,
- AFEPT⁷⁶, pour École de la 2^{ème} chance (voir également p. 68)
- Esprit de Solidarité, pour un espace de vie sociale
- Mission locale du Libournais (voir également p. 57, 67, 77) pour Bouge ton code et ton projet
- Alter Ego, pour Plateforme Mobilité du Libournais.

⁹¹ TAPAJ : travail alternatif payé à la journée

⁹² SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

⁹³ TNR : travaux non rémunérés

⁹⁴ TIJ : travail d'intérêt général

La mission santé publique pour garantir l'accès aux soins à tous

Sur la base de différentes délibérations⁹⁵ votées par La Cali, l'intérêt communautaire en matière de santé publique a été défini, et concerne :

- Le soutien aux actions de promotion et de prévention de la santé à l'échelle supra communale,
- La contribution à l'amélioration du parcours de santé sur le territoire, notamment en matière de santé mentale,
- La participation à la promotion des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé à l'échelle supra communale.

Le soutien à la SAS K-LIB2

Dans le cadre de sa politique d'attractivité médicale visant à inciter les professionnelles de santé à s'installer et à rester sur le territoire de La Cali, la SAS K-LIB 2 a été soutenue pour la construction d'un pôle de santé pluridisciplinaire situé à Libourne. La construction a démarré fin de l'année 2025, pour une ouverture prévue en fin d'année 2026 ou tout début 2027.

Une aide au logement des internes

Etant donné la difficulté des internes à se loger sur le territoire de stage du Libournais, La Cali propose depuis novembre 2024, 9 chambres en colocation au sein de 3 maisons voisines situées en face du centre hospitalier Robert Boulin de Libourne. Il a été décidé de rendre ce dispositif pérenne en 2026.



La mise en réseau des internes et Drs Juniors, l'organisation de soirées d'accueil des internes



L'un des leviers d'attractivité médicale pour les internes et Dr juniors est de se créer un réseau de professionnels de santé sur leur territoire de stage. Aussi, depuis juin 2024, il est organisé, pour chaque nouvelle session (tous les 6 mois en mai et novembre), une soirée d'accueil, réunissant les internes, les Dr juniors et les médecins du territoire. Avec une centaine d'internes faisant leur stage d'internat au centre hospitalier Robert Boulin de Libourne par session, les éditions de la soirée d'accueil réunissent une petite centaine d'interne et de professionnels de santé. Depuis l'édition de juillet 2025, ces soirées présentent des projets d'organisation médicale du territoire en début de soirée afin d'ouvrir le dialogue entre les participants de la soirée.

Elles sont, depuis 2025, co-animées avec la CPTS du Grand Libournais et s'ouvrent au territoire de l'arrondissement de Libourne.

Les autres axes de la mission santé

Des actions de promotion de la santé, de prévention ont été mises en place :

- La participation aux réunions du CLS⁹⁶ et CLSM⁹⁷ pour renforcer les partenariats et la coordination,
- Le soutien à la création de nouveaux projets santé sur le territoire,
- L'animation des différents réseaux santé du territoire.

Partenariat avec le RSSJL⁹⁸ Réseau santé social jeunes du Libournais

Ce réseau a cessé son activité en septembre 2025 suite à une réorganisation initiée par l'ARS⁹⁹.

La MDA (Maison des adolescents) du 33 reprendra en 2026 une partie des activités du réseau RSSJL (voir également p. 57). Ce travail de réorganisation est en cours donc encore incomplet en cette fin d'année 2025.



⁹⁵ La délibération n° 2015-06-077 du 2 juin 2015 a élargi la compétence de La Cali au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire en matière de soutien aux équipements de santé pluridisciplinaire et à l'attractivité médicale.

La délibération n° 2019-07-154 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 1^{er} juillet 2019 a acté la subvention au RSSJ (Réseau santé social jeunes) du Libournais pour l'année 2019

La délibération du 3 décembre 2019 a modifié l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en confiant la gestion de la mission santé publique au CIAS du libournais.

⁹⁶ CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

⁹⁷ CLSM : contrat local de santé mentale

⁹⁸ RSSJL : Réseau santé social jeunes du Libournais

⁹⁹ ARS : agence régionale de santé

La gestion par le CIAS de services de proximité

Un appui aux communes et aux associations pour un développement social territorial

En lien avec les CCAS⁸⁹ du territoire, le CIAS¹⁰⁰ offre aux communes et aux associations de solidarité, une ingénierie au service de l'action sociale de proximité.

Il a ainsi été engagé :

- Dans le cadre de la plateforme sociale, une proposition :
 - o D'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés,
 - o De nouvelles modalités d'action de la plateforme sociale aux besoins actuels.
- Dans le cadre du réseau des acteurs de l'aide alimentaire du Libournais :
 - o L'accompagnement de l'Auberge du cœur sur :
 - ✓ Un diagnostic organisationnel
 - ✓ Une priorisation des postes et des tâches
 - ✓ La mobilisation d'une équipe de travail
 - ✓ Un accompagnement technique et juridique,
 - o La coordination et distribution alimentaire pendant la période estivale,
 - o Le renforcement du partenariat entre l'agglomération et la banque alimentaire,
 - o La communication sur la collecte annuelle de la banque alimentaire,
 - o La première étape de recherche sur une épicerie solidaire fixe ou mobile,
 - o Travaux inter collectivités pour un meilleur approvisionnement.

Après le travail consacré à la réalisation d'une ABS¹⁰¹ au niveau de l'agglomération, le CIAS¹⁰⁰ de La Calix s'est engagé à le valoriser dans différentes instances, ainsi qu'à accompagner les CCAS⁸⁹ des communes dans la mise en œuvre de leur ABS¹⁰¹.

Cela s'est traduit par :

- La valorisation des travaux de l'ABS¹⁰¹ intercommunal dans le cadre de la CTG¹⁰² et la CTEC¹⁰³,
- La mise en œuvre de la stratégie pour les ABS¹⁰¹ en 2026,
- La modulation de 3 méthodes à proposer aux communes suivant leur taille, en coopération avec l'UDCCAS¹⁰⁴,
- Le déclenchement du partenariat INSEE pour les ABS¹⁰¹ en 2026.

Le portage de repas à domicile

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- Être accessible aux personnes à revenus très modestes grâce à une tarification sociale tenant compte des revenus du foyer. Les tarifs s'élèvent de 4,15 € le repas pour les personnes seules relevant des minima sociaux (3,37 € pour un couple relevant des minima sociaux) à 13,61 € pour les personnes seules ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 080 € (seuil relevé à 3 090 € pour un couple),
- Favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas,
- Participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.



¹⁰⁰ CIAS : centre intercommunal d'action sociale

¹⁰¹ ABS : analyse des besoins sociaux

¹⁰² CTG : convention territoriale globale

¹⁰³ CTEC : convention territoriale d'exercice concerté

¹⁰⁴ UNCCAS : Union nationale des centres communaux d'action sociale. Association régie par la loi de 1901 qui fédère les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale

Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées (voir également p. 7).

La politique d'accueil des gens du voyage

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras, les terrains familiaux de Coutras, et l'aire de grand passage de Les Billaux, en délégation de service public avec la société SNS depuis octobre 2024.



L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR⁴),

L'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial¹⁰⁵, composée de 8 logements de type T1 mis en location,

L'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).

Le projet social éducatif

Le PSE¹⁰⁶ constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- L'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- La scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- L'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- L'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives et les actions menées sont travaillées en partenariat avec les associations agissant sur le territoire.

Sur l'aire de Libourne, le PSE¹⁰⁶ est mis en œuvre en régie par une animatrice socio-éducative, et le travail a été plus particulièrement orienté sur le logement avec des ateliers Habitat, ayant pour but de permettre aux familles d'appréhender une entrée en logement.

Celui de Coutras a été délégué à l'ADAV33¹⁰⁷ depuis avril, et le travail a été plus particulièrement orienté sur la rencontre avec les familles, la scolarisation des enfants avec présentation de l'association aux différentes structures éducatives sur Coutras.

L'animation du PSE¹⁰⁶ de l'aire de Saint Denis de Pile est confiée au CCAS⁸⁹ de la commune.



¹⁰⁵ Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

¹⁰⁶ PSE : projet social éducatif

Plusieurs rencontres avec les partenaires du PSE¹⁰⁶, La Cali, l'ADAV33¹⁰⁷, la Maison départementale des solidarités, le CCAS⁸⁹, la CAF¹³, la Mission locale (voir également p. 57, 67, 73) ont été faites afin de préparer la mise en place d'ateliers sur l'aire d'accueil à destination des adultes. Plusieurs axes sont fléchés : des ateliers habitat, insertion pour les jeunes, alimentation, alphabétisation, gestion des fluides et du budget... Des ateliers sur la gestion des fluides vont être mis en place pour apprendre aux familles de Libourne notamment à faire attention à leur gestion de fluides.

L'aire de grand passage à Les Billaux

Comme prescrit dans le SDAHGV¹⁰⁸ de la Gironde 2019-2024, La Cali a créé un équipement de 200 places. Le site est officiellement ouvert depuis juin 2021 sur la commune de Les Billaux. La saison estivale 2025 a accueilli 1 groupe entre mai et septembre, soit près de 100 familles et plus de 100 caravanes.

Les travaux de sécurisation effectués en 2023 après une intrusion sur le site (pose de plots béton enterrés) ont empêché, durant l'année 2025, l'arrivée de groupes non prévus en période de fermeture (octobre à avril).

Les terrains familiaux

La création d'un terrain familial d'une capacité de 10 emplacements sur la commune de Vayres est inscrite dans le SDAHGV¹⁰⁸ de la Gironde 2019-2024. La Cali a choisi de réaliser ces emplacements sur plusieurs terrains afin de réaliser des petites structures d'accueil. Trois projets sont à l'étude sur les communes différentes :

- Vayres : un terrain familial locatif public de 4 emplacements. Il y a eu un refus de la part de l'État, ce projet n'est donc plus d'actualité,
- Izon : un terrain familial locatif public de 8 emplacements (le foncier est en cours d'acquisition),
- Libourne : construction de 4 maisons de type PLAI Adaptés (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Le terrain a été acheté par La Cali. L'opérateur désigné sur ce projet est Gironde Habitat qui a indiqué que « L'équilibre financier du projet ne peut se faire sans une acquisition de ce terrain à l'euro symbolique ». La Cali lui a donc cédé ces terrains.



Terrains potentiels

¹⁰⁷ ADAV 33 : association départementale Les Amis des Voyageurs de la Gironde

¹⁰⁸ SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Territoire de solidarité - Les indicateurs

Soutien à l'emploi

Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

PLIE du Libournais

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais
- 375 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIEi

Mission locale du Libournais

1 741 jeunes accompagnés dont 729 reçus en 1er accueil

Soutien à la mobilité

Des solutions pour accompagner les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle :
Plateforme mobilité du Libournais, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

La mission santé publique

80% : taux d'occupation des logements proposés aux internes

50 % des internes hospitaliers participent aux soirées d'accueil, réunissant les internes, les Dr juniors et les médecins du territoire

1 convention pluriannuelle d'objectifs entre le Réseau Santé Social Jeunes du libournais et le CIAS¹⁰⁰

Cohésion sociale

1 action « Café des femmes » sur le quartier prioritaire de Coutras par le CIDFF⁸⁵

1 action « Feu vert pour la réussite » piloté par Alter&Go à L'Usine Végétale au Fieu

Bus France services

2 035 usagers, soit une moyenne de fréquentation de 9 usagers par permanence

68% se rendent pour la 1ère fois en France services

Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF¹³ :

6 structures soutenues avec 1 500 familles adhérentes soit plus de 4 000 bénéficiaires

Contrat de ville de Coutras dans le cadre de l'appel à projet 2024 politique de la ville

41 actions retenues dont 7 soutenues par La Cali dans le cadre de l'enveloppe politique de la ville

CISPD⁸⁵

6 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF⁸⁵, RUELLE, Observatoire de la laïcité, service UMJP-UAPED du Centre hospitalier de Libourne, Action fierté.es)

3 lieux d'accueil pour un accès au droit juridique sur le territoire (antenne Point-justice à Libourne, antenne au CCAS⁸⁹ de Coutras, antenne au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile)

14 associations ou institutionnels présents au Point-justice

60 professionnels et élus sensibilisés aux violences intrafamiliales

6 actions de prévention financées au sein de 2 écoles élémentaires, 3 collèges, 1 lycée

3 chantiers TAPAJ⁹¹ cofinancés au sein de 3 communes

CIAS¹⁰⁰

Développement social territorial

3 mutuelles déployées au niveau intercommunal, destinées aux habitants

1 mise en œuvre de la stratégie pour les ABS¹⁰¹ en 2026

1 modulation de 3 méthodes à proposer aux communes suivant leur taille, en coopération l'UDCCAS.

1 déclenchement du partenariat INSEE pour les ABS en 2026.

15 à 20 instances de valorisation des travaux ABS¹⁰¹ La Cali : Conseil départemental, MSA¹⁴, CAF¹³

4 appui aux associations du territoire pour leurs contractualisations

2 comités techniques de la plateforme sociale pour la formation et l'information aux élus et agents sociaux

6 conseils sur des situations sociales et juridiques traitées par la plateforme sociale

3 associations soutenues par l'organisation d'une distribution alimentaire estivale

1 mise en œuvre d'un programme de l'aide alimentaire territorial

Portage de repas à domicile

58 410 repas sur l'année

229 bénéficiaires au 30 novembre 2025

322 personnes différentes ont bénéficié du service dans le courant de l'année 2025

102 nouvelles prises en charge dans l'année

138 évaluations menées à domicile

Transport pour les personnes à mobilité réduite

2 131 personnes inscrites

1 028 utilisateurs différents

32 432 trajets effectués

Accueil des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile

1 terrain familial sur Coutras

1 projet social et éducatif mis en œuvre

1 aire de grand passage à Les Billaux

Sur l'aire de Libourne

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR⁴ pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 74% (fermeture pour travaux à partir du 2 octobre jusqu'au 18 décembre 2025)

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

11 enfants en maternelle, 20 enfants à l'école élémentaire et 11 enfants au collège

Sur l'aire de Saint Denis de Pile

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 90%(fermeture août 2025)

Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :

1 enfants en maternelle, 9 enfants en élémentaire, 5 enfants au collège

Sur l'aire de Coutras

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 50%

8 logements occupés par 14 adultes et 16 enfants sur le terrain familial

1 enfant en maternelle, 4 enfants en élémentaire, 1 enfant au collège

Sur l'aire de grand passage

1 groupe entre mai et septembre, près de 100 familles et plus de 100 caravanes

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



Un territoire de projets durables

Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés. Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.

Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.

Les fonds de concours pour aider les communes à réaliser leurs projets

La Cali a octroyé des fonds de concours pour les projets suivants :

- Aménagement d'une aire d'évolution ludique à Chamadelle
- Création d'un terrain de sport synthétique à Coutras
- Aménagement ludique et sportif au port de Génissac
- Restauration de l'abbatiale Notre-Dame à Guîtres (voir également p. 37 et 62)
- Aménagement de la ludothèque et de l'accueil de la médiathèque à Libourne
- Construction d'un terrain multisports - city stade à Porchères
- Transformation de la salle des fêtes en halle à Saint Denis de Pile
- Réhabilitation de la bibliothèque à saint Germain du Puch
- Remise en état de la piscine municipale à Saint Médard de Guizières
- Réhabilitation d'un bâtiment communal mis à disposition de l'association Jeun's attitude à Saint Quentin de Baron (voir également p. 56)
- Construction d'un centre communal de santé à Saint Seurin sur l'Isle
- Port de Libourne-Saint Émilion (offre de concours faite à la ville de Libourne pour l'électrification des quais)

Le soutien au projet de campus des métiers de la santé sur le site de l'hôpital Garderose à Libourne



Projet d'envergure pour notre territoire, La Cali souligne son soutien, en attribuant, aux côtés de la région Nouvelle-Aquitaine, une subvention d'équipement pour le projet de campus des métiers de la santé sur le site de l'hôpital Garderose à Libourne. Doté d'amphithéâtres, de salles de cours adaptés ou encore d'un gymnase, ce campus s'inscrit pleinement dans la volonté de développer le nombre d'étudiants, passant à près de 600 le nombre d'élèves au terme du projet. En termes d'enjeu stratégique, il apportera une

réponse concrète aux besoins de recrutement dans les filières sanitaires et sociales et contribuera aux besoins identifiés.

Le Centre Hospitalier et l'Institut des Soins Infirmiers se sont engagés pour leur part à implanter d'ici quelques mois une formation sanitaire à Coutras.

Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne

Avec 1 500 000 voyageurs par an, et du fait de sa situation à la liaison de différents réseaux de transport (TGV, Intercités, TER, réseau interurbain régional, Calibus), la gare de Libourne est reconnue gare d'intérêt national.

A ce titre, elle est inscrite dans le Schéma directeur d'accessibilité des services ferroviaires nationaux – Agenda d'accessibilité programmée 2016 élaboré par la SNCF.

Dans ce cadre, l'État, SNCF Réseau et la Région Nouvelle-Aquitaine ont engagé, dès 2015, une étude d'avant-projet pour la mise en œuvre de l'accessibilité de la gare de Libourne, à laquelle ont succédé les études projet en 2018, et les études de réalisation en 2019. Cette même année, une convention, relative au financement des études de projet et travaux de mise en accessibilité de la gare de Libourne pour les personnes à mobilité réduite et, par là-même, sa participation à ces travaux, a été validée par La Cali en 2019.

Le calendrier initial de réalisation des travaux ayant été bouleversé (notamment du fait de la crise sanitaire due au COVID) et une augmentation de leur coût constatée (travaux supplémentaires...), une participation financière plus importante que prévue à ce projet a été validée, ainsi que la signature de l'avenant à cette convention.

Cette année, les travaux préparatoires ont été réalisés (dévoisement de réseaux), les études poursuivies.

La Cali, en partenariat avec la ville de Libourne, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et Gares & Connexions, a accompagné l'étude de faisabilité et les études avant-projet relatives au futur PEM¹⁰⁹, ainsi que les études projet et les démarches administratives associées et permettant l'aménagement de cet équipement majeur, avec notamment l'accord du dossier cas par cas, puis le dépôt du permis d'aménager fin 2024.

Pilotée par SNCF et ses filiales, notamment Gares & Connexions qui en assure la coordination, les études du PEM¹⁰⁹ de la gare de Libourne menée entre 2017 et 2024, ont permis de définir un plan d'aménagement et une estimation des travaux à réaliser, validés par les partenaires de l'étude.

Sur cette base, et en intégrant des adaptations nécessaires à l'insertion du PEM¹⁰⁹ dans l'environnement urbain, les partenaires du projet ont signé cette année une convention afin d'engager les études au niveau projet, sous pilotage SNCF Gares & Connexions. Ces études ont été rendues en 2024 et prennent en compte des évolutions notables : augmentation de la taille du parking relais, intégration de cellules commerciales, remplacement de la passerelle piétonne existante par une nouvelle s'appuyant sur la passerelle récente d'accès aux quais, intégration d'ombrières photovoltaïques sur les quais de la gare routière. Les espaces liés aux mobilités actives ont également été renforcés afin de tenir compte de l'augmentation notable de l'usage du vélo.

Ces études ont permis d'organiser et de finaliser le plan d'aménagement du PEM¹⁰⁹, au travers de plans et de coupes détaillant les implantations, la volumétrie, la répartition des espaces publics, l'organisation des accès et circulations, l'accessibilité au quartier gare, les connexions à la ville, l'offre de stationnement... Elles ont été renforcées cette année par deux phases de concertation à l'échelle du territoire et de la ville de Libourne.

2025 a permis la poursuite des études et l'optimisation des aménagements et coûts autour du projet. L'insertion du projet dans la ville et son impact sur les accès et la circulation du quartier gare ont été appréhendés, permettant de figer les principes d'aménagement du PEM et des voies d'accès.

Enfin, l'acceptation du permis d'aménager et du dossier Loi sur l'Eau permettent au projet d'entrer dans sa phase opérationnelle, avec un début des travaux programmés pour 2026.



¹⁰⁹ PEM : pôle d'échange multimodal

L'acquisition d'un bâti à Libourne appartenant à la MFR, nouveau lieu d'accueil pour les associations

La Maison Familiale Rurale du Libournais qui dispensait, jusqu'alors, des formations destinées à travailler dans les secteurs du service à la personne, de la viticulture et de l'agriculture, traverse une situation financière très difficile. À la rentrée de septembre 2025, l'association a fermé son site situé à Libourne pour se concentrer sur les formations dispensées sur le site situé sur la commune des Eglisottes-et-Chalaures. Un dossier de redressement judiciaire a été déposé, avec la mise en vente de sa parcelle située à Libourne. La Cali s'est portée acquéreur de ce bâti afin de le mettre à disposition des associations et d'en faire un lieu de vie.

La signature d'un contrat territorial d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants

Dans le cadre de leurs compétences respectives, La Cali, la ville de Libourne et le CCAS⁸⁹ de Libourne contribuent à l'accueil et à l'intégration des personnes étrangères en situation régulière sur leur territoire : accès aux droits, accompagnement social de droit commun, soutien financier auprès de l'association CLAP Sud-Ouest (inclusion linguistique), permanences juridiques gratuites au sein du Point-justice de La Cali (voir également p. 71).

Un contrat territorial d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants a ainsi été signé entre la préfecture de la Gironde, la ville de Libourne et le CCAS⁸⁹ de Libourne et La Cali. Cette contractualisation étatique, visant à améliorer les conditions d'intégration de ces publics sur le territoire national, permet de mettre en œuvre des actions d'intégration à destination des personnes primo-arrivantes (accueil à mi-temps de référents sociaux dédiés aux primo-arrivants au CCAS⁸⁹ de Libourne, formation en français langue étrangère portée par un organisme de formation, mise à disposition d'une salle pour le développement d'un atelier sociolinguistique sur la ville de Libourne à titre gracieux).

L'élaboration d'une stratégie numérique responsable

Sur la base du décret n°2022-1084, La Cali va s'engager dans l'élaboration d'une stratégie numérique responsable, ainsi que dans un programme de travail préalable à cette stratégie. En effet, la loi du 15 novembre 2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, a créé une obligation pour les communes et EPCI¹² de plus de 50 000 habitants d'élaborer une stratégie numérique responsable. Cette année, un travail sur l'état des lieux a été commencé.

Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics¹¹⁰, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, qui a permis le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire girondin. Grâce à ce programme ambitieux, 100 % de la Gironde est aujourd'hui raccordée à la fibre optique, garantissant un accès généralisé aux infrastructures numériques de haute performance.

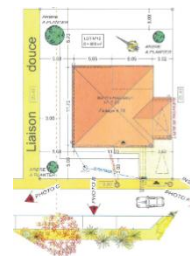
Les travaux, engagés dès mi-2018 sur le territoire de La Cali, ont permis de raccorder l'ensemble des foyers et des entreprises, offrant ainsi à chaque habitant et acteur économique l'accès aux technologies les plus performantes disponibles sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu majeur d'accès à l'information, mais également d'un levier essentiel pour le développement des usages numériques, des services en ligne et de nouveaux loisirs, dans des conditions de confort et de fiabilité optimales.

L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme¹¹¹ pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Génissac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la Règlementation Environnementale 2020 (dite RE2020), ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité...



¹¹⁰ État, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

¹¹¹ Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE¹¹² de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.

La gestion des documents d'urbanisme par La Cali



Depuis la fusion de La Cali avec la Communauté de communes du Sud Libournais, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU¹¹³ et carte communale¹¹⁴ des 45 communes de l'agglomération. En effet, la communauté de communes du Sud Libournais bénéficiant de la compétence d'évolution des documents d'urbanisme au moment de la fusion, La Cali a hérité de cette compétence.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour les communes de mobiliser leur population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques destinées aux administrés, afin de recueillir leur avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergies renouvelables...).

En 2025, 12 communes¹¹⁵ ont été accompagnées, et 39 délibérations jalonnant les procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire.

¹¹² CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

¹¹³ PLU : plan local d'urbanisme

¹¹⁴ Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

¹¹⁵ Coutras, Génissac, Gours, Izon, Les Billaux, Le Fieu, Libourne, Les Peintures, Saint-Denis-de-Pile, Saint Quentin de Baron, Saint-Médard de Guizières, Vayres

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement

Depuis 2021, La Cali s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de PLUI-HD¹¹⁶ (voir également p. 10, 11, 25, 27, 59), avec pour objectifs de :

- Anticiper la croissance du territoire du fait du desserrement métropolitain et de l'afflux migratoire vers le Département et organiser son accueil à l'échelle intercommunale,
- Passer d'une attractivité « subie » à une attractivité « choisie »
 - o Préserver et valoriser l'identité du territoire
 - o Faciliter les mobilités intra et extra Cali
 - o Renforcer l'attractivité des centralités de la Cali afin que leur développement rayonne sur l'ensemble du territoire
- Favoriser la diversité des fonctions urbaines et rurales, la mixité sociale, la répartition équilibrée entre emploi/habitat/commerces et services
- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.

Cette démarche s'appuie sur le PADD¹¹⁷ de La Cali qui s'articule autour de 3 grands axes stratégiques :

AXE 1 – Renouer avec les composantes fondamentales de l'environnement

AXE 2 – Repenser l'attractivité démographique et résidentielle du territoire

AXE 3 – Conforter et équilibrer les bassins de vie et d'emplois

La phase de concertation s'est déroulée depuis la prescription de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet début 2025.

Le PLUI-HD¹¹⁶ a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des élus des 45 communes membres de La Cali (ateliers thématiques, rencontres individualisées, consultation sur les documents réglementaires). Les Personnes Publiques Associées (services de l'État et notamment la DDTM¹¹⁸, le PETR³⁰ du Grand Libournais) ont été associées à l'élaboration des documents tout le long de la procédure. La population a également été conviée à débattre et s'informer aux étapes importantes de la démarche (réunions publiques).

Le conseil communautaire du 12 février 2025 a ainsi arrêté le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH⁷ (voir également p. 11) et Plan de Mobilité (démarche inédite à l'échelle du territoire, il s'inscrit dans une vision qui va au-delà du Schéma Directeur des Transports, mis en place par La Cali en 2018, et ayant notamment permis le déploiement du réseau Calibus en 2019 (voir également p. 7).



Aujourd'hui, sur les 45 communes que composent La Cali, 40 communes disposent de documents d'urbanisme (30 PLU¹¹³, 10 Cartes Communales) et 5 en sont dépourvus. Demain les règles d'urbanisme seront traduites dans un seul document, le PLUI-HD¹¹⁶ (voir également p. 59).

¹¹⁶ PLUI-HD : Programme local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

¹¹⁷ PADD : plan d'aménagement et de développement durable

¹¹⁸ DDTM : direction départementale des territoires et de la mer

Territoire de projets durables - Les indicateurs

Un territoire de projets

Des fonds de concours pour aider les communes à réaliser leurs projets

1 projet de campus des métiers de la santé sur le site de l'hôpital Garderosse à Libourne

1 projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne

1 réseau de fibre optique en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Cal

Urbanisme et PLU¹¹³

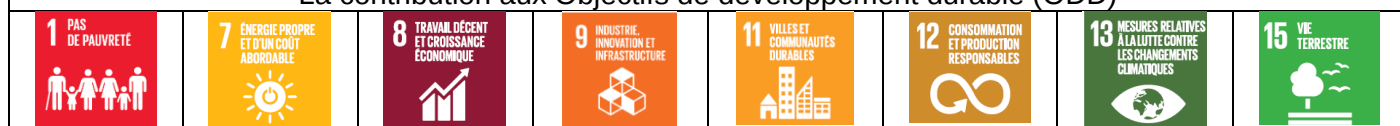
8 communes adhérentes au service instructeur de La Cal

25 procédures d'évolution de PLU¹¹³ en cours qui ont donné lieu à la soumission de 39 délibérations au conseil communautaire

11 procédures d'évolution de PLU¹¹³ approuvées : Les Billaux, Le Fieu, Génissac, Gours, Izon, Libourne (3), Les Peintures, Saint-Denis-de-Pile, Vayres

1 PLUi-HD¹¹⁶ arrêté

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



La collectivité exemplaire et responsable

Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, ressources humaines administratifs et financiers, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.

La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

Les effectifs et la gestion du personnel

Au 31 décembre, la collectivité compte 592 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 319
- Contractuels sur emplois permanents : 97
- Collaborateur de cabinet : 1
- Contractuels sur remplacement : 14
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 128
- Contractuel sur contrat de projet : 4
- Parcours emplois compétences : 1
- Apprentis : 10

Il convient d'ajouter à cet effectif une centaine d'agents mis partiellement à disposition dans le cadre de la compétence enfance (centres de loisirs).

La participation de La Cali au financement de la protection sociale complémentaire des agents

La protection sociale Complémentaire est composée de 2 volets :

- La prévoyance qui permet de compléter la rémunération versée, par l'administration, pendant les congés de maladie ou en cas d'invalidité.,
- La complémentaire santé, communément appelé mutuelle, a pour but de compléter la prise en charge assurée par la Sécurité sociale des frais médicaux en cas de maladie, d'accident ou de maternité.

Dans les conditions définies à l'article L. 827-9 à 12 du code général de la fonction publique, depuis le 1^{er} janvier 2025, La Cali participe à hauteur de 50% de la cotisation versée par les agents. 165 agents ont bénéficié de cette mesure en 2025.

Cette mesure constitue un outil d'attractivité et de fidélisation des agents territoriaux, mais aussi un engagement collectif de santé publique.

Les enjeux pour la collectivité peuvent être ainsi résumés :

- Participer à l'attractivité de la collectivité et favoriser les recrutements,
- Améliorer les conditions de travail et prendre en considération les risques professionnels,
- Réduire l'absentéisme afin de limiter les coûts directs (assurance statutaire, remplacements) et indirects (perte de qualité du service, surcharge de travail pour les agents en poste...)
- Fidéliser les agents.

La Cali a ainsi adhéré à la convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance conclue entre le Centre de Gestion et TERRITORIA MUTUELLE, qui prend effet au 1er janvier 2025 pour une durée de 6 ans, permettant aux agents de bénéficier de cette protection sociale complémentaire.

A partir du premier janvier 2026, La Cali participera au financement de la cotisation de l'agent s'il a souscrit à une mutuelle labellisée.

Le fonctionnement du Comité social territorial commun entre La Cali et le CIAS¹⁰⁰

Le dialogue social est au cœur du paritarisme qui structure la gouvernance des organisations en France et plus particulièrement celle des collectivités. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a instauré le CST¹¹⁹, qui se compose notamment d'une F3SCT¹²⁰. Tous deux ont été installés à La Cali en 2022. Ce dialogue est notamment nourri par les deux organisations syndicales membres des instances.

Le Comité Sociale Territorial

En 2025, le CST¹¹⁹ s'est réuni à 5 reprises. Il a rendu des avis sur les réorganisations de plusieurs directions, en insistant sur l'implication des agents dans ces processus de changement de leurs conditions de travail. Ses membres ont également été consultés pour la mise en place d'un système d'évaluation dématérialisé.

Il a également émis un avis sur la Protection Complémentaire Sociale volet Santé ainsi que sur la Complément Indemnitaire Annuel qui vise à valoriser l'engagement professionnel et la manière de servir. Le cadre pour mettre en évidence ces deux aspects retenu par les textes est celui de l'entretien professionnel. En effet, l'entretien professionnel est à la croisée des chemins entre plusieurs dynamiques de la politique des ressources humaines, que sont le recrutement, la formation, la gestion des emplois et des compétences, la gestion des carrières, les conditions de travail, sans oublier le pilotage budgétaire.

Les évolutions proposées visent à aborder de manière synergétique ces thématiques, fondatrices de la politique des ressources humaines, et à actualiser les modalités de mise en œuvre de l'exercice, pour privilégier le dialogue, le partage entre agent et manager à la restitution.

Le système mis en place s'organise en deux phases :

- Le bilan de direction qui vise à évaluer un collectif de travail et lui fixer des objectifs et préciser les moyens pour les atteindre,
- L'entretien professionnel qui constitue la phase individuelle et dont l'objectif est de dresser le bilan des réalisations de l'agent et de l'impliquer dans le projet de la direction pour l'année suivante.

La Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Issue de la réorganisation des instances paritaires, la F3SCT¹²⁰ a été mise en œuvre pour la première fois le 2 mai 2023, pour chaque collectivité (Ville-CCAS⁸⁹ et Cali-CIAS¹⁰⁰), et s'est réunie une deuxième fois au second semestre, les 20 et 24 novembre 2023. Les axes d'une politique de prévention triennale ont été définis et une démarche a été actée pour la réalisation de l'évaluation des risques professionnels.

Depuis sa mise en œuvre et sur la base de 3 séances annuelles par collectivité, la F3SCT¹²⁰ a notamment pu valider le Document Unique d'Évaluation des Risques pour plusieurs secteurs d'activités. Ce travail d'évaluation se poursuit et implique les agents et leur encadrement, afin d'impulser et d'intégrer dans le quotidien des agents, une culture de prévention.

D'autres dispositifs majeurs de prévention ont été validés de manière transversale par les deux Formations Spécialisées, tels que :

- Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact),
- Le règlement interne des conduites addictives,
- La procédure d'évacuation des bâtiments,
- Le règlement de prévention des conduites addictives,
- Le Registre de Santé Sécurité au travail et le Registre des Dangers Graves et Imminents.

¹¹⁹ CST : comité social territorial

¹²⁰ F3SCT : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

La Prévention : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Un vaste travail d'évaluation des risques professionnels a été initié dès le printemps 2023, visant à identifier, analyser et classer les risques physiques et psychosociaux, auxquels peuvent être exposés les agents dans l'exercice de leurs missions.

Depuis 2024, l'évaluation des risques a été réalisée ou est en cours de finalisation pour les services suivants :

- Évaluation des risques professionnels réalisée, validée par les services et présentée en F3SCT¹²⁰ pour le personnel des centres de loisirs, des espaces jeunes, du service entretien et restauration (agents de La Cali),
- Visites réalisées et en cours de finalisation pour le personnel de la petite enfance de La Cali (en premier lieu, les bâtiments des crèches associatives dont La Cali est propriétaire et les structures d'accueil collectif),
- Visites réalisées (compilation des données à venir pour validation puis présentation en F3SCT¹²⁰) pour les agents de La Calinésie,
- Visites engagées pour les agents des écoles de la ville de Libourne,
- Mise à jour en cours de l'évaluation des risques du CCAS⁸⁹, ayant été validée en 2022,
- Début de l'évaluation des risques au Centre Technique Municipal et à la Direction des Sports en 2026.

La cartographie réalisée permet d'établir un état des lieux des moyens existants et de définir un plan d'action intégrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles, et visant à améliorer la santé et la sécurité des agents.

La poursuite d'une politique d'apprentissage pour 2024-2025

Dans sa volonté d'élargir son champ d'action sur l'insertion des jeunes, La Cali a souhaité poursuivre en 2025, sa politique d'apprentissage volontariste, qui participe à la bonne gestion de ses emplois et compétences, à son attractivité et à son rôle d'employeur local en contribuant à la formation de jeunes sur son territoire.

Au-delà d'un outil d'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage présente des retours directs pour la collectivité. D'une part, ce dispositif permet de former des personnes sur des métiers en tension au sein de la collectivité et d'attirer les futurs talents. Ainsi, en fonction des perspectives d'emploi, la Cali recrute des apprentis à l'issue de leur formation.

Entre 2020 et août 2025, 6 apprentis (sur 29) ont été recrutés en CDD¹²¹ ou stagiaires-titularisés, permettant ainsi de pallier des besoins émergeants au moment de fin de leur formation : 3 apprentis en CAP AEPE¹²², 2 apprenties en DEAP¹²³ et 1 apprentie community manager.

A la rentrée scolaire de septembre 2025, La Cali compte 10 contrats d'apprentissage pour l'année scolaire, voire autres durées selon les programmes pédagogiques de formation.

Ces accueils concourent à l'enrichissement des pratiques des équipes en place par la co-construction, le dialogue et le partage d'expérience de l'apprenti (nouvelles méthodologies, techniques, technologies...). Cette stratégie d'apprentissage vise donc des diplômes et titres professionnels dans des domaines de compétences plus élargis, répondant ainsi au développement des services par La Cali et de leurs besoins. Malgré la réduction significative de l'aide financière du CNFPT¹²⁴ à la prise en charge de frais pédagogiques décidée et appliquée par le CNFPT¹²⁴ depuis 2023, la collectivité a maintenu son engagement de former via l'apprentissage.

Ainsi, les thématiques de formations ciblées sont les suivantes :

- Animation socio-culturelle Enfance/Jeunesse : 2 BPJEPS¹²⁵,
- Communication : 1 licence, 1 Master
- Géomatique : 1 Titre professionnel Chef de projet (niveau Master),
- Petite Enfance : 1 CAP AEPE¹²² + 2 DEAP¹²³,
- Ressources humaines : 1 Bachelor, 1 Master

¹²¹ CDD : contrat à durée déterminée

¹²² CAP AEPE : certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance

¹²³ DEAP : diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

¹²⁴ CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale

¹²⁵ BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

A l'avenir, d'autres contrats d'apprentissage pourraient être proposés, en fonction de l'évolution des métiers en tension et des capacités d'accueil des services concernés, tout en tenant compte, bien évidemment, des crédits budgétaires alloués.

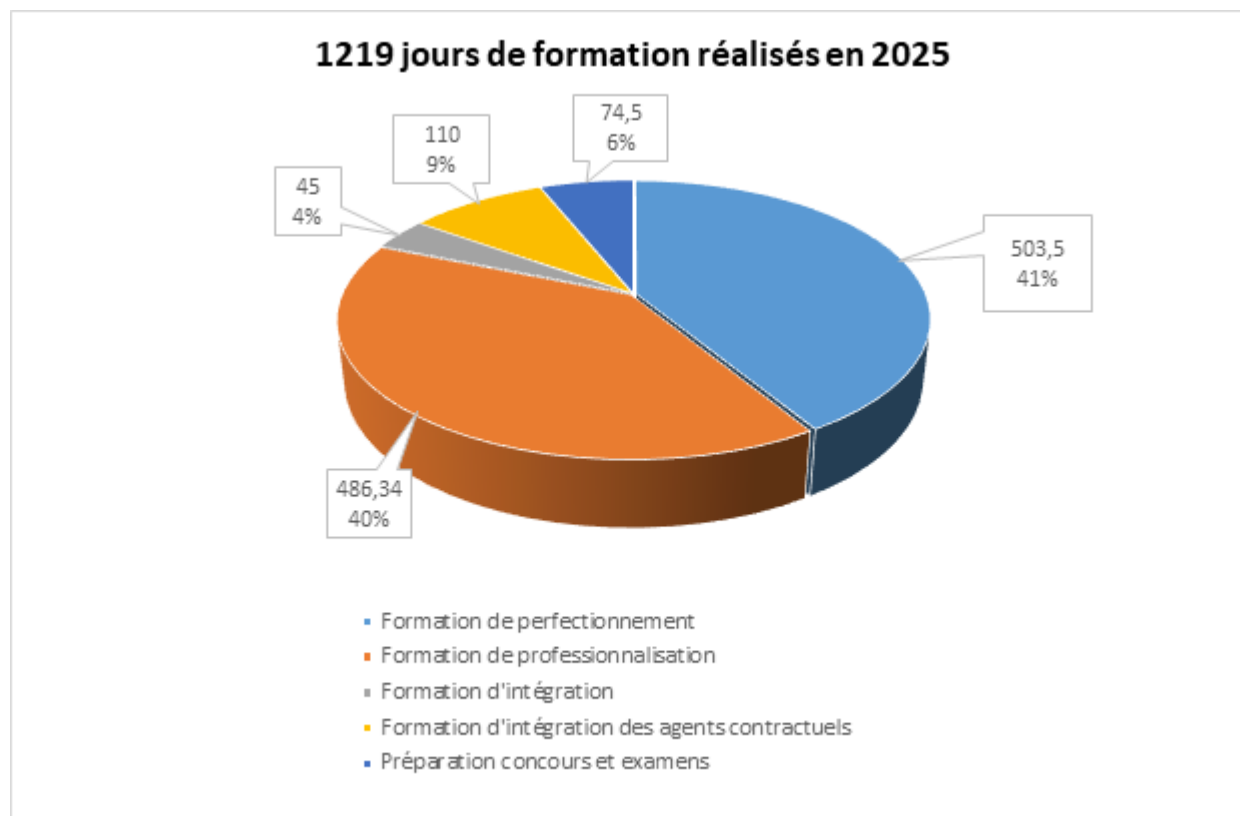
La formation et le parcours professionnel des agents

La formation

Accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 1 219 jours de formation.

Ces actions concernent des formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après).

Le groupement de commandes pour l'achat de formations hygiène et sécurité (voir également p. 94) a été renouvelé pour 3 années supplémentaires : la part de ces formations obligatoires représente environ 50% du budget formation de La Cali.



Ces 1219 jours ont été réalisés par 301 agents communautaires soit 103 hommes et 198 femmes. (le chiffre sera consolidé en février).

En 2025, dans le cadre de sa politique de prévention et d'amélioration des conditions de travail, La Cali a également expérimenté la mise en place d'un espace d'échanges et de développement des compétences de managers : la Communauté managers.

Trois formations ont été proposées :

- Le management en mode VICA (Vulnérable, Incertain, Complexe et Ambigüe),
- Le Management en Mode projet,
- L'entretien professionnel, un acte managérial.

11 encadrants ont suivi ces formations.

Le parcours professionnel

Parmi les agents de La Cali s'étant rapprochés de la Direction des Ressources Humaines afin d'échanger sur leurs projets professionnels, il en ressort les mises en applications ci-après pour l'année 2025 :

- 2 agents ont suivi une formation en intra sur Excel niveau intermédiaire, dans la perspective de répondre à l'évolution des besoins du service et/ou de leurs fonctions,
- 1 agent ne répondant pas aux critères du dispositif de la PPR¹²⁶ ont tout de même bénéficié d'une réaffectation temporaire lui permettant de découvrir un nouvel environnement professionnel, à sa demande et sur préconisation de la médecine du travail,
- 1 agent a bénéficié du dispositif de la PPR¹²⁶,
- 4 agents ont bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles,
- 1 agent a bénéficié d'une rupture conventionnelle pour se former à un nouveau métier dans le secteur privé.

En informations complémentaires, il est à noter que des agents ont pu évoluer professionnellement soit d'un commun accord avec leur hiérarchie soit par volonté personnelle via :

- Mobilité dans l'un des services de La Cali : 1 agent,
- Evolution sur un poste à plus fortes responsabilités au sein de leur direction : 9 agents,
- Mutation externe vers une autre collectivité : 5 agents.

L'égalité professionnelle

Le rapport annuel de situation comparée femmes/hommes a par ailleurs été présenté à l'assemblée délibérante lors du vote du budget.

¹²⁶ PPR : période préparatoire au reclassement

La gestion responsable du patrimoine

Le patrimoine communautaire de La Cali

Le patrimoine communautaire est constitué de **61 bâtiments** (pour une surface de plancher de 30 000 m²) et de **8 terrains** (principalement des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage).

Le **schéma directeur de l'immobilier** lancé en 2020 est finalisé. Son objectif était de réaliser un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et d'élaborer des plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité.

Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitation et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen terme de ce travail.

Le décret tertiaire

Le siège de La Cali et la pépinière d'entreprises sont concernés par le décret tertiaire (construction de plus de 1 000 m² sur une assiette foncière). Ce décret vise la réduction progressive de la consommation d'énergie des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2050¹²⁷. La Cali étudie comment atteindre ses objectifs dans le délai imparti.

Pour ce faire, la collectivité est accompagnée par le SDEEG¹²⁸ :

- Référencement courant 2023, sur la plateforme Opéra, des 2 sites concernés, en précisant une année de référence des consommations la plus avantageuse pour la collectivité,
- Saisie des consommations annuelles de ces bâtiments (2020 à 2024 ont été saisies). S'agissant d'années Covid, on ne peut totalement interpréter ces données. Elles pourront l'être courant 2026 avec la saisie de l'année 2025,
- Établissement de diagnostics énergétiques fait pour ces 2 bâtiments,
- Le recrutement du nouvel économe de flux en fin d'année est un véritable plus sur ces enjeux (voir ci-après).

La planification des travaux sera ensuite, priorisée, notamment en fonction du retour sur investissement.

Le service Patrimoine Bâti a continué à répondre avec pertinence et expertise sur la gestion de l'énergie sur le patrimoine communautaire, malgré l'absence d'un économe de flux.

Fin 2025, un **économe de flux**, mutualisé entre La Cali et la Ville de Libourne, a été recruté. Ses missions seront d'analyser et de suivre les consommations d'énergie et d'eau des bâtiments, tout en contribuant à la définition des priorités de rénovation énergétique. Il assurera une veille réglementaire et technique et pilotera des plans d'actions visant à réduire les consommations et les coûts, accompagnera les services techniques dans l'optimisation des installations et des usages, participera au suivi des contrats de fourniture et d'exploitation, mènera des actions de sensibilisation, rendra compte des résultats et contribuera aux objectifs de transition énergétique et écologique.

La Cali a poursuivi son analyse plus fine des dépenses, et l'optimisation de la gestion de la consommation d'énergies (eau, électricité, gaz). La démarche de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'énergie prévue cette année n'ayant pu être menée elle est envisagée l'année prochaine dans le cadre de formation aux utilisateurs.

En parallèle, la composante « **énergies** » est pleinement prise en compte dès la phase faisabilité des opérations de travaux menées (aménagement, rénovation, Ad'Ap¹²⁹) à l'écoute des besoins des utilisateurs du bâtiment et des usagers des services (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

2025 a vu la poursuite d'équipement en éclairage LED de certains bâtiments afin de minimiser la consommation d'électricité de plus de 30 %.

¹²⁷ Objectifs du décret tertiaire : - 40 % d'ici 2030 / - 50 % d'ici 2040 / - 60 % d'ici 2050

¹²⁸ SDEEG : Syndicat départemental énergies et environnement

¹²⁹ Ad'Ap : agendas d'accessibilité programmée. Dispositif institué par l'ordonnance 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

Concernant l'**achat d'énergie**, un marché conclu avec le SDEEG¹²⁸ au 1^{er} janvier 2026 (pour une durée de 3 ans renouvelable) permet l'approvisionnement en « énergie 100% verte » tout en bénéficiant de tarifs compétitifs.

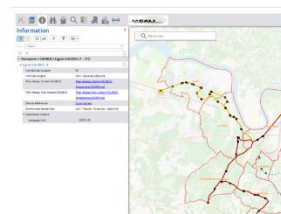
La collectivité possède à son noms 76 véhicules (voitures, fourgon, mini bus...) dont 3 voitures 100% électriques et 20 voitures hybrides.

La collectivité dispose également de 6 vélos électriques et 8 véhicules de la mairie de Libourne mise à disposition au total 84 véhicules

En 2025 la collectivité a renouvelé le parc avec l'achat de 14 véhicules neufs et la revente des plus anciens. Le service Intervention Technique de La Cali est en zéro phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts ou des zones d'activité par le biais d'un marché d'insertion.

Pour l'entretien des bâtiments, la collectivité utilise des produits éco-labélisés (écolabel, écocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des personnels a été formé au protocole d'utilisation des produits.

Le SIG au service des compétences de La Cali



Depuis 2021, un SIG¹³⁰ de type web est accessible pour les services de La Cali, dans un environnement sécurisé. Les données géolocalisées ainsi générées, permettent, dans un premier temps, de se repérer avec des fonds de carte (cadastre mis à jour annuellement, photos hautes définitions, plans d'urbanismes...).

Grâce aux riches échanges avec les services, de nombreuses données ont enrichi l'outil, comme par exemple les lignes de bus sur La Cali, le schéma cyclable et les emplacements des HLM (habitats à loyers modérés) sur la commune de Libourne...

De plus, à travers des projets définis, une contribution des services permet de disposer de données de qualité et actualisées : patrimoine arboré géré par la commune de Libourne, emplacement des défibrillateurs dans les bâtiments, suivi des procédures de mise en sécurité, gestion des garages à vélo sur la commune de Libourne, emplacement des stations CaliVélo...

Les flux de données, provenant d'entreprises et d'organismes, sont désormais disponibles dans le SIG¹³⁰ et permettent d'éviter de nombreux échanges numériques de mises à jour de données.

Le SIG¹³⁰ permet d'éviter de faire de nombreuses impressions et constitue un véritable outil d'aide à la décision.

L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN¹³¹ afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**.



Le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels métiers, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants.

Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissement et de fonctionnement conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales. Face à ces constats, le SMGN¹³¹ propose une offre de services numériques mutualisés.

Depuis 2013, l'adhésion de La Cali au SMGN¹³¹, lui permet de bénéficier de services qui incluent des prestations variées, induisant notamment une diminution des impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS⁸⁹ et regroupements pédagogiques intercommunaux**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN¹³¹. Ainsi, la totalité des

communes de La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

¹³⁰ SIG : système d'Information géographique

¹³¹ SMGN : syndicat mixte Gironde numérique

Les finances publiques

Cette année, La Cali a préparé la mise en place, pour l'exercice 2025, du compte financier unique qui vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales étant présentées au sein d'un même document,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. Le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques),
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne. Des contrôles automatisés de cohérence réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP¹³², simplifient les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliorent la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le compte financier unique permettra de mieux éclairer l'assemblée délibérante de La Cali et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales. À terme, le compte financier unique et son rapport, composant un bloc cohérent, participeront avec des données ouvertes ("open data") à moderniser l'information financière.

Formation des chefs de projets à l'évaluation environnementale des projets d'investissement

Au niveau national, la loi de finances pour 2024 prévoit la mise en place d'une nouvelle annexe au compte financier unique à destination des collectivités territoriales. Cette annexe intitulée « Annexe environnementale des collectivités locales » permet de mesurer l'impact des budgets sur la transition écologique. Ce document présente les dépenses d'investissement ayant un impact positif ou négatif sur les objectifs de la transition écologique.

Le service des finances et celui de la transition écologique de La Cali ont souhaité mettre en place la formation des chefs de projet à l'identification des 6 axes (atténuation, adaptation, utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marine, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et écosystème). L'objectif est d'évaluer les dépenses par secteur : bâtiments, transports, voirie, véhicules, action économique, Technologies et l'information et la communication, énergie, espaces verts, etc...pour permettre une notation, au moment de la préparation budgétaire et de l'actualisation des fiches PPI¹³³ (favorable, neutre, défavorable, non coté) et au moment de la présentation du CFU¹³⁴ (« la coloration des dépenses »).

Les affaires juridiques

Le service des affaires juridiques a poursuivi le processus de dématérialisation de la gestion de ses dossiers :

- Privilégier les réunions par visio conférence avec les avocats représentants La Cali,
- Dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives sur la plateforme Télérecours,
- Dématérialisation du traitement des courriers via le logiciel Opendemande,
- Déclaration de sinistres et suivi des échanges avec l'assureur effectués par mail et par le biais de plateformes,
- Notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) en priorité par courriel,
- Fin de l'impression des dossiers contentieux,
- Traitement des questions juridiques de manière dématérialisée uniquement (pas d'impression des documents),
- Réponses aux demandes de communication de documents administratifs à la CADA ¹³⁵ par voie dématérialisée uniquement.

¹³²DGFIP : direction générale des finances publiques

¹³³ PPI : plan pluriannuel d'investissement

¹³⁴ CFU : compte financier unique

¹³⁵ CADA : Commission d'accès aux documents administratifs

Les groupements de commande comme levier d'achat durable

La Cali ayant la volonté de s'engager dans la mutualisation des achats afin d'accompagner les collectivités du territoire et de réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire et technique partagé, crée des groupements de commande :

- Constitution par La Cali d'un groupement de commandes :
 - o 2025-2028 relatif à l'achat de formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité, et regroupant 20 membres (voir également p. 89)
 - o 2025-2028 relatif à la fourniture de solutions de télécommunications pour les prestations de services de téléphonie, et regroupant 10 membres
- Adhésion à un groupement de commandes :
 - o Départemental relatif à la réfection d'une section de la RD910,
 - o 2025/2035 relatif à l'exploitation de bâtiments, dont la ville de Libourne est coordinatrice,
 - o 2025/2030 relatif à l'évolution d'une architecture télécom IP multisite, dont la ville de Libourne est coordinatrice,
 - o 2025-2029 relatif aux vérifications, aux contrôles réglementaires et à la maintenance des dispositifs et moyens de lutte contre l'incendie et des installations de gaz et électriques, dont la ville de Libourne est coordinatrice,
 - o 2025/2027 portant sur l'assistance juridique générale, dont la ville de Libourne est coordonnatrice,
 - o 2025/2029 relatif à la maintenance des ascenseurs, des monte charges, des portes automatiques et des portails coulissants dont la ville de Libourne est coordonnatrice,

L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Les contrats de la commande publique (marchés publics et concessions) doivent prendre en compte le développement durable dans son volet environnemental ou social. Les acheteurs publics respectent ces obligations en :

- Imposant des conditions d'exécution (nombre d'heures d'insertions imposées aux candidats dans le cadre de l'exécution des prestations, obligation de recyclage ou de réemploi de matériaux...),
- Analysant et intégrant les propositions des candidats (valorisation dans les critères d'attribution et contractualisation des propositions des candidats),
- Mêlant ces deux options,
- Concluant des marchés réservés.

La Cali et le PLIE⁷⁵ du Libournais collaborent pour la mise en place de ces clauses et leur suivi.

En 2025, le service achats et commande public a poursuivi le déploiement de l'outil MarcoWeb, qui accompagne les gestionnaires dans la rédaction des pièces administratives. Une rubrique « développement durable » permet à chaque saisie d'un nouveau marché d'intégrer des considérations environnementales et sociétales : clauses précises dédiées à l'objet du marché, critères de sélection des offres, etc...

Sur un volume global de 50 consultations lancées en 2025 par La Cali ou le CIAS¹⁰⁰, 39 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable.

La fiscalité

Le service commun fiscalité a poursuivi son avancée vers la dématérialisation et le développement durable par les évolutions suivantes :

- Formation et prise en main par les deux agents du service du nouveau logiciel de courrier Newapp,
- Dématérialisation des formulaires de déclaration CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes sur le territoire de La Cali,
- Fusion de la partie fiscalité directe locale OFEA et de la taxe de séjour Soléa qui permet d'accéder aux deux logiciels depuis la même interface,
- Point sur les bacs de déchets des structures petite enfance jeunesse pour tendre vers une limitation des coûts en encourageant le recours aux bio déchets. Le même travail sera réalisé prochainement avec le service éducation en direction des écoles.

Une direction commune « communication » mutualisée entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne.

Cette direction mutualisée d'adopter un regard global sur les missions et services apportés aux citoyens et de développer des actions de communication cohérentes à l'échelle du territoire.

« À la ville comme à l'agglomération » l'info lettre des agents de la ville de Libourne, du CCAS⁸⁹, du CIAS¹⁰⁰ et de La Cali envoyée mensuellement par mail



Depuis 2022, les missions relatives à communication interne sont confiées à la direction de la communication, avec pour objectif de relancer l'information mensuelle adressée aux agents. Auparavant déclinée en deux communications différenciées, l'une pour la ville, l'autre pour l'agglomération, choix a été fait de mutualiser la diffusion de l'information pour contribuer au développement d'une

identité collective.

« À la ville comme à l'agglomération » regroupe des informations comme les arrivées, départs et mouvements du personnel, des articles en lien avec l'actualité ressources humaines ou les grands projets et événements des institutions, fil rouge des missions des services de la ville et de l'agglomération.

La communication digitale : une communication de proximité

Initiés en 2020, les « Facebook live » du Maire-Président et la retransmission en direct des Conseils municipaux de Libourne continuent et sont chaque mois de plus en plus suivis. Ces rendez-vous permettent une relation de proximité avec les administrés et contribuent à une relation de confiance avec les élus. Économiques, souples et très facilement consultables, les Facebook live sont la clé de voûte de la stratégie de communication digitale avec de la diffusion d'information institutionnelle en début de direct, puis de l'échange questions/réponses avec les habitants en toute transparence en suivant. Ces fenêtres de vies, démocratiques et institutionnelles, sont particulièrement attendues par les internautes.

Avec cette montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la stratégie de communication. Possédant une grande souplesse d'actualisation, les publications sur les sites internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un plus faible impact environnemental qu'un usage papier. L'utilisation des réseaux sociaux, Facebook, et Instagram notamment, permettent également une grande réactivité et l'assurance d'un relai quasi instantané par les communautés.



Chaque Facebook live du Maire-Président génère 200 à 400 commentaires en direct via les internautes connectés. Grâce au replay, les Facebook live culminent à 4 000 vues en moyenne.

Une communication papier raisonnée

La direction de la communication s'inscrit dans une démarche de consommation responsable en privilégiant une communication numérique. Toutefois, l'impression papier reste un support traditionnel de communication efficace et auquel les administrés sont attachés.

La direction de la communication soutient quotidiennement tous les services et élus dans la promotion des projets et initiatives avec un regard appuyé sur la stratégie de diffusion.

Chacune des actions de communication est pensée sous le prisme d'une diffusion responsable de l'information et une limitation de l'usage papier. La ville comme La Cali s'engagent à ne plus distribuer de flyer en masse et un effort important est fait pour réviser chaque année et sur chaque support la quantité nécessaire.

Enfin, la ville de Libourne et La Cali veillent à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement.

Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

Ressources humaines

319 agents, services communs inclus

4 CST¹¹⁹

3 F3SCT¹²⁰

1 219 jours de formation mis en place

301 agents ayant suivi une formation

6 apprentis recrutés

10 apprentis en contrats

Gestion et entretien du patrimoine

Le patrimoine bâti de La Cali

61 sites bâtis communautaires

30 000 m² de surface de plancher

8 terrains communautaires (zones d'activités économiques et aires d'accueil des gens du voyage)

1 schéma directeur de l'immobilier finalisé

Mobilité interne

1 parc de 84 véhicules

6 vélos électriques à disposition des agents

1 SIG au service des compétences de La Cali

Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de La Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

33 communes utilisent le service de sécurisation de données pour un volume de près de 1,5 To

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

38 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

16 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

20 communes utilisent le parapheur électronique

19 communes ont lancé un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO¹³⁶

100 % de la Cali est aujourd'hui raccordée à la fibre optique (hormis Libourne où il reste encore des poches à raccorder¹³⁷)

Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

1 mise en place du compte financier unique

Les achats et les commandes publics

9 nouveaux groupements coordonnés par La Cali ou auxquels La Cali et le CIAS¹⁰⁰ ont adhéré

50 consultations lancées, dont 39 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable

¹³⁶ DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

¹³⁷ Ces raccordements demandent des investissements de l'opérateur Orange, 98% des logements sont actuellement raccordables

Communication

1 recours accentué aux outils de communication digitale avec des lignes éditoriales différenciées

10 000 abonnés à la page Facebook de La Cali, 28 000 pour la ville de Libourne et 12 000 abonnés sur le compte Instagram de la Ville de Libourne

3200 followers sur Tiktok ville de Libourne

1 compte Bluesky pour la ville de Libourne et La Cali

1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



Rapport
Développement durable
de La Cali

